

Le Soleil, André Belle-Isle

LE "CLOWN TRISTE"

Le Suédois Kjell Johansson, que les experts désignent comme le meilleur joueur de tennis de table au monde présentement, affiche toutes sortes de grimaces durant un match ce qui ne lui enlève rien à son efficacité toutefois. Johansson ne fait pas appel à son nez comme le laisse croire la photo mais sa concentration est remarquable. Johansson qui touche un salaire annuel de \$150,000 pour jouer au "ping-pong", a perdu en finale du Tournoi international de tennis de table du Canada, à Québec. Voir nouvelle page B-2.

Choquette promet la loi et l'ordre

MONTREAL (PC) — L'irrespect de la loi caractérise une situation sociale inquiétante au Québec actuellement mais il est encore temps de réagir pour faire triompher l'ordre, la discipline et la paix et c'est ce que se proposent de faire les autorités politiques et judiciaires.

Telle est l'essence des propos qu'a tenus, hier, le ministre de la Justice du Québec M. Jérôme Choquette qui traitait des valeurs morales de notre société devant un auditoire de quelque 500 militants libéraux du comté de Chambly, à Boucherville.

M. Choquette a brossé un tableau relativement pessimiste d'une certaine situation sociale qu'il a qualifiée de déplorable et il a indiqué que son ministère avait déjà pris des mesures pour faire triompher l'ordre et la loi, seules garanties valables selon lui de la jouissance des libertés individuelles.

M. Choquette a révélé qu'il avait rencontré le substitut du procureur général ainsi que les procureurs de la Couronne aux fins de faire valoir la philosophie du respect de la loi et il a assuré que la poursuite en matière criminelle ne ferait preuve d'aucune

tolérance à l'avenir. Il a aussi opiné que la responsabilité des juges était grande dans cette entreprise et il a fait appel aux magistrats pour qu'ils fassent "un effort de réflexion au lieu de s'en remettre à des jurisprudences anciennes qui ne reflètent plus la situation actuelle." Il a déclaré que les juges devraient démontrer une fermeté appropriée à la situation du Québec de 1975.

M. Choquette a aussi déclaré qu'il avait pris des mesures pour renforcer les effectifs policiers toujours dans cette perspective de ne pas

La police tente de s'infiltrer à la CSN

MONTREAL (d'après PC) — Après avoir fait de l'écoute électronique, la police en serait maintenant à tenter de soudoyer des employés des corps syndicaux.

C'est du moins ce qui a été révélé en fin de semaine aux 300 délégués du 17e Congrès du Conseil central de Montréal CSN. Le congrès a vigoureusement dénoncé hier deux tentatives "d'infiltration" de sa propre organisation par des policiers qui ont tenté, mais en vain, de soudoyer deux de ses employés, il y a quelques semaines.

De plus, la CSN avait tenu secret jusqu'ici le congédiement en février dernier d'un permanent de la Fédération du bâtiment et du bois, Pierre Breton, qui avait avoué être indicateur

pour la GRC. En février également, on avait découvert un système d'écoute dans les murs de la cave louée par le Conseil.

Une secrétaire

Dans la première tentative pour soudoyer un employé, une jeune secrétaire du Conseil central a été approchée, il y a à peine quelques semaines, pour servir d'informateur aux policiers, moyennant rémunération. La jeune fille a été abordée par les policiers alors qu'elle venait de quitter son domicile.

Après l'avoir semoncée sur ses activités au sein du Conseil central, les policiers ont indiqué à la jeune secrétaire — qui préfère garder l'anonymat

— qu'elle pourrait leur donner de précieux renseignements sur les visiteurs qu'elle accueillait dans le cadre de ses fonctions.

Les questions et les allusions de ses interrogateurs lui ont suggéré que les policiers cherchaient notamment à savoir quelles étaient les personnalités de la gauche internationale invitées par le Conseil central à participer au prochain Congrès international de solidarité ouvrière (CISO), qui aura lieu à Montréal du 12 au 15 juin prochain.

Les deux policiers, qui n'ont pas été identifiés par la jeune secrétaire, ont offert à cette dernière une enveloppe qu'elle n'a pas touchée. Aux

(Suite à la page A6, 5e col.)

Les champs magnétiques industriels Effet stressant sur l'organisme

par Richard COTE

Le champ magnétique dégagé par certains appareils électriques industriels serait un autre agent polluant ayant un effet stressant sur l'organisme humain.

C'est ce que portent à croire les résultats d'expériences menées depuis plus de cinq ans par le professeur Hubert Laforge, du département de psychologie expérimentale de l'École de psychologie de l'université Laval.

Des rats exposés pendant des périodes allant jusqu'à trente jours à un champ magnétique équivalent à près de 6,000 fois le champ magnétique terrestre, ont démontré un syndrome (Suite à la page A6, 6e col.)

à lire

Propos maintenus

Le député péquiste Lucien Lessard va maintenir que le ministre de l'Agriculture Normand Toupin est le complice des "charognards".

page A-9

UN et PP

L'Union nationale et le Parti présidentiel se sont fusionnés en fin de semaine mais le groupe politique gardera le nom du parti de Maurice Duplessis.

page A-10

\$1 million

Une centaine de milliers de Québécois ont souscrit un million de dollars à la cause de l'indépendance depuis le début de l'année.

page A-18

Carrefour '75

500 Québécoises se sont rencontrées en fin de semaine à l'université Laval pour réfléchir à leur condition de femme et en discuter, à l'occasion de Carrefour '75.

page A-13

Moyen-Orient

Les présidents Ford et Sadate ont procédé hier à "une analyse complète" de la situation et il semble qu'Israël et l'Égypte soient prêts à faire de nouvelles concessions.

page C-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	C-5
Annonces classées	C-18
Arts et lettres	C-4 et C-5
Bandes dessinées	C-6 à C-17
Bridge	C-16
Consommation	A-8
Dans nos régions	A-7
Décès	C-19
Economie-finances	A-14
Feuilleton	C-15
Horoscope	C-17
Ma place au soleil	A-17
Mot mystère	C-6
Mots croisés	C-14
Patron	C-10
Sport	B-1 à B-8
Télévision	C-19 et C-3

météo

Dans tout l'Est du Québec, le temps sera nuageux aujourd'hui avec des averses. Aperçu pour demain plutôt nuageux.

Détails page A-2

Référendum en G.-B. Une question qui ne devrait pas se poser

par Yves BERNIER
 envoyé spécial du Soleil

LONDRES — Quelques affiches çà et là, des messages publicitaires à la radio et sur les trois chaînes de télévision, quelques voitures avec des collants "Keep Britain in Europe", c'est à peu près tout ce que le Londonien ou le visiteur peuvent remarquer de la campagne qui se déroule présentement en vue du référendum sur le maintien du pays dans le Marché commun.

Dans les journaux, cependant, depuis plus de deux semaines, on peut lire quotidiennement que les

"pros" et les "anti" s'en donnent à cœur joie dans les différentes régions du pays, de Londres à Glasgow, en Écosse, en passant par Cardiff, au pays de Galles, et Belfast, en Irlande du Nord.

Il ne reste que deux jours avant le vote sur cette question que les hommes politiques qualifient "d'intérêt national", mais l'intérêt des Britanniques ne s'est pas encore manifesté, ou plutôt pour la majorité d'entre eux, cette question avait été réglée une fois pour toutes en 1971 quand la Grande-Bretagne

(Suite à la page A6, 3e col.)

• Autre nouvelle en page C-18

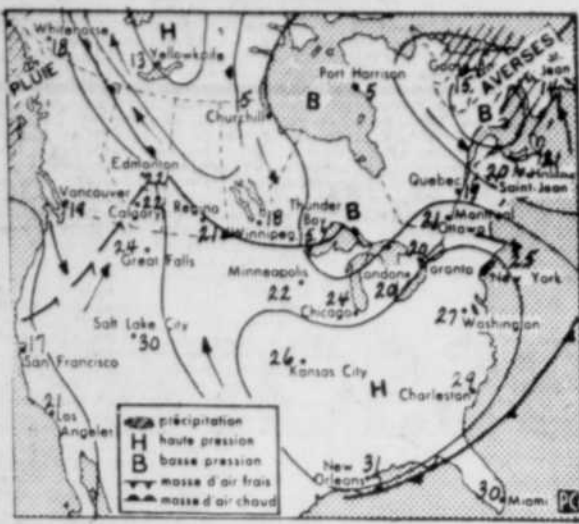


Faux pas

Aux pieds du chancelier autrichien venu l'accueillir et face au président égyptien, avec qui il devait s'entretenir, le président Ford a glissé et fait trois "faux pas", hier, à Salzbourg, en Autriche. Selon un porte-parole, il souffre d'une affection chronique au genou contractée alors qu'il jouait comme avant dans l'équipe universitaire de football du Michigan.

Autres informations et photo en page C-1

la météo



Le temps sera généralement nuageux, avec averses, aujourd'hui et demain dans tout l'Est du Québec. Les chiffres sur la carte indiquent les maximums, tandis que les autres données sont valables jusqu'au milieu de la journée.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie: généralement nuageux. Maximum 10. Aperçu pour demain: peu de changement.

Montréal et Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Venteux par moments en après-midi. Maximum 18. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux avec de fréquents éclaircies. Maximum 16 à 18. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Laurentides: passages nuageux. Maximum 16. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: nuageux avec possibilité de quelques averses. Maximum 14. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Rimouski: nuageux avec quelques averses. Maximum 12. Aperçu pour demain: nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: nuageux avec averses. Maximum 10 à 12. Aperçu pour demain: nuageux.

températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord durant les 24 dernières heures.

	Min.	Max.		Min.	Max.
Vancouver	11	28	Fredericton	13	20
Victoria	10	24	Saint-Jean, N.-B.	—	15
Edmonton	2	24	Moncton	13	20
Calgary	4	22	Halifax	8	11
Saskatoon	3	20	Charlottetown	12	19
Regina	4	22	Detroit	12	22
Winnipeg	5	21	Boston	19	26
Toronto	14	23	New York	19	25
Ottawa	15	23	Washington	22	27
Montréal	17	22	Miami	26	31
Québec	14	19	San Francisco	11	21

soleil

Lever	MARDI	Coucher	Durée
3.53	19.33	15.40	

marée

Haute	MARDI	Haute	MARDI
1h00	13h15	13h15	20h35
Basse	8h05	Basse	20h35

Marque de solidarité aux missionnaires du Québec



Le Soleil, André Belle-Tale
Marche de la montée des jeunes dans les rues de Donnacona.

Ils étaient environ 1.000 à participer, hier, au Centre récréatif de Donnacona de Portneuf, à l'envoi missionnaire de l'église du diocèse de Québec, sans compter les quelque 50 missionnaires du diocèse qui partiront d'ici quelques semaines ou quelques mois pour une mission lointaine dans divers pays du monde.

Cette manifestation, qui se voulait une marque de solidarité aux missionnaires du Québec, s'est tenue par une température maussade qui n'a tout de même pas empêché la marche de la montée des jeunes dans les rues de la ville de Donnacona.

Sous le thème: "Missionnaires engagés, au Québec, partout", ce fut une journée de joie et d'allégresse. Parents et amis des 14 régions du diocèse ont fraternisé dans la paix et démontré leur solidarité envers les Québécois et les Québécoises qui ont répondu à l'appel missionnaire en acceptant d'y consacrer leur vie.

Cette journée mémorable s'est clôturée par la célébration eucharistique au Centre récréatif de Donnacona, présidée par Mgr Philippe Lusier, délégué de l'archevêque de Québec.

Directement du manufacturier

Demandez nos prix pour:

- FENÊTRES
- PORTES
- AUVENTS
- REVÈTEMENT

Renouveaux votre MAISON AVEC NOS PRODUITS

Fenêtres coulissantes Aussi "panoramiques" avec l'unité scellée. Démonstration et estimation gratuite jour ou soir.

ALSCO (1974)

2070, rue Branly à Ste-Foy
Tél.: 681-0089

Pont de Québec fermé pour réparations

Le pont de Québec est fermé à toute circulation depuis 10 h, ce matin, et jusqu'à mercredi. Le ministère de la Voirie y fait des réparations importantes du pavage. De plus, une travée du pont Pierre-Laporte sera fermée à compter de demain pour des travaux du même genre.

- AVIS PUBLIC -

Tout le public est invité à participer à la séance annuelle publique d'information qui se tiendra le 3 juin 1975 à 20 heures au gymnase du

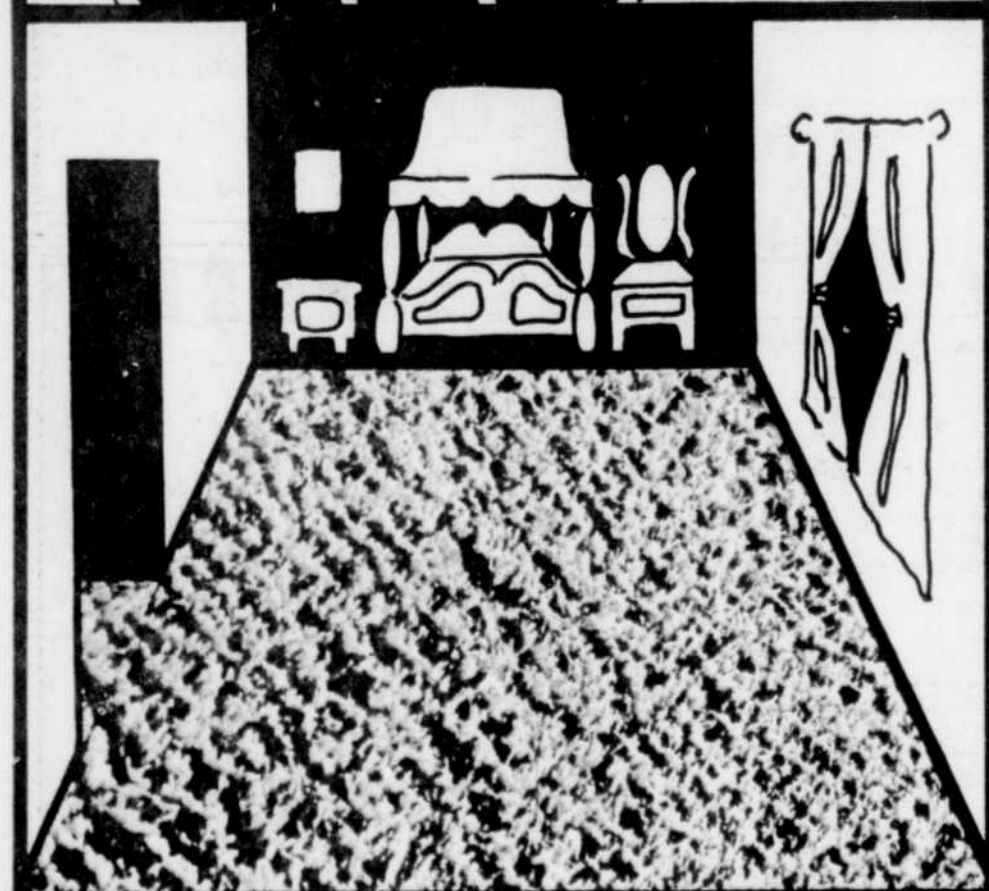
CENTRE D'ACCUEIL LAURENTIEN, 2475, avenue St-Viateur, Giffard, Québec 5.

Jean-Luc Mercier, Directeur général.

YÉ BEN BEAUC TAPIS LA!

LES TAPIS HARDING

SHAG 100% NYLON
RÉG.: \$10.95 V.C.
SPÉCIAL
\$9.50 V.C.



DIVISION TAPIS
UNIVERS DECOR INC.
563 rte trans-canada, st-david, lévis.

AU GRAND CENTRE DU TAPIS DE LA RIVE-SUD
200 ROULEAUX EN MAGASIN
837-3604

SUCC. 3070 chemin st-louis, ste-foy, tél.: 658-0664

LE DEUXIÈME SOUFFLE

On dit d'un athlète qu'il trouve son deuxième souffle quand, au moment où il se croit complètement à bout de forces, il s'impose un suprême effort dont l'énergie insoupçonnée lui permet de terminer l'épreuve avec succès.



Pour François, Sylvie, Céline, Bernard et les autres, pas question de lâcher! C'est notre responsabilité à tous de les encourager concrètement.



Quelques-uns de nos athlètes québécois deviendront de véritables espoirs amateurs. Ils ont du talent et croient dur comme fer qu'ils trouveront un deuxième souffle qui leur permettra de progresser rapidement et devenir d'authentiques champions.



Aidons ces espoirs amateurs à s'améliorer à l'intérieur de leurs disciplines respectives et à trouver leur deuxième souffle, en leur accordant notre support moral, technique et financier.



LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS

des reçus pour fins d'impost seront émis pour les dons de \$5.00 et plus. Une carte de donateur à compléter avec les reçus.

carte - or - \$25.00 et plus
carte - argent - \$10.00
carte - bronze - \$5.00

OPÉRATION DEUXIÈME SOUFFLE

LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS

1415 EST, RUE JARRY
MONTREAL (QUEBEC)
H2E 2Z7

(514) 374-4700
(514) 374-0280

Un spécialiste en hydraulique et en sédimentologie rompt le silence pour dénoncer le saccage de la rivière Nouvelle

par Raymond GAGNE

"C'est une catastrophe quand on permet à une entreprise industrielle d'apporter des changements, quels qu'ils soient, à une rivière sans qu'au préalable on en connaisse l'impact qui nécessairement en découlera.

"Accepter ou donner son accord au remaniement d'un cours d'eau sans en connaître les conséquences, c'est accepter ou donner publiquement à un charlatan de pratiquer une opération sur un individu."

Le docteur Marcel Frenette, originaire de Portneuf, professeur en génie civil à l'université Laval et l'une de nos plus hautes sommités en hydraulique et en sédimentologie, nous transmet sa réaction relativement au cas soulevé par l'Association des chasseurs et pêcheurs Gasparo et LE SOLEIL concernant la rivière Nouvelle, un cours d'eau de la circonscription de Bonaventure, en Gaspésie.

"C'est catastrophique, répète-t-il, de permettre une altération du milieu quand on ignore tout de ses conséquences."

Le docteur Frenette, qui est hautement reconnu au Canada et sur le plan international par les nombreux et importants travaux qu'il a réalisés dans sa spécialité, vient tout juste d'être élu président de la Société canadienne de génie civil, secteur de l'hydrotechnique. Il a conduit des recherches sur plusieurs cours d'eau du Québec, dont le Saint-Laurent et la rivière Moisie, sur la Côte-Nord. Il agit à titre de conseiller et de chercheur dans la réalisation de principaux travaux d'aménagement de la baie James. Ses recherches et ses recommandations concernant la sécurité des bassins de sédimentation des mines d'or du Yukon ont conduit ces entreprises minières à devoir réévaluer et réaménager leurs installations sous peine de perdre leur permis d'exploitation.

Jusqu'à maintenant, le docteur Frenette s'était abstenu de prendre publiquement position sur les problèmes touchant les cours d'eau du Québec. Il s'en tenait à ses travaux de recherches et se contentait d'exprimer ses vues ou recommandations aux organismes ou sociétés concernés par ces problèmes. Ils rompt, aujourd'hui, ce silence jugeant que la situation générale des cours d'eau au Québec est suffisamment sérieuse pour qu'il se sente moralement et professionnellement contraint d'intervenir.

Le traitement imposé à la rivière Nouvelle, l'inertie devant ce fait du gouvernement du Québec et le récent jugement du juge Vincent Masson, de la cour supérieure, par lequel la demande d'une injonction interlocutoire faite par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche était rejetée, ont incité le docteur Frenette à prendre publiquement position.

Un saccage

Nos lecteurs se rappelleront que la New Brunswick International Paper, qui fabrique du papier à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, exploite, depuis 1928, une concession forestière dans le bassin hydrographique des rivières Nouvelle et Escuminac, dans la circonscription de Bonaventure, en Gaspésie.

Le bois qu'elle tire de cette concession (en 1975, près de 70.000 cordes) est, chaque année, emplié sur les berges de ces rivières et flotté jusqu'aux estuaires de la baie des Chaleurs, lors des crues printanières.

Or, ces cours d'eau n'offrent pas un débit suffisant pour que le flottage se réalise sans l'aide de tracteurs. Ces machines sont alors utilisées non seulement pour pousser le bois en billots de huit pieds, à la rivière, mais aussi, dans le lit même du cours d'eau, où ils servent à déloger les billes qui s'échouent et les embâcles qui se forment à maints endroits.

Afin d'éviter que les travaux de flottage aient à se poursuivre plus de quatre semaines (la durée de la crue printanière dépassant rarement ce temps), l'entreprise forestière a décidé, avec l'accord tacite du gouvernement du Québec, de déboiser les rives, d'y aménager des chemins, d'éliminer de nombreux méandres et voire de tracer au cours d'eau de nouveaux parcours.

L'Association des chasseurs et pêcheurs Gasparo de la circonscription de Bonaventure s'est alors élevée contre les agissements de l'entreprise forestière, l'accusant de détruire volontairement et sciemment leur rivière. Depuis novembre 1974, Le Soleil appuie les sportifs gaspésiens. Le Conseil du saumon, organisme conseil du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a étudié le problème. La Fédération québécoise de la faune a voté une résolution lors de son dernier congrès printanier, tenu à Val-d'Or, en avril. Finalement, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche obtenait l'ordonnance d'une injonction temporaire contre la New Brunswick International Paper. Mais celle-ci n'eut pas de suite puisque, la semaine dernière, le juge Vincent Masson rejetait les allégations (mal présentées il faut le dire) du ministère public et refusait l'injonction interlocutoire. La compagnie forestière, filiale de Canadian International Paper, pouvait reprendre ses travaux de flottage et utiliser à nouveau de la machinerie lourde dans le lit du cours d'eau. Au vu et au su de tout le monde, et avec la bénédiction de la Cour et des autorités gouvernementales, le saccage de la rivière Nouvelle se poursuit depuis.

En désaccord

Or, le docteur Frenette est en complet désaccord avec cette action industrielle conduite dans l'ignorance totale des lois de la nature. Et ce désaccord, il l'exprime de cette façon.

Il faut faire observer en tout

premier lieu, dit-il, que les cours d'eau de la Côte-Nord et de la Gaspésie sont, à cause des caractéristiques de ces deux milieux géographiques, très sensibles à tout aménagement. Un peu comme on dit de quelqu'un qu'il a la peau sensible, ou si vous voulez qu'il réagit au moindre geste, à la moindre allusion.

Le docteur Frenette rappelle qu'il lui est arrivé de parler du cas de la rivière Pentecôte (Canadian International Paper était l'entreprise forestière concernée) sur la Côte-Nord, à des collègues d'autres pays, et que ces derniers s'étaient montrés fort étonnés de la réaction rapide qui avait suivi l'action d'un tracteur avec lequel on avait, sans chercher à prévoir l'impact d'un tel geste, détruit un cran rocheux. Ça se passait en 1971. Depuis, la rivière Pentecôte coule dans un nouveau lit qui se situe plus bas de 50 pieds que l'ancien, et ses berges disparaissent graduellement, victimes d'une érosion massive dont les sédiments vont engorger l'estuaire. Il a suffi d'une action irréfléchie pour déclencher une transformation du milieu qui atteindra un nouveau point d'équilibre dans 300, 500 ans ou probablement davantage, on ne sait. Et s'il fallait prendre des moyens techniques pour enrayer cette réaction, dont on ne peut entrevoir la fin, ce serait des millions de dollars qu'il faudrait y consacrer.

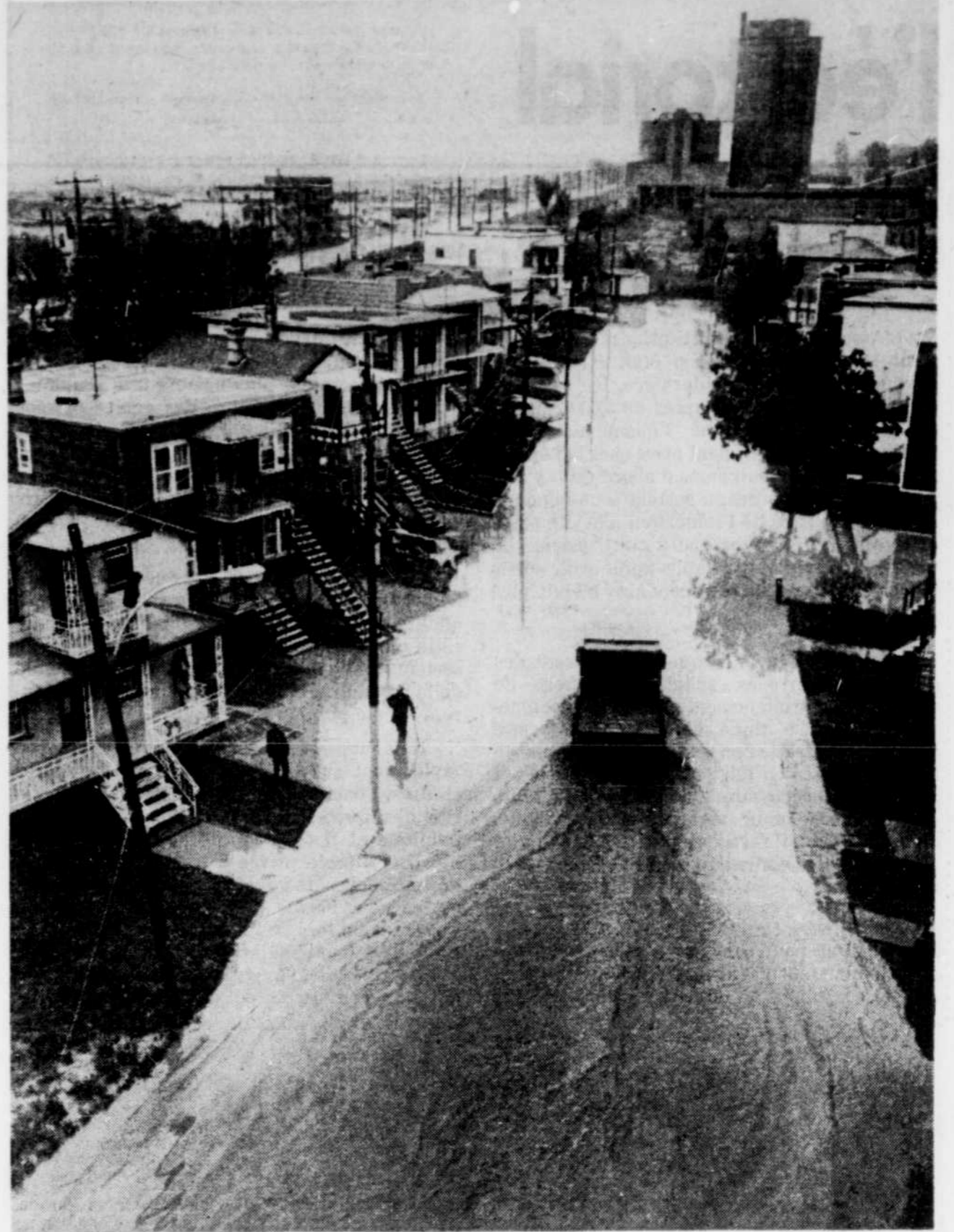
Et c'est aisé à comprendre, dit le docteur Frenette. De par sa vocation naturelle, une rivière tente continuellement à atteindre et à conserver un régime d'équilibre. Si l'on y provoque un changement, quel qu'il soit, la rivière voudra retrouver son état et rejoindre un nouvel équilibre. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce nouveau régime d'équilibre se situera à une échelle géologique.

Et encore. Ce régime d'équilibre qu'on a inconsciemment perturbé, il l'aura été sur les plans hydraulique, sédimentologique et biologique. C'est le comportement du cours d'eau qui deviendra chaotique et imprévisible. Le débit diminuera et se gonflera subitement. La vitesse du courant changera. L'érosion s'amplifiera. La qualité des eaux s'amoinfrira. La faune aquatique disparaîtra ou les espèces communes du milieu seront remplacées par d'autres. Il en sera de même de la faune dite benthique, celle qui vit dans le lit même du cours d'eau. La dégénérescence guettera l'estuaire et celle-ci détruite, c'est le cours d'eau qui en subira de nouveaux contre-coups.

Le docteur Frenette pose donc en terminant deux questions.

Pourquoi permet-on encore au Québec qu'une entreprise industrielle apporte des changements à un cours d'eau sans qu'elle soit préalablement obligée de connaître l'impact de ce remaniement?

Et, puisqu'on le permet encore, et une fois que cette entreprise aura terminé ses travaux, qui devra en payer la note?



Le Soleil, André Bello-Isle

Inondation à Montmorency

Des employés de la ville de Montmorency ont travaillé toute la journée de samedi et d'hier pour faire évacuer l'eau qui avait envahi les 121e et 122e avenues et une partie de la rue Ruel. De très lourds dégâts ont été causés à plusieurs propriétés. Des caves ont aussi été inondées. La police signale que l'inondation a été causée lorsque les égouts du boulevard de la Capitale, qui passe à proximité, ont dégorgé à la suite des fortes pluies de la fin de semaine. Certains citoyens se plaignent du fait que le boulevard est muni d'un seul égout alors qu'il en faudrait au moins deux. Il était impossible d'évaluer les dommages, hier soir, car des employés de la ville et des citoyens étaient encore au travail pour dégager les rues et les caves de ce surplus d'eau.

La route a coûté la vie à six personnes

Six personnes, dont deux motocyclistes, ont perdu la vie sur les routes et une s'est noyée, dans l'Est du Québec, samedi et hier.

Hier

Mme Alexandrine Gosselin, âgée de 77 ans, du 1222, avenue Royale, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, a été tuée sur le coup vers midi, étant renversée par une voiture près de sa demeure.

M. Gilles Gagné, âgé de 30 ans, du 154, Labbé, à Chutes-aux-Outardes, est mort, sa motocyclette étant venue en collision avec une auto vers 8h30 sur la route 389, au millage 29, près du barrage Manic 5, à Baie-Comeau.

Le soldat Yvon Martineau, âgé de 18 ans, du 10, rue Sainte-Anne, à Saint-Alexis de Maskinongé, cantonné à la base militaire de Valcartier, est mort vers 3h15, en perdant la direction

de sa voiture dans le rang Brûlé, à Pont-Rouge, dans la circonscription de Fortneuf.

M. Denis Drouin, âgé de 23 ans, du 432, Iberville, à Sept-Îles, a été tué, sa voiture ayant capoté sur la route 138, à Rivière-Portneuf, dans la circonscription de Saguenay.

M. Lawrence Raymond, âgé de 21 ans, du 41, de Champlain, à Arvida, s'est noyé, durant l'avant-midi, dans le lac Vert, près de Saint-Ambroise, son canot ayant chaviré pendant une excursion de pêche.

Samedi

M. Régis Létourneau, âgé de 20 ans, de la rue Marcellin, à Les Escoumins, dans la circonscription de Saguenay, s'est tué en perdant la direction de sa motocyclette dans une courbe et en percutant une chaîne de trottoir sur la route 138, dans sa ville natale, vers 3h.

M. Normand Rodrigue, âgé de 21 ans, du rang 9, à Saint-Ephrem de Beauce, est mort lors d'une collision frontale dans le rang 8, vers 19h45.



Le Soleil

Hier, la rivière Nouvelle coulait à gauche sur un lit de galets. Aujourd'hui, elle coule à droite dans un nouveau lit creusé par les tracteurs à près de cinq pieds au-dessus de l'ancien lit. Sans doute cherchera-t-elle à rejoindre son ancien parcours. Combien de siècles lui faudra-t-il pour l'atteindre?

Service de Rencontre
ANNA
Tél.: 525-4632
20 rue St-Jean Local: 139

CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC
550, rue St-Jean
AVIS
Quatre (4) heures de plus à votre disposition, nouvelles heures de bureau.
Veuillez prendre note qu'à partir du 2 juin 1975, les heures d'ouverture seront changées comme suit:
Lundi, mardi et mercredi, ouvert de 9h.30 à 15h.00
Jeudi, ouvert de 9h.30 à 20h.00
Vendredi, ouvert de 9h.30 à 18h.00
Fermé vendredi soir.
La Direction

AUX EMPLOYES DE BELL CANADA HOMMES ET FEMMES
Participez à l'assemblée d'ouverture de la campagne du
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS EN COMMUNICATION DU CANADA
lundi le 2 juin 1975
AU PATRO ROC-AMADOUR
2301, 1re Avenue, Québec
à 8h.00 p.m.
Bâtissons-nous un Syndicat solide organisé par le
Syndicat des Travailleurs en Communication du Canada
et votre comité Bloc Action Québec

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

La maison de la semaine

à vendre
BEAUMONT
Grande maison d'été, 10 pièces. Domaine en excellente condition. Terrain magnifique. Droit de grève.
Jacqueline Fleury - 683-4666

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système

l'éditorial

Cela devait arriver...

L'Association des institutions d'enseignement secondaires (privées) était fort réjouie d'annoncer, la semaine dernière, les résultats d'un sondage, effectué auprès de 3,000 couples québécois, qui confirme l'image nettement positive de l'enseignement privé chez la population en général. Soulignons d'abord qu'il y a là rien de bien surprenant, surtout à une époque où notre ministre de l'Éducation n'hésite pas à aller dire à l'étranger que notre "système de CEGEP" n'est pas exportable, après avoir admis franchement que notre secondaire n'était plus administrable.

L'enquête démontre que 90 pour cent des Québécois interrogés souhaitent la liberté de choix entre l'enseignement public et l'enseignement privé. On tique quelque peu à cette affirmation lorsque l'on réalise que cette liberté ne peut exister en fait puisque ceux qui n'ont pas le "fric nécessaire" doivent laisser leurs enfants s'acheminer vers le secteur public. Mais, encore là, il faut souligner que la majorité enverrait ses enfants au privé, si elle avait les moyens.

Par ailleurs, ce qui surprend est le fait que seulement 60 pour cent des personnes interrogées connaissent l'existence d'écoles secondaires privées, tandis qu'un petit 20 pour cent sait

qu'elles sont financées par mode de subvention gouvernementale. Autre fait intéressant: les Québécois seraient plus nombreux à souhaiter l'augmentation du nombre des écoles privées plutôt que sa diminution, tout en se disant conscients, pour 70 pour cent d'entre eux, qu'elles ne sont accessibles qu'à peu d'élèves. On est d'avis que ces écoles recrutent leurs élèves surtout chez les familles à revenus supérieurs à la moyenne.

Point fondamental, 90 pour cent des utilisateurs du secteur privé sont satisfaits de la qualité de l'éducation qui s'y donne, alors que cette proportion tombe à 60 pour cent dans le secteur public et que 80 pour cent de l'ensemble de la population croient l'école privée supérieure à l'école publique.

Il ne faudrait pas évidemment conclure trop rapidement sur la signification réelle de ces chiffres. Comme le souligne l'enquête, la majorité des Québécois a l'expérience de l'école publique et il est possible qu'on en arrive à idéaliser l'école privée à force d'être informé des problèmes de l'école publique. Mais un fait est certain: l'école privée, qui avait subi un sérieux coup lors de l'implantation des CEGEP, a retrouvé une popularité sans cesse accrue et la faveur croissante du peuple à cause de la détérioration accélérée du secondaire et du

CEGEP. Sur un certain point, elle a donc tiré sa force de la faiblesse de l'autre, ce qui n'entache en rien ses valeurs supérieures.

Il était inévitable que l'on en vienne à ce point où l'on se sente de moins en moins libre de faire un choix entre les deux secteurs, même si ce choix n'est pas à la portée de tout le monde. Comme la tour de Pise, tout a mal commencé. Sous le prétexte de mousser le secteur public, ce qui était théoriquement fort louable, on s'est par contre empressé d'abolir tout ce qui, dans nos institutions privées précédentes, constituait les bases indispensables du développement humain de l'élève. Bien pis, il est encore plus regrettable que, sous les mobiles les plus contestables et par des moyens les plus douteux, on ait forcé l'enseignement privé à se retrancher dans une position qui fut, à une certaine époque, fort précaire, quand ce n'était pas pour attirer plusieurs institutions dans le giron public, à l'aide de subventions de toutes sortes, et même à en forcer plusieurs à se saborder purement et simplement.

La preuve n'est plus à faire. Devant le constat de faillite auquel on s'est vu graduellement mais sûrement acculé, on a vite déchanté sur les conséquences psychologiques et sociales désastreuses de cette grande machine éditée sur des devis irréalistes par les architectes

sevrés de la "révolution tranquille" et posément alourdi par les soins d'une technocratie trop souvent irrationnelle.

Voilà pourquoi, le secteur public ayant perdu la face, l'aberration collective des débuts nourrie par le préjugé, l'ignorance et la crainte d'un conformisme jugé et condamné à l'avance, s'est naturellement transformée en une forme de psychose qui force dans un retranchement inéluctable. C'est une lapalissade que d'affirmer que le secteur public doit demeurer. Mais, devant ses nombreuses failles, il ne doit maintenant plus faire de doute qu'il faut assurer également la survivance du privé qui apparaît comme le critère de base et le stimulant de la rénovation profonde qui s'impose dans le domaine public.

Si l'on admet que l'un ne peut aller sans l'autre, il est par ailleurs essentiel, dans la conjoncture actuelle, que le libre choix soit mieux assuré qu'il ne l'est actuellement, d'une part en affermissant le privé quant à son mode de financement. C'est cet équilibre qu'il faut rechercher avant tout dans nos logomachies congénitales. Tant qu'à devoir réparer les pots cassés, tâchons, cette fois, de le faire avec plus de maturité.

Paul LACHANCE

La NASA européenne

L'Europe a créé sa NASA. L'Europe occidentale, s'entend. Elle s'appellera l'ASE, un sigle qui désignera l'Agence spatiale de l'Europe. Elle est née sous la présidence du ministre français de l'Industrie et de la Recherche, Michel d'Ornano, en présence des ministres et plénipotentiaires des dix pays membres de la Conférence spatiale européenne (CSE).

Sitôt née, l'ASE entrera en action de concert avec la NASA américaine. Durant une semaine, on va simuler une mission spatiale "Spacelab" telle que les scientifiques européens et américains en accompliront à partir de 1980. On utilisera pour cela un avion-laboratoire américain du centre de recherches Ames. Pendant cette expérience qui commence et doit durer jusqu'au 8 juin, on simulera toutes les conditions de vol possibles et de durée d'habitation dans l'Espace, comme elles devront se présenter lorsque la navette spatiale (Shuttle) inaugurera son service avec le laboratoire spatial flottant sur une orbite déterminée autour de la Terre.

On sait que ce laboratoire sera

construit par les Européens, tandis que la navette, cet appareil hybride tenant de l'avion traditionnel et de la fusée, sera mis au point par les Américains. La coopération euro-américaine ne s'arrêtera pas là. En effet, les équipages et les voyageurs de l'Espace seront européens et américains. Ce seront des techniciens, des scientifiques, ou encore des voyageurs ordinaires mués en astronautes sans avoir eu besoin de suivre un entraînement spécial. La navette spatiale aura en effet éliminé ce genre de précautions et ils auront le sentiment de faire un voyage ordinaire, comme un aller-retour Paris-Washington ou vice-versa.

On a même établi déjà les premiers programmes de recherches qui concerneront la physique, l'astronomie, les rayons infrarouges, la résistance physique aux longues perspectives de randonnées spatiales entre les planètes, etc. Tout cela promet d'être intéressant. A supposer qu'on soit assez objectif pour comprendre l'importance des expériences dans l'Espace. Du temps des vols spatiaux américains, il y en a qui

avait mauvaise presse en Europe. Il n'y avait pas de griefs qu'on ne trouvât ou qu'on s'efforçât de trouver alors pour noircir les Yankees. On se souvient même de telles émissions de la CBC (Toronto) ou de Radio-Canada (Montréal) qui n'en pouvaient plus de gémir sur le sort de l'humanité en raison de ces dépenses soi-disant extravagantes. Il est curieux de constater qu'on n'entend rien de tel durant les expériences actuelles des Soviétiques. Que d'argent, que de roubles gaspillés, alors que le niveau de vie du peuple soviétique laisse tant à désirer.

Cependant, il faut reconnaître que ces critiques n'étaient même pas rares aux Etats-Unis. De toute manière, la récession serait venue quand même, sans doute plus vite. Aussi faut-il penser que cette relance européenne du "spatialisme" entre dans un effort plus général en vue de multiplier les offres d'emploi aux spécialistes en physique, chimie, astronomie, etc. On leur souhaite à tous bonne chance des deux côtés de l'Atlantique.

A. TREMBLAY



l'opinion des lecteurs

L'Association d'éducation préscolaire donne sa position Moins d'escrocs chez les femmes que chez les hommes

M. le ministre Claude Forget,
M. le ministre François Cloutier.

Le IV^e Congrès Provincial de l'Association d'Éducation Préscolaire du Québec, qui se tenait à Québec les 23, 24 et 25 mai dernier, ont plus de 1,000 congressistes ont réfléchi sur le thème "La maternelle, monde de prévention", vous offre les réflexions suivantes:

— Qu'on oublie facilement que la maternelle a pour objectif principal le développement total de l'enfant, à savoir sur le plan physique, cognitif, affectif et social.

— Qu'une politique de classes pré-maternelles pour enfants immi-

grants et enfants de milieux défavorisés en une de discrimination, car elle n'offre pas à tous les enfants québécois la possibilité d'y accéder.

— Que former dans les Universités par ses facultés de Sciences de l'Éducation 45% de spécialistes en Enfance Inadaptee, c'est considérer que 45% des jeunes élèves ont des difficultés.

— Que les classes maternelles régulières devraient intégrer tous les enfants en difficulté: handicapés physiques, handicapés mentaux, malentendants, mal-voyants, perturbés émotifs, afin de favoriser leur intégration sociale. Il importerait qu'une équipe multidisciplinaire puisse apporter une aide médiate aux jardinières d'enfants afin qu'une telle intégration puisse s'accomplir.

— Qu'une véritable politique de prévention devrait s'orienter sur l'éta-

blissement de classes maternelles 3 ans, 4 ans, 5 ans, pour tous les enfants au lieu de créer des classes d'attente et de récupération scolaire.

— Que la petite enfance devrait relever que d'un seul ministère afin qu'une politique globale et uniforme soit établie dans tous les centres d'accueil du Québec.

— Que les jardinières d'enfants seront désormais des militantes plus actives dans leur milieu afin que vous établissiez une politique de priorité pour la petite enfance, et ce dans vos deux ministères.

Espérant que ces idées deviendront aussi les vôtres, nous attendons une réponse à ces revendications.

L'Exécutif, IV^e Congrès Provincial de l'A.E.P.Q., par Lise Lefebvre, présidente.

M. le directeur,

Tandis que certains se réjouissent et fêtent l'Année Internationale de la Femme, moi je me rends compte que c'est aussi l'Année internationale des escrocs. Depuis quelques années, des scandales de toutes sortes explosent dans presque tous les domaines. Qui sont ces escrocs? Rarement des femmes. Nos hommes dirigeants, supposés être des hommes de confiance, dont nous sommes également supposés être fiers, nous font baisser la tête de plus en plus. Je ne prétends pas que tous les hommes sont des escrocs; il y en a encore qui sont vraiment humains, mais ceux-là, on les classe vite de zélés, d'incompétents, etc., etc., et pourquoi? Parce que parfois, ils deviennent gênants quand arrive l'heure des combines. Ce qui revient à dire

que la société des hommes est corrompue à sa presque totalité.

Pendant ce temps, on persuade la femme à demeurer au foyer, on lui cimente l'idée que son rôle est de bien élever ses enfants, d'encourager son mari, etc., etc., et ça depuis des générations. C'est en partie vrai et j'y ai cru un certain temps, mais voyez-vous, je me dis que si les femmes ne s'infiltraient pas dans la politique et les industries, vous n'avez pas fini d'être déçus. Une société n'est pas seulement formée d'hommes, pourquoi en omettre les femmes dans des domaines aussi importants?

Plusieurs disent que les femmes ne sont pas assez intelligentes pour diriger, sous prétexte qu'elles sont

incapables de garder un secret et que de plus, ces créatures sont trop sentimentales. Mais voyez-vous, si certaines femmes réussissent à occuper des postes élevés, peut-être que de la "charogne" vous en mangeriez un peu moins souvent, car je ne crois pas qu'une mère en fasse manger à ses propres enfants. Et que dire des vols, des fraudes honteuses qui n'en finissent pas, et de bien d'autres délits que commettent certains bons hommes bien vus de la population, c'en est devenu une vraie risée, inutile de se fier à personne, car aujourd'hui c'est au plus fort la poche. Souvent on en remet la faute à la mère et à l'éducation qu'elle a donnée si de tels hommes en sont arrivés là; mais c'est beaucoup plus souvent l'exemple du père que singe un enfant.

Et que dire encore du fameux Code civil, fait par des hommes et pour les hommes. On n'a pas oublié la femme, on a écrit qu'elle devait obéissance à son mari, ça veut tout dire. Je crois qu'il serait temps que la femme se rende bien compte qu'elle existe et surtout qu'elle peut accomplir de très grandes choses puisque le sexe fort (ceci dit par des hommes) est justement elle. J'en suis devenue à me demander que si le gouvernement des hommes devenait un gouvernement dirigé par des femmes, peut-être que certains actes ne seraient pas posés, justement parce qu'il y aurait un peu plus de sentiment. En fait, ce serait le plus beau défi à lancer aux femmes de demain. Peut-être qu'une société trop juste en agacera plusieurs!

Bernard Keating,
vice-président
Fédération provinciale
des Rallyes Tiers-Monde

Mme Claudette Cantin
St-Jean Chrysostôme

La Fédération des Rallyes Tiers-Monde et la publicité

Messieurs Robert Eaeuchemin
Jacques Fournier
Yvon Madore.

Dans l'édition du 23 mai 1975, vous nous interrogez sur l'attitude de la Fédération des Rallyes Tiers-Monde face à une publicité faite le 23 avril dans Le SOLEIL et dans La Presse par Bata Shoes qui utilisait le nom de "Rallye Tiers-Monde". Rappelons d'abord qu'il est exact, comme vous l'affirmez, que ni la Fédération, ni aucun Rallye, n'a permis à Bata d'employer notre nom dans la publi-

té. D'autre part, quand les faits ont été soumis à notre connaissance, nous avons immédiatement consulté notre conseiller juridique. Il fut alors décidé par l'exécutif de faire préparer une demande d'injonction contre Bata Shoes, ce qui fut fait. Nous avons aussi pris des renseignements auprès de La Presse et du SOLEIL pour savoir si cette compagnie avait l'intention d'utiliser de nouveau notre nom. La réponse fut négative. Si la compagnie n'avait pas l'intention de répéter son geste, il devenait donc inutile de demander une injonction.

De plus, un dossier dénonçant les activités de cette firme multinationale fut transmis à la Fédération par un organisme de Montréal. La Fédération retransmit aux principaux Rallyes touchés par cette publicité le dossier. Les Rallyes avaient donc en main les éléments leur permettant de prendre position s'ils le désiraient. Il est évident que la Fédération n'a aucune sympathie pour une firme multinationale qui exploite le Tiers-Monde. Mais la Fédération ne dispose pas des ressources humaines et financières lui permettant d'intenter une action en

justice, ce qui peut être un très long processus, ou d'animer une campagne d'information sur les activités de cette compagnie.

Nous vous remercions de nous avoir permis d'exprimer notre position face à cet incident et nous nous ferons un plaisir de vous communiquer tout renseignement susceptible de vous intéresser.

la page cinq

pierre mathieu

rétro-vision

Qu'en est-il de l'équilibre des salaires et du coût de la vie?

A partir des données de base fournies par Revue Statistique du Canada et Revue Statistique du Québec, nous présentons ici des tableaux indiquant l'indice des prix à la consommation pour Québec (ville), Montréal et le Canada, ainsi que la rémunération hebdomadaire moyenne pour ces mêmes lieux. Les comparaisons percentuelles ont été établies sur la base 1969=100. De janvier 1969 à mai 1974, voici ce qui se dégage. (Bien qu'il soit possible d'obtenir des données plus récentes sur l'indice des prix à la consommation, il n'en est pas de même pour la rémunération).

l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne est plus élevée que celle du coût de la vie. Cette différence est plus grande à Québec qu'à Montréal ou qu'au Canada.

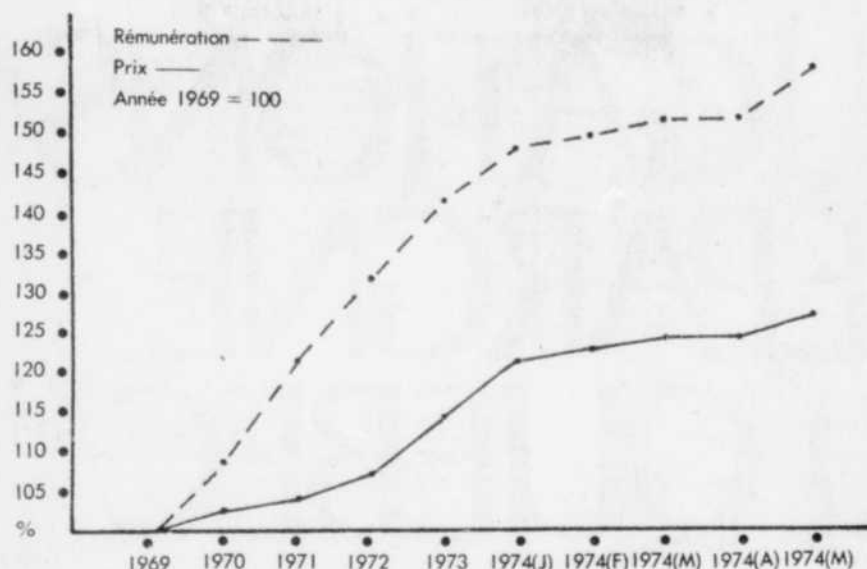
● En termes de pourcentage, l'augmentation des prix à la consommation à Québec a été un peu plus forte qu'à Montréal, mais moins forte qu'au Canada dans son ensemble.

● Bien que les salaires de Québec (mai 1974) soient moins élevés en termes de dollars que ceux de Montréal ou du Canada, l'augmentation percentuelle de ces salaires a été plus forte à Québec pour la période qui nous intéresse.

● En termes de pourcentage,

	Québec	Montréal	Canada
1969	100.0	100.0	100.0
1970	102.4	102.0	103.3
1971	104.2	103.9	106.2
1972	107.1	107.7	111.3
1973	114.7	115.1	119.8
1974 (Janvier)	120.9	120.9	125.5
1974 (Février)	122.0	122.1	126.8
1974 (Mars)	123.2	123.6	128.1
1974 (Avril)	123.7	123.6	129.0
1974 (Mai)	126.1	124.4	131.1

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION POUR QUEBEC(VILLE), MONTREAL ET LE CANADA Année 1969 = 100



COMPARAISON POUR QUEBEC (VILLE) ENTRE L'AUGMENTATION POURCENTUELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION ET L'AUGMENTATION POURCENTUELLE DE LA REMUNERATION HEBDOMADAIRE MOYENNE

	Québec (Ville)		Montréal		Canada	
	\$	%	\$	%	\$	%
1969	100.39	(100.0)	116.43	(100.0)	117.80	(100.0)
1970	109.51	(109.0)	125.41	(107.7)	126.77	(107.6)
1971	122.14	(121.6)	135.58	(116.4)	137.64	(116.5)
1972	132.09	(131.5)	146.62	(125.9)	149.22	(126.6)
1973	142.38	(141.8)	157.10	(134.9)	160.13	(135.9)
1974 (Janvier)	149.28	(148.7)	164.22	(141.0)	167.37	(142.0)
1974 (Février)	150.51	(149.9)	165.40	(142.0)	168.70	(143.2)
1974 (Mars)	151.76	(151.1)	167.18	(143.5)	170.70	(144.9)
1974 (Avril)	151.84	(151.2)	169.21	(145.3)	172.19	(146.1)
1974 (Mai)	158.22	(157.6)	172.70	(148.3)	175.07	(148.6)

REMUNERATION HEBDOMADAIRE MOYENNE EN DOLLARS ET EN POURCENTAGE (ANNEE 1969 = 100) POUR QUEBEC(VILLE), MONTREAL ET LE CANADA

N.B. — Le terme "rémunération" désigne l'ensemble des gains bruts — avant toutes déductions d'impôt, de cotisations d'assurance-chômage, etc. — des employés à salaire et des employés à traitement. Il s'agit d'une rémunération moyenne.

Les élus du peuple (I)

Vincent Chagnon, l'homme de l'autre côté du pont

Déjà en 1970, le maire Vincent Chagnon, de Lévis, avait été sollicité par le Parti libéral de M. Bourassa pour être candidat sous cette bannière. En 1973, il a fallu que le premier ministre lui-même invoque le sens du devoir de ce vétéran du service public pour qu'il consente à entrer dans l'arène provinciale.

Pour le premier ministre, c'était jouer gagnant: "l'homme de l'autre côté du pont" aurait pu être élu sous n'importe quelle étiquette. De fait, il a obtenu la plus forte majorité jamais obtenue dans cette circonscription: quelque 7,500 voix de plus que le candidat péquiste.

Pour le roi de la Rive-Sud de Québec, c'était une occasion de plus de promouvoir les intérêts de son "pays". "Jamais, confie-t-il, je n'ai convoité un poste quelconque. Les charges publiques me sont toujours arrivées au hasard des circonstances. Et je suis prêt à servir dans la mesure où ce qu'on m'offre ne dépasse pas mes capacités."

En principe donc, chaque partenaire devait y trouver son profit. Provenant de l'horizon politique bleu, la personnalité lévisienne la plus connue constituait un apport nécessaire à la sainte croisade anti-séparatiste de Robert Bourassa.

Mais, pour le candidat de la dernière heure, l'histoire a failli mal tourner. L'équipe Bourassa a récolté 102 sièges, et le gros poisson lévisien risquait de devenir un alevin dans cette mer rouge. D'autant plus que sa mentalité peu ambitieuse pour lui-même, l'incitait très peu à entrer dans la course aux postes de ministres, ministres d'Etat et adjoints parlementaires.

L'anonymat des simples députés

Effectivement, dans les mois qui ont suivi les élections, M. Chagnon est vite entré dans un anonymat qui se poursuit d'ailleurs. A titre d'exemple, au cours de la session qui s'est terminée à Noël, il n'est intervenu que trois fois en Chambre.

Dix-sept mois plus tard, le maire de Lévis ne s'en montre pas exagérément déçu. Il plaint davantage ses nombreux collègues qui, portés par le raz de marée libéral, sont entrés à l'Assemblée nationale sans posséder dans leurs bagages une solide expérience de la vie publique.

Ce qui l'a empêché, lui, de sombrer dans le rôle de simple spectateur, chargé d'applaudir les ministres, ce sont ses racines dans sa circonscription.

Et au premier chef, 14 ans de vie publique qui en ont fait, à 60 ans, une figure de premier plan de la Rive-Sud de la capitale. L'entrée en scène se situe en 1961 par une charge de commissaire d'école à la commission scolaire de Lévis où il accéda au poste de président en 1962, jusqu'en 1968.

Il devait présider ensuite à la fondation de la commission scolaire régionale Louis-Frèchette, en 1963, et en assumer la présidence jusqu'en 1968.

Entre-temps, il était élu maire de Lévis en 1966 et réélu sans concurrent à ce poste en 1969 et en 1973.

Parallèlement, celui qui devait devenir "l'homme du bon bord" gravissait les échelons au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation où il devait atteindre le titre de directeur de la Colonisation avant de prendre sa retraite après 32 ans de service dans la Fonction publique.

"Sortir un million par mois"

C'est cette connaissance intime de la bureaucratie de l'Etat qui fonde, aujourd'hui, la plus grande partie de son efficacité pour répondre aux besoins et aux demandes diverses de ses électeurs. "Savoir où aller, comment se diriger dans les couloirs, qui rencontrer!"

La moyenne d'un million de dollars par mois qu'il a décrochés du gouvernement depuis son élection, il l'attribue surtout à l'addition de sa connaissance personnelle de la machine gouvernementale à son statut de principal porte-parole des besoins de sa circonscription.

Par mon travail quotidien dans les ministères, souligne-t-il, l'aide gouvernementale aux municipalités, aux établissements pour personnes âgées, aux hôpitaux etc., s'est nettement améliorée.

Bien sûr, le fait d'être député du parti au pouvoir ne nuit pas à l'exécution de ces nombreuses démarches obscures. Il lui permet notamment de parler avec beaucoup plus d'autorité aux fonctionnaires, d'agir avec plus de fermeté dans les conflits entre élites locales et, de façon générale, de jouir d'une augmentation de prestige dans son milieu naturel.

C'est le dimanche matin, après la messe, que cette augmentation de prestige est la plus sensible: le député Chagnon, hostile au snobisme et adepte de la familiarité avec ses électeurs, ne peut plus revenir à pied chez lui: trop de concitoyens l'aborderont et l'assailent de leurs problèmes.

Par contre, le maire de Lévis demeure clairement aux yeux de la population de la circonscription une personnalité d'abord locale. Malgré la relative proximité de son bureau du parlement, c'est à son bureau de la circonscription ou à la mairie que les simples citoyens vont le rencontrer.

Fait plus décevant encore, cette nouvelle qualité de Vincent Chagnon n'a pas encore permis de faire avancer sensiblement, auprès du Conseil des ministres, trois dossiers régionaux fort importants à ses yeux.

Trois échecs "temporaires?"

Notamment, le projet de lien direct Lévis-Québec. Tenace et fataliste à la fois, le maire de Lévis affirme ne pas abandonner cette cause qu'il défend depuis plusieurs années et prétend que, de toute façon, ce moyen de communication indispensable entre les deux rives va être construit un jour. "Le retard dans la réalisation de ce projet ne fait qu'en augmenter le coût", souligne-t-il d'un air désolé.

Même échec relatif du côté de cet autre cheval de bataille qui a fait couler beaucoup d'encre dans la région de la capitale: le regroupement municipal. L'objectif, du côté sud du fleuve, c'est la formation de villes plus peuplées capables de lutter efficacement dans la course au développement économique.

En fait, le maire de Lévis s'oppose à l'imposition d'une superstructure du genre de la Communauté urbaine de Québec (Cuq) qui coiffe les municipalités de la Rive-Nord depuis le début des années 70. Il favorise plutôt, en un premier temps, la création de trois villes moyennes autour de Lévis à l'est, de Saint-Romuald au centre et de Saint-Nicolas à l'ouest.

Le député de Lévis convient cependant que le gouvernement auquel il est lié et son ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom, ne sont pas très portés sur la manière forte pour réaliser en ce domaine ce qu'ils souhaitent par ailleurs en paroles.

Un peu pour suppléer à ce manque de "poigne", il utilise à fond depuis son élection son nouveau prestige de député pour susciter l'apparition de plus en plus fréquente de formules d'entraide municipale, en matière de transports, d'évaluation, de protection contre les incendies, de sécurité publique, etc.

Il estime en effet que cette approche a permis de préparer les mentalités à l'esprit du regroupement, de la fusion.

Enfin, l'homme des "Galeries Chagnon" bataille actuellement pour que la construction de l'autoroute de la Beauce n'ait pas pour principal effet de drainer vers Sainte-Foy la clientèle qui, actuellement, constitue le bassin actuel des commerces lévisiens.

L'enjeu, pour lequel il tente d'obtenir la collaboration de son collègue libéral de Beauce-Nord, c'est l'addition d'une bretelle de sortie à l'autoroute, peut-être à la hauteur de Saint-Lambert, pour faire le joint entre la Beauce et Lévis.

Même au niveau de ces "grandes" politiques, le député de Lévis, qui ne peut s'appuyer sur des états de services partisans au sein du Parti libéral, doit tabler davantage pour vendre ses idées, sur sa connaissance de la région, sa familiarité avec les rouages administratifs et ses capacités personnelles de "lobbyist".

Ou brandir la menace de son départ de la coalition anti-péquistes.

une entrevue de François Demers



Roland Marcoux

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE			
PRIX A L'UNITE: DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30			
ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

fermer les yeux sur les actes illégaux qui selon lui minent notre démocratie.

Nombreux délits

Au sujet des règlements et statuts du Québec M. Choquette a rappelé qu'il y avait de nombreux délits de commis quotidiennement en ces matières trop longtemps négligées par les autorités judiciaires et il a annoncé la création d'une direction générale des poursuites sommaires et statutaires avec nomination d'un sous-ministre adjoint pour poursuivre rapidement et efficacement ceux qui violent les statuts et règlements du Québec comme la sécurité sur les chantiers de construction, les heures d'ouvertures des commerces, le code de la route, etc.

Mais outre le ministère de la Justice M. Choquette est d'avis que tous les ministères et le gouvernement entier doivent mettre de l'avant des politiques car il est impérieux que le gouvernement s'affirme pour faire respecter la loi.

C'est par une série de questions relativement angoissantes que le ministre de la Justice a récapitulé le tableau de cette situation sociale alarmante. "Pourquoi, a-t-il dit, les deux tiers des vols à main armée au Canada sont commis au Québec? Pourquoi il y a au Québec une épidémie d'extorsion avec enlèvements d'otages? Pourquoi il y a au Québec un accroissement inquiétant des meurtres commis en plus avec une violence inouïe? Pourquoi le Québec a-t-il le championnat des grèves illégales? Pourquoi le gangstérisme s'est-il installé sur les chantiers de construction? Pourquoi avons-nous le championnat des accidents de la route? Pourquoi enfin le Québec est-il devenu le royaume des racketts de toutes sortes comme les ventes pyramidales et la viande avariée?"

Certes, admet le ministre, il y a des problèmes sociaux réels que certains cependant exagèrent mais voilà, selon lui, que les mesures sociales votées par le Parlement ne bénéficient à personne si le respect de la loi n'existe pas. M. Choquette a en effet émis l'opinion que l'obéissance à la loi était un pré-requis à la jouissance des libertés de chacun.

Tolérance inexplicable

De l'avis de M. Choquette, l'évolution sociale qui a marqué la fin du régime duplessiste au Québec, pour bénéfique qu'elle a été, n'a pas réussi à tous points de vue principalement parce qu'elle a engendré une tolérance inexplicable pour l'illégalité et plus particulièrement pour l'illégalité commise par des groupes.

Or, aux yeux de M. Choquette,

l'intransigeance et la fermeté démontrées par son gouvernement à l'égard du FLQ durant la crise d'octobre a eu pour effet d'éliminer le terrorisme politique au Québec et que les lois 29 et 30 adoptées récemment par suite du rapport de la Commission Cliche avaient créé un climat de liberté sur les chantiers de construction.

M. Choquette du reste a fait une violente sortie contre ce qu'il a appelé le syndicalisme oppresseur qui utilise le chantage, la violence et la corruption contre des travailleurs qui ne demandent qu'à travailler.

"Les chantiers de construction sont là pour les travailleurs et pour les entrepreneurs, a-t-il lancé sous les applaudissements de la foule, et non pas pour les chefs syndicaux corrompus qui ne s'y trouvent que pour leurs profits au détriment de la masse des ouvriers."

"Nous ne ferons aucun compromis avec ceux qui veulent nous faire chanter, a-t-il affirmé, et avec ceux qui violent la loi."

M. Choquette a déclaré que les régimes démocratiques qui sont tombés ont tous été victimes de leur faiblesse et non pas des forces révolutionnaires qui les contestaient.

"C'est pourquoi, devait-il expliquer, nous devons être fermes et intransigeants quelles que soient les opinions des intellectuels de l'université ou de l'Opposition qui ne peuvent même pas imaginer notamment ce qu'est l'oppression pour les travailleurs de la construction."

Libertés fondamentales

M. Choquette s'est excusé auprès de son auditoire de n'avoir pas de choses plus réjouissantes à dire mais pour lui il en va des libertés fondamentales de chacun puisque inévitablement le désordre et l'anarchie engendrent la dictature.

Le ministre de la Justice a rappelé les mesures sociales adoptées par le gouvernement auquel il appartient mais il s'est dit navré de constater que la tolérance à l'égard de ceux qui défient la loi privent les citoyens de bénéficier pleinement de ces mesures sociales.

Bref, une ferme détermination de faire respecter la loi dans la tradition du "law and order" mais au nom des libertés individuelles en réprimant les forces du mal. Ces propos de M. Choquette ont été accueillis par la satisfaction générale des militants libéraux à qui le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, avait présenté M. Choquette comme un libéral d'esprit soucieux de mettre de l'avant des politiques sociales dans le domaine de la justice.

est entrée dans la Communauté économique européenne.

L'homme de la rue en a soupé d'entendre parler sans arrêt des avantages et des désavantages du Marché commun, autant plus que le problème de l'heure, la diminution considérable de son pouvoir d'achat, ne semble pas découler du fait que l'appartenance à la Communauté européenne, mais bien plutôt de l'incapacité de l'économie britannique de se mettre au diapason des autres pays industrialisés du monde.

L'apathie générale de la population vis-à-vis de la campagne actuelle, qui a commencé il y a environ trois semaines, fait craindre une faible participation au vote de jeudi. Pour plusieurs, la question est donc la suivante: "Four-quoi, diable, la Grande-Bretagne dépense-t-elle tant d'argent sur une question qui ne devrait même pas être posée?"

Après plusieurs pays européens et certains Etats américains, la Grande-Bretagne, la "mère des Parlements", commet cette année un péché parlementaire et décide d'avoir recours au référendum, ce mode de consultation populaire que plusieurs Britanniques considèrent comme un accroc sérieux à la Constitution du pays, qui prévoit depuis des siècles des mécanismes électoraux bien définis: le système parlementaire.

En effet, le Parlement britannique, comme celui du Canada ou l'Assemblée nationale du Québec, élu par le peuple, est le seul habilité à prendre des décisions qui engagent la nation tout entière, dont il est le représentant, par voie électorale.

C'est pourquoi, nombreux sont ceux qui se sont opposés à cette nouvelle façon de consulter la population. Jeudi prochain, à Londres et dans tout le Royaume-Uni, les citoyens doivent répondre au vœu de leur premier ministre, M. Harold Wilson, et se rendre aux urnes, comme pour élire un gouvernement. Mais cette fois-ci, c'est en vertu de la loi sur le référendum et sur un point bien précis.

Pourquoi M. Wilson a-t-il choisi d'instituer cette formule de consultation en Grande-Bretagne? Pour deux raisons, toutes deux politiques: 1) la question du maintien de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun est une question nationale hors de l'ordinaire, et 2) à cause de dissensions profondes au sein de son parti, le chef travailliste avait besoin d'un vote national pour appuyer sa thèse.

Le 2 mai 1967, le premier gouvernement de M. Wilson présentait officiellement sa demande d'admission à la Communauté économique européenne. Six ans plus tard seulement, le 1er janvier 1973, sous un gouvernement conservateur, la Grande-Bretagne entre officiellement dans la CEE, mais à des conditions dénoncées par le Parti travailliste, tout spécialement sur le plan économique.

Après avoir promis de renégocier les termes de cette entente, les travaillistes reviennent au pouvoir en février 1974. En mars de cette année, M. Wilson revient d'une réunion au sommet des chefs de gouvernement de la CEE, à Dublin, avec une nouvelle entente, et recommande au peuple britannique de voter pour le maintien du Royaume-Uni au sein de l'organisation européenne.

Tel qu'il a été promis, il décide de donner au peuple le dernier mot sur cette question. "Oui" ou "non", le Royaume-Uni doit-il continuer à faire partie de la nouvelle Europe?

C'est la question posée par le référendum. Si c'est "oui", on continue à fonctionner comme avant, le gouvernement passant à d'autres problèmes. Si c'est "non", il s'agit de se retirer du Marché commun avec le moins de dégâts possible. De toute façon, le gouvernement Wilson n'engage pas tout son mandat et peut continuer à exercer le pouvoir jusqu'à la fin de son mandat.

L'avenir politique du Parti travailliste n'est donc pas grandement compromis dans un référendum. Il en serait autrement si M. Wilson avait déclenché des élections générales sur le thème de la CEE, comme, au Québec, le premier ministre Jean Lesage l'avait fait, en 1962, sur la question de la nationalisation de l'électricité.

Mais la seconde raison fut beaucoup plus déterminante dans la décision du premier ministre britannique.

M. Wilson étant pro-européen de longue date, il fait cependant face à une gauche influente, au sein de son cabinet, et trois ministres clés de son cabinet sont "anti" — Marché commun: M. Peter Shore, Commerce, Anthony Wedgwood Benn, Industrie et Michael Foot, Main-d'oeuvre. Quatre autres ministres font campagne contre la CEE. Le premier ministre et 15 autres membres du Conseil des ministres sont pour la CEE.

Si les résultats du vote du 5 juin

sont positifs, le premier ministre réussit à régler le problème européen une fois pour toutes, et du même coup force les dissidents de son parti à se rallier au vœu de la population.

Aux yeux de l'Europe, le référendum de Grande-Bretagne aura démontré que ce pays commence à oublier que son empire, sur lequel "le Soleil ne se couchait jamais" n'existe plus et qu'il se place enfin dans la voie de l'avenir, en ouvrant la porte à des réformes politiques mieux adaptées aux exigences d'une société moderne.

Le berceau de la démocratie parlementaire a finalement réussi à se débarrasser d'une couche de conservatisme glorieux qui l'enveloppe encore au détriment de son évolution.

M. Wilson a voulu détruire le mythe de la "souveraineté" parlementaire chère encore à beaucoup de ses concitoyens, mais une souveraineté qui n'a pas voulu tenir compte de l'interdépendance des nations d'après-guerre.

Tenir un référendum en Grande-Bretagne a nécessité plusieurs changements au niveau des structures législatives du pays, et surtout une modification profonde de la pensée communautaire.

Demain: Le référendum dans un système parlementaire.

La police tente...

(Suite de la première page)

dières des policiers, l'enveloppe contenait \$100 et le numéro de téléphone où acheminer les renseignements.

Dans le deuxième cas mentionné hier, c'est un permanent du Conseil central qui a été visité par deux policiers à son domicile. N'étant muni d'aucun mandat de perquisition ou d'arrestation, les policiers, de l'escouade anti-subversive de la CUM et de la Gendarmerie Royale, ont dit au permanent de les laisser entrer sans quoi ils reviendraient munis des papiers nécessaires.

Une fois installés dans son domicile, les policiers se sont contentés de déconseiller au représentant syndical de poursuivre ses activités. Ils lui ont dit qu'ils l'auraient à l'oeil, qu'on ne raterait pas l'occasion de l'avoir, etc.

Ce permanent syndical est d'avis qu'on aurait pu exiger de lui des renseignements par la suite s'il avait donné prise à la crainte que les policiers tentaient de lui inculquer "par l'intimidation et le chantage".

(Suite de la première page)

général d'adaptation (SGA) suggérant que le champ magnétique agirait comme agent stressant sur l'organisme.

Des observations notées 24 heures par jour sur le comportement des animaux ont permis de constater que leur période de sommeil avait été réduite de 20 pour 100 au maximum, que la croissance en poids de l'animal avait été ralentie tandis que la consommation de nourriture et d'eau avait sensiblement augmenté.

Pour le moment, les résultats de cette recherche trouvent leur valeur dans le fait qu'ils permettront dorénavant une orientation plus systématique de la recherche qui se faisait un peu à tâtons jusqu'à maintenant.

Cependant, ses constatations révèlent une certaine importance en ce qui a trait aux industries où les employés doivent travailler à proximité de conducteurs de forts courants électriques, telles les usines électrogènes (Hydro-Québec) ou les alumineries, par exemple.

Les champs magnétiques que l'on trouve dans ces industries, sont de type alternatif et pulsatif à 60Hz et auraient des effets encore plus forts que les champs magnétiques continus utilisés lors des expériences du professeur Laforge.

Si l'on tient compte du fait que des travaux effectués dans le laboratoire du professeur Laforge, ont permis de noter chez le sujet un ralentissement des performances exigeant l'exercice d'une habileté apprise et une augmentation de la déaulation et des activités motrices non orientées vers un but précis, les conséquences des champs magnétiques industriels sur le comportement des travailleurs risquent d'être plus importants que soupçonnés.

Les prochaines étapes des travaux du professeur Laforge et de ses collaborateurs porteront donc particulièrement sur l'augmentation de la durée d'exposition au champ magnétique, sur la transposition de la recherche à l'humain, et sur les champs alternatifs et pulsatifs.

Rappelons que l'individu soumis à l'influence d'un champ magnétique ne ressent aucune sensation particulière et n'entend aucun bruit.

Jusqu'à maintenant, il n'y a que certaines données non scientifiques qui ont permis de croire que ces champs avaient un impact sur le comportement.

Requête de hausse tarifaire de Bell Canada

Bell Canada s'est adressée à la Commission canadienne des transports pour obtenir l'autorisation de hausser ses tarifs. La compagnie demande à la Commission d'agréer immédiatement certaines hausses provisoires, qui devraient prendre effet le 1^{er} août 1975. La compagnie propose d'autres changements tarifaires, qui doivent être déposés auprès de la Commission au plus tard le 30 juin 1975, pour entrer en vigueur le 1^{er} octobre 1975.

Dans la phase provisoire de sa requête, Bell Canada demande aussi l'autorisation d'adopter un nouveau système d'établissement des groupes tarifaires fondé sur le total des numéros de téléphone. Suivant la nouvelle formule, les téléphones supplémentaires ne seraient pas comptés dans le nombre de téléphones servant à déterminer les groupes tarifaires.

Aperçu des demandes de mesures provisoires

Tarifs actuels maintenus

- Téléphone principal du service de résidence de base;
- Téléphone principal du service d'affaires de base;

- Frais de service (non périodiques) applicables au raccordement de ces services.

Redressements tarifaires proposés

- Hausse de 6,5% par mois (arrondie au 5c le plus proche) des frais de Centrex, de lignes de PBX d'affaires, de téléphones supplémentaires de résidence et d'affaires, de même que de l'équipement auxiliaire tels les standards, les systèmes de téléphones à clés, les systèmes de signalisation, etc.
- Hausse de 10c par mois des frais des téléphones Touch-Tone, Decorphone et Contempra de résidence.
- Hausse de 10% en général (arrondie au 25c le plus proche) des frais de service (non périodiques) relatifs à divers types d'équipement, aux déplacements d'appareils, réajustements d'installations, etc., faits à la demande de l'abonné.
- Hausse des frais d'interurbain dans le territoire d'exploitation de Bell Canada, pour les appels suivants:
 - appels directs: majoration de 1c à 3c du tarif de la période initiale d'une minute;

- appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste: majoration de 5c à 20c du tarif de la période initiale de trois minutes;
- appels de personne à personne: majoration de 10c à 50c du tarif de la période initiale de trois minutes;
- minutes additionnelles: majoration de 0c à 2c.

- Hausse du tarif de certains services intercirculaires: par exemple: le tarif du service WATS subirait une hausse allant jusqu'à 10%; celui des canaux à usages divers, pour diffusion occasionnelle, jusqu'à 20%; celui des circuits ou canaux intercirculaires pour la voix monterait de 8% à 25% et celui du service Telpak, d'environ 15% en moyenne.
- Restructuration du tarif des canaux locaux de transmission de données et des canaux de télécopieurs, ce qui entraînerait des frais mensuels de \$1,30 par quart de mille. La hausse des tarifs des autres services de transmission de données varierait d'environ 6% à 26%.

L'annotation suivante figure à la fin de la requête:

"La requête ci-dessus est présentée au nom de Bell Canada par Guy Houle, son chef du Contentieux, du 1050, côte du Beaver Hall, Montréal H3C 3G4, Québec.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que si vous entendez intervenir dans la phase provisoire de la présente requête en vue de vous opposer à cette dernière, de l'appuyer ou de la faire modifier, vous devez poster ou livrer votre intervention écrite au secrétaire de la Commission canadienne des transports et en fournir copie au chef du Contentieux susmentionné au plus tard le 30^e jour de juin 1975."

CONFIONS NOS ÉPARGNES AU QUÉBEC

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

ÇA RAPPORTE À COUP SÛR

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur

Le détenteur d'obligations d'épargne du Québec peut en tout temps encaisser ses obligations à leur pleine valeur, plus les intérêts courus pour chaque mois complet écoulé.

Le contribuable peut maintenant recevoir jusqu'à \$1,000 d'intérêt de sources canadiennes sans payer d'impôt sur le revenu.

Nos obligations se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$50,000 par personne. Elles sont offertes aux résidents du Québec uniquement.

Achetez-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Nos obligations d'épargne du Québec, ça rapporte à coup sûr!



dans nos régions

Charlevoix

Hier, à La Malbaie, a eu lieu le défilé annuel des camions dont les propriétaires sont membres de l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants (AN-CAD) de Charlevoix. Plus de soixante de ces lourds véhicules furent stationnés le long du boulevard de Comporté durant la messe qui fut chantée en l'église de La Malbaie. Après la bénédiction des camions de tous genres, le défilé s'est mis en marche entre La Malbaie et Clermont.

ments interdisant les sévices corporels, un porte-parole de la commission scolaire régionale Pascal-Taché a confirmé qu'un professeur de l'école de La Pocatière s'était effectivement laissé emporter. Etant donné qu'il s'agissait d'une récidive, et qu'il en était déjà résulté une suspension, la procédure d'expulsion a été mise en marche.

Il semble, par ailleurs, que la mise à pied ne serait pas la seule réaction à laquelle le professeur en cause aurait à faire face. Des poursuites judiciaires seraient également intentées contre lui.

L'Amiante

La Chambre de commerce, la Jeune chambre et l'Association des hommes d'affaires du centre-ville de Thetford Mines ont formé un front commun pour présenter aux autorités municipales le nettoyage complet des rues, la réparation des trottoirs, l'installation de poubelles additionnelles dans le centre-ville, l'éclairage du terrain de stationnement situé à l'angle des rues Labranche et Notre-Dame, et l'accélération des études en vue de la rénovation du centre-ville.

La Côte-du-Sud

Un professeur de l'école secondaire publique de La Pocatière est menacé de congédiement pour avoir exercé des sévices contre l'une de ses élèves, nommément la fille du chef de la sûreté municipale.

Sans vouloir fournir d'autres précisions sur la nature ou la gravité de l'infraction aux règle-

La Côte-Nord

Environ 250 personnes ont participé à une grande soirée organisée en l'honneur de M. R. J. Henderson qui quitte la direction de la compagnie Port-Cartier Élévateur. Dans un proche avenir, M. Henderson travaillera pour la compagnie Louis Dreyfus, à Londres.

Le gérant-trésorier adjoint, M. André Boies, et le greffier M. Georges Bélanger, représenteront Sept-Îles lors du congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés, à Val-d'Or les 10, 11, 12 et 13 juin.

L'archéologue René Lévesque vient d'effectuer une tournée de préparation du voyage qu'il projette de faire cet été à Brador, près de Blanc-Sablon. M. Lévesque, accompagné de quelques amis, a passé une fin de semaine à Sept-Îles.

Beauce

Pour le parachèvement des travaux au centre sportif de Saint-Joseph de Beauce, un avis de règlement d'emprunt de \$150,000 a été présenté par le conseil municipal de la ville Saint-Joseph. Aussi, on a autorisé les ingénieurs Guy Labbé et Louis Dion Associés, à corriger leurs plans et devis du centre sportif pour prévoir l'érection des gradins en béton.

La réunion annuel du Centre des services sociaux de Québec

(CSSQ) de la zone Chaudière se tiendra à l'école d'Youville de Saint-Joseph de Beauce, le mercredi 4 juin, à compter de 20h. Ce service, mis sur pied depuis deux ans, assure la distribution des services sociaux spécialisés aux individus, aux familles et à la communauté. Le public est invité à cette importante réunion et pourra se renseigner sur les services offerts par le CSSQ.

Bas-Saint-Laurent

Le service de protection et de l'environnement du Canada, en collaboration avec le Conseil des loisirs de l'Est du Québec, informe la population en général, et plus spécialement les responsables municipaux et gouvernementaux affectés à l'entretien des piscines et au traitement des eaux, qu'un stage d'information se tient aujourd'hui et demain au Cégep de Rimouski.

Le contenu de ce stage comprendra le traitement des eaux de piscine ainsi que les règlements sur les piscines publiques.

Portneuf

M. Claude Archambault, de Neuville, a été reporté à la présidence de la corporation de radio communautaire MF Portneuf Inc., lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme. Il s'agit de son deuxième mandat à ce poste. Par ailleurs, M. Raymond Béland, également de Neuville, continuera à remplir les fonctions de secrétaire de la même société.



En Gaspésie, fidèles aux traditions et rivalisant d'ingéniosité, plusieurs paroisses, comme le village agricole de Sainte-Félicité, ont érigé des monuments en mémoire des fondateurs et des pionniers.

La désaffiliation de Rimouski de COMEQ: du chantage (Y. Godbout)

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La désaffiliation de la ville de Rimouski de la Conférence municipale de l'Est du Québec n'aurait été qu'un chantage exercé par le maire de cette ville, M. Claude Saint-Hilaire, pour faire réviser la préférence que cet organisme a accordée au projet de traversier ferroviaire de Cogema, à Matane, plutôt qu'à la mise en service d'un nouveau bateau-passeur à Rimouski.

Mais cette tentative du maire Saint-Hilaire, qui visait à affaiblir et à faire tomber COMEQ, a échoué. Il n'y aurait pas à en faire un drame, parce que les municipalités de la région ont continué de penser que cet organisme s'avérait utile et nécessaire, en dépit de telles désaffiliations.

C'est ce qu'a déclaré le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, qui présidait les assises annuelles de COMEQ, samedi, à Amqui, en réponse aux inquiétudes de désintégration possible de l'organisme si d'autres villes ou municipalités du territoire quittaient la Conférence municipale ou décidaient de ne pas y participer, comme l'a fait Rimouski.

Selon le Dr Godbout, la participation actuelle à COMEQ ne laisse nullement prévoir une telle éventualité. Par contre, advenant que certaines villes et conseils de comté de la région en vien-

nent à entraîner la dissolution de COMEQ, ils seront les premiers à s'en mordre les pouces, parce qu'on se sera privé d'un formidable outil de cohésion et de pression régionale.

Où est allé l'argent?

Quant à la prise de position de COMEQ, en faveur du projet de Cogema, le maire Godbout a précisé que c'est la ville de Rivière-du-Loup qui a amorcé le mouvement d'opposition au projet rival de Rimouski. Il a expliqué que, d'une part, toutes les études effectuées à ce sujet

avaient démontré qu'il n'y avait place, dans la région, que pour les deux traversiers en fonctionnement à Matane et à Rivière-du-Loup.

D'autre part, il a déclaré qu'il y avait fortement lieu de douter de la rentabilité d'un nouveau bateau-passeur, à Rimouski. Il a fait allusion à ce sujet à l'expérience infructueuse des deux derniers navires mis en service à Rimouski, en dénonçant fermement le fait que ces deux bateaux ont tous deux interrompu leur service pour être ensuite mis en vente, après avoir successivement

bénéficié d'importantes subventions, au cours des dernières années, autant pour leur achat que pour leur exploitation.

De l'avis du maire Godbout, la seule véritable question qu'on doit se poser à l'égard d'un troisième navire pour le service de traversier, à Rimouski, c'est de savoir où est allé l'argent des subventions et à qui cet argent a profité.



Le Dr Yves Godbout, maire de Rivière-du-Loup

ANNONCE

FAITES DISPARAITRE DE VOTRE VISAGE LES TRACES DU TEMPS

Lorsque les minuscules tissus sous-cutanés se déshydratent, les cellules se rétractent et forment à la surface de l'épiderme de petites rides. L'application, deux fois par jour, de la lotion hydratante 2nd Début ramène ces cellules, les rides disparaissent et votre peau faciale redevient lisse et d'apparence jeune. Voilà pourquoi 2nd Début est la lotion la plus efficace pour votre peau. Vous trouverez maintenant chez votre pharmacien ou aux comptoirs de cosmétiques des grands magasins deux lotions 2nd Début: une avec CEF 600 et une avec CEF 1200 à double action.

de trois rivières à la basse côte nord

GUY ROULEAU

Opticien d'ordonnances

Verres de contact
Lunettes
Lentilles

699 est boul. Charest
Côté DuPont Québec
523-6958

Paquet Inc.
Centre Ville mail st-roch
524-5121 Poste 305

Trois Rivières Havre St-Pierre
Shederville Gagnonville

HAVRE ST PIERRE

DE TEMPS EN TEMPS, LE RESTAURANT...

ÇA CHANGE!

POUR SAVOIR OU ALLER, LISEZ NOS PAGES GASTRONOMIQUES DU SAMEDI.

LE SOLEIL

Bayview Motel

Situé à 3 milles d'Atlantic City, New Jersey. Tarifs abordables. Pour vos réservations, téléphonez dès aujourd'hui à Doris Zellers, 232-2136. Après le 15 mai, veuillez écrire ou téléphoner au

Bayview Motel
Absecon, New Jersey,
(609) 646-1224.

La saison débute le 26 mai et se termine le 30 septembre 1975.

EST-CE VOTRE PROBLEME ?

ALCAN

éliminera toute peinture extérieure.

C'est fini la peinture et pour toujours.

Une estimation, c'est gratuit ! Consultez les véritables distributeurs de produits ALCAN: INSTALLATION SI DESIREE

Garantie de 20 ans
CONSULTEZ DE VRAIS SPECIALISTES
188 AV. LAMONTAGNE, QUEBEC 3, 522-2084

RÉNOVATION
ALCAN de Québec Inc.

ATTENTION - ATTENTION

1 SEUL MAGASIN A QUEBEC

établi depuis 1956

PROFITEZ DES MAINTENANT DE NOS SPECIAUX DU PRINTEMPS

SERVICE SUR TOUTES MARQUES DE CHASSIS ET PORTES

Pièces en magasin pour réparation de vitres et moustiquaires

ESTIMES GRATUITS JOUR ET SOIR

529-5376 529-5377

PORTES CHASSIS AUVENTS

REVETEMENTS

TREMBLAY ALUMINIUM

265, rue Dorchester - 529-5376
(Depuis près de 20 ans à votre service)

LE SYSTEME DE CONSTRUCTION

MODULEX INC.

EST LE PLUS ECONOMIQUE ET CECI DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

"VOYEZ LES PROS"

CANADIANA

3 chambres à coucher

\$12,266

URBAINE

36' x 67' incluant garage

\$20,345

BELAIR

2 chambres à coucher

\$9,995

VIEUX MANOIR

4 chambres à coucher

\$16,680

CONSTRUITES SUR VOTRE FONDATION

LEGER SUPPLEMENT AU-DELA DE 30 MILLES DE QUEBEC

- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE

INSTALLEES

FINITION INTERIEURE

TELLE QUE SHEETROCK - ARMOIRES DE CUISINE - ISOLATION - MOULURES - PORTES DES CHAMBRES

FOURNIS

LA CONSTRUCTION DE VOTRE CHEZ-VOUS EST NOTRE "SEUL" COMMERCE DEPUIS PLUSIEURS ANNEES. INFORMEZ-VOUS DE NOTRE LIGNE COMPLETE SUR CHALETS A CES MEMES BAS PRIX.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

MODULEX INC.

2524, BOUL. HAMEL, QUEBEC 8

681-0133

BROCHURE SUR DEMANDE
PRIX SUJETS A CHANGEMENT SANS PREAVIS

EXPEDIER BROCHURE A:

NOM

ADRESSE

TEL:

MAISON CHALET

JE POSSEDE UN TERRAIN OUI NON

JE DESIRE VOIR UN REPRESENTANT

LS. 2-6-75 OUI NON

la consommation

Il est plus prudent de manger une viande bien cuite

Il est bien plus dangereux de manger dans les restaurants que de consommer une viande avariée que l'on vient de faire cuire. C'est ce qu'a déclaré au cours d'une entrevue au journal Le Devoir, M. Victorien Fredette, professeur de microbiologie à l'université de Montréal et directeur-adjoint de l'Institut Armand-Frappier (ex-Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal).

Selon M. Fredette, la plupart des intoxications alimentaires surviennent dans les restaurants et les cafés parce que ces commerces n'observent pas les règles d'hygiène, ne surveillent pas l'état de santé de leurs employés et préparent souvent les mets en grande quantité plusieurs heures avant qu'ils ne soient consommés.

Les deux bactéries respon-

sables de la plupart des intoxications alimentaires (staphylocoques dorés et les salmonelles) proviennent des humains qui manipulent les viandes et non pas de l'animal lui-même, précise le professeur Fredette.

Par contre, même une viande contaminée, avariée ou provenant d'un animal malade se verra débarrassée de ses virus, bactéries et toxines

par une cuisson en profondeur, c'est-à-dire par une cuisson telle qu'aucune partie de la viande ne restera saignante.

L'extérieur

Quand toutes les règles de l'art sont respectées, seul l'extérieur d'un quartier de viande peut encore être contaminé par les microbes, précise M. Fredette. Dans un tel

cas, la partie centrale d'une pièce de viande devrait être à l'abri de la contamination même si l'extérieur commence à sembler "bizarre". Heureusement, c'est la partie extérieure d'une pièce de viande qui sera davantage affectée par la cuisson...

Quoi qu'il en soit, le consommateur prudent ne devra jamais placer une confiance exagérée dans les inspections et dans l'honnêteté, la compétence ou la conscience professionnelle de tous les intermédiaires du commerce de la viande et il est toujours plus prudent de manger une viande bien cuite, indique M. Fredette.

Quoi qu'il en soit, même une cuisson prolongée ne peut régler tous les problèmes et il est possible qu'une viande trop gravement contaminée par les microbes au départ cause encore des brûlements d'estomac parce que le consommateur devra digérer des millions de cadavres de microbes morts... C'est quand même moins grave qu'une infection par des microbes vivants.

De plus, la véritable charogne, c'est-à-dire la viande en putréfaction, peut encore présenter des dangers même après cuisson: dans ce cas, ce sont les produits aminés provoqués par la décomposition des protéines animales qui sont à blâmer. La plupart de ces aminés ont une odeur forte caractéristique de la viande avariée mais les plus dangereuses sont les aminés qui ne sentent rien: elles peuvent être mortelles.

Cesar Chavez reçu par les chefs religieux de Montréal

MONTREAL (PC) — Le président des Travailleurs agricoles unis de la Californie, M. Cesar Chavez, est arrivé, vendredi, à Montréal.

M. Chavez a rencontré les chefs religieux de la région métropolitaine à Montréal afin de promouvoir la campagne de boycottage des raisins et de la laitue de Californie.

Le leader syndical effectue présentement une tournée à travers le Canada.

Amines

Dans les viandes cuites préparées (salami, bologne, etc), les microbes sont normalement détruits pendant la préparation et ils peuvent difficilement se multiplier par la suite à cause du manque d'eau et de la présence des épices. Si ces produits causent quand même des intoxications ce n'est généralement pas à cause des microbes. Ce sont plutôt les aminés résultant de la putréfaction qui sont en cause...

Les viandes préparées non cuites (saucisse, etc) sont évidemment plus dangereuses et c'est pourquoi le consommateur devrait toujours les faire cuire comme il faut plutôt que de les consommer trop juteuses, estime M. Fredette.

Même si la qualité du produit est théoriquement un peu plus facile à surveiller quand il s'agit de simple bœuf haché, le consommateur doit être très prudent parce que la viande est alors mélangée: la couche superficielle du quartier de viande, plus contaminée, est alors dispersée dans la masse, au contact du jus de la viande. C'est un milieu idéal pour la propagation des microbes. C'est pour cela qu'une viande hachée ne se conserve jamais longtemps. Il arrive aussi que le boucher fasse sa viande hachée avec les restes de viande qui demeurent sur son étal. Ces morceaux sont plus sensibles à la contamination qu'un gros quartier massif.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au Devoir, M. Fredette a aussi mis les consommateurs en garde contre la congélation: le froid ne tue aucun microbe, contrairement à ce que beaucoup de personnes semblent croire. Cela ralentit tout au plus leur prolifération.

Prolifération

M. Fredette conseille donc aux cuisinières de faire dégeler leurs viandes le plus rapidement possible et de les remettre au réfrigérateur aussitôt qu'elles sont dégelées. "Il est très malsain de laisser dégeler un produit alimentaire pendant des heures à la température de la pièce", a-t-il dit.

En effet, les microbes peuvent alors se développer dans la viande déjà réchauffée même si le centre du morceau est encore gelé. Cette prolifération sera d'ailleurs accélérée par les jus de

viande qui auront tendance à suinter et par l'eau qui se sera condensée.

C'est justement pourquoi les boucheries et les marchés d'alimentation ne devraient jamais mettre en vente des viandes qui ont déjà été congelées sans que le consommateur n'en soit avisé. Ces viandes sont plus sensibles à la contamination et une recongélation ultérieure ne pourra nullement remédier à cette situation.

Au sujet de la cuisson, M. Fredette précise aussi qu'il vaut mieux une cuisson très rapide parce que c'est le choc thermique qui est nocif pour les microorganismes. Inversement, il est peu recommandable de laisser une viande cuire refroidir lentement à l'air libre: une viande tiède est très vulnérable aux invasions microbiennes parce qu'une chaleur modérée favorise énormément la prolifération des microbes.

Secteur négligé

Quoi qu'il en soit, M. Fredette doit avouer que la bactériologie alimentaire est un secteur négligé des sciences: aucun université nord-américaine ne donne de cours réguliers dans ce domaine.

De même, on ne possède aucune étude scientifique qui permettrait de dire quels sont les microbes normalement présents dans une viande saine (et en quelle quantité).

"Le gouvernement serait incapable de promulguer des normes en cette matière parce que les chercheurs n'en savent rien eux-mêmes, de dire M. Fredette qui déplore à la fois le manque d'intérêt du monde scientifique à cet égard et l'absence de subvention de recherche. Ces deux phénomènes sont des aspects de la même inconscience sociale, pense-t-il.

Dans la même veine, un

relevé effectué il y a trois ans a révélé que l'on était incapable d'identifier plus de 55 pour cent des microbes trouvés dans les cas d'intoxication alimentaire. Présente-ment, on connaît huit grandes variétés de microbes dangereux à cet égard mais il y en a probablement d'autres qu'on ne peut évidemment pas surveiller.

Plusieurs variétés de ces bactéries agissent en infectant l'organisme du consommateur, d'autres libèrent des produits toxiques pour les nerfs (botulisme) ou les voies digestives. Enfin, certaines libèrent des enzymes qui peuvent attaquer les globules rouges et provoquer l'anémie.

Le microbe du botulisme est le plus dangereux parce qu'il provoque le décès chez la moitié des victimes. On le trouve presque uniquement dans les conserves mal stérilisées.

Le saignement de nez

par le Dr E. DUCHENE

Les saignements de nez, accidents très fréquents, posent des problèmes quant à leur origine et leur traitement.

Le plus souvent, le saignement est bénin car son abondance est minime. Le sujet est jeune, en pleine santé apparente. Le début est brutal, souvent à la suite d'un grattage. Une seule narine saigne, le côté opposé ne saignant que rarement et par renorgement. Il n'y a aucun retentissement général. Bien souvent, cette hémorragie s'arrête spontanément avant tout traitement.

Chez les personnes âgées

Assez fréquemment, le saignement est grave par son abondance; c'est souvent le cas de personnes âgées. Le tableau est impressionnant: le sang s'écoule par les deux narines, le malade crache de temps en temps de gros caillots venus de son rhinopharynx et vomit des flots de sang noir dégluti. Le retentissement général est important. Congestif au début, le faciès devient vite pâle, le nez se pince, les lèvres se violacent ou se décolorent, la tension artérielle s'abaisse, le pouls devient plus faible et accéléré. Enfin, ces saignements de nez peuvent être graves, non par leur abondance, mais par leur répétition, cette gravité étant objectivée par une numération des globules rouges sanguins.

multiples causes

A l'origine de ces hémorragies, de multiples causes peuvent se voir.

Dans le saignement du sujet jeune, il s'agit de la rupture d'une petite artériole de la cloison nasale à la suite de petits traumatismes répétés (grattages digitaux) ou d'une congestion nasale passagère (exposition au soleil, effort physique violent). Parfois, il s'agit d'un petit ulcère de la cloison ou d'un polype, voire d'un fibrome naso-pharyngien.

Chez le sujet âgé, deux groupes d'affections peuvent être en cause: l'hypertension artérielle est l'origine principale du saignement de nez de l'adulte et de l'homme âgé. La rupture est artérielle au niveau d'une zone fragilisée par l'artériosclérose. Le saignement est abondant en raison du calibre important de vaisseaux et de la béance habituelle de la plaie, il survient souvent après un repas ou un effort tout à

la médecine

coup hypertensif. Il est classique de lui conférer un rôle salutaire de "soupape de sûreté", mais en réalité, il peut être le prélude d'un accident cérébral grave et il faut le traiter d'urgence.

Ces saignements se voient aussi au cours de certaines maladies du sang et notamment des leucémies et des purpuras.

Le second groupe est représenté par les affections hépatiques au cours des jaunisses et des cirrhoses.

Les traitements

Le traitement local du saignement de nez s'effectue par compression ou par cautérisation.

La compression digitale de dix minutes au moins, et à condition que la tête soit penchée en avant pour former un caillot suffit souvent dans les cas légers. La compression par un petit tampon est plus efficace. On utilise soit un coton imbibé ou non d'un hémostatique (eau oxygénée à douze volumes, antipyrine au 1-10³); soit un tampon d'ouate d'alginate de calcium, soit mieux une éponge de gélatine desséchée et résorbable, imprégnée de thrombose, méthode très utile évitant le démêchage.

Si ces procédés s'avèrent insuffisants, il faut recourir au tamponnement par mèche, antérieur ou postérieur, dont les risques sont moins grands avec les antibiotiques. La cautérisation consiste à brûler la tache vasculaire au thermocautère ou à l'aide d'un agent chimique (acide chromique, nitrate d'argent).

Dans les formes graves, un traitement général est, en plus, nécessaire. Il consiste à injecter en piqûres divers médicaments coagulants voire à pratiquer des transfusions sanguines.

La transfusion sanguine est le traitement hémostatique le plus efficace. Il doit s'agir de sang frais. Elle est indiquée quand l'abondance de l'hémorragie fait redouter les graves accidents de l'anémie aiguë. Elle n'est, bien entendu, réservée qu'aux cas particulièrement graves. Il en est de même des traitements chirurgicaux comme la ligature de la carotide externe.

Le saignement de nez est donc parfois un accident fort sérieux et une bonne règle de prudence est de faire appel au médecin devant tout saignement qui dure plus de dix minutes.

(Copyright by B.I.P.)



Mme MIRANDA CLINIQUE DE BEAUTE

spécialisée en épilation
radicale
Épilation radicale par thermolyse à l'aide
d'appareils ultra-modernes.
Nous faisons le tracé des sourcils, selon la forme
de votre visage. Ainsi que les jambes, les bras,
le visage: les oreilles et autres parties du corps.
Prix accessibles à toutes les bourses et budgets.
350 est. boul. Charost, suite 310

MIRANDA...
350 est. boul. Charost, suite 310
Québec 2, P.Q. — 529-5650



CE PRINTEMPS, DE NOUVEAUX



Coupé Caprice Classic Landau 1975

Les grandes Chevrolet

Les magnifiques coupés Impala Custom et Caprice viennent encore de s'embellir.

Cette fois avec le nouveau pavillon Landau à revêtement de vinyle rembourré, grâce auquel les grandes Chevrolet font sensation. (Tout comme les Chevelle et Monte Carlo à pavillon Landau.)

Et pour parfaire le tout, l'Impala et la Caprice s'accompagnent d'un groupe d'enjolivement Landau complet qui comprend bandes décoratives et pare-chocs de luxe, ainsi qu'enjoliveurs de roues et rétroviseurs extérieurs sport de la même couleur que la carrosserie, rétroviseur gauche télé réglable.

Ajoutez à ces raffinements tous les équipements standard de la Chevrolet. Servo-direction et servo-freins. Boîte de vitesses automatique. Pavillon à double paroi. Vous avez là la combinaison idéale: celle de la fonction et de l'élégance.



Lessard maintient ses propos à l'endroit de Toupin

par Pierre BELLEMARE
CHICOUTIMI (PC) — Le problème de la viande avariée sera encore à l'honneur cette semaine sur le menu de l'Assemblée nationale.

L'opposition officielle entend bien harceler le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, à la lumière des travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

L'exécutif national du Parti québécois et l'aile parlementaire, réunis le week-end dernier à Chicoutimi à l'occasion de la clôture de l'opération Ressources-1975, ont mis au point une stratégie sur ce que M. Jacques-Yvan Morin, chef parlementaire, appelle le problème de la "viandose".

M. Lucien Lessard, député de Saguenay, sera encore "en vedette" à l'Assemblée nationale, car il refusera catégoriquement de retirer les paroles qu'il a prononcées la semaine dernière à l'endroit du ministre Toupin.

Il l'a accusé de "complicité avec les charognards" et il a repris son accusation au cours d'une conférence de presse, hier, à Chicoutimi, précisant qu'il n'était pas alors couvert par l'immunité parlementaire.

Procédure
 Le député créditiste Fabien Roy avait également porté une telle accusation à

Les produits Approuvé Québec sont mis au ban par les Cooprix

Tous les produits "Approuvé Québec" ont été retirés des magasins Cooprix de Sainte-Foy, Lévis et Charlebourg, annonce un communiqué émis par la Fédération des magasins Co-op.

La Fédération a précisé, dans son communiqué, qu'elle n'a pas pris cette décision de gâterie de cœur, car elle se refuse à croire qu'il faille condamner d'une façon absolue tous les fournisseurs oeuvrant sous le sceau "Approuvé Québec" présentement remis en question par la Céco.

"Cependant, indique la fédération, la protection du consommateur étant primordiale, l'état de la situation ne nous laissait pas d'autres options."

La fédération presse le ministre québécois de l'Agriculture Normand Toupin de faire le nécessaire rapidement pour laver de tout soupçon les fournisseurs québécois de viande qui n'ont rien à se reprocher.

l'égard du titulaire de l'Agriculture lors d'un débat oratoire jeudi à l'Assemblée nationale.
 Il a toutefois retiré ses paroles et le ministre Toupin a demandé au député Lessard d'en faire autant, sans quoi il forcerait le porteparole à prouver son accusation en vertu du règlement de la Chambre.

M. Lessard lui a répondu vendredi qu'il voulait lire dans le journal des Débats les propos tenus la veille, juste avant son expulsion de l'Assemblée nationale, où il a simplement accusé le député libéral de Saint-Jean, M. Jacques Veilleux, de mentir à ses collègues.

Le ministre Toupin accepte qu'on accuse le gouvernement d'incompétence ou d'inefficacité, mais non qu'on accuse un membre de la Chambre d'être complice du crime organisé, disait-il jeudi dernier.

Quant à M. Lessard, il maintient que "M. Toupin est complice pour avoir négligé d'appliquer la loi 31 sur les aliments, bien qu'il ait été mis au courant de ce problè-

me en juillet 1974 et malgré l'existence d'un dossier démontrant que les inspecteurs du gouvernement ont reçu des pots-de-vin ou se sont fait casser les jambes".

Symbolique
 Si le député Lessard n'arrive pas à prouver son accusation, comme doit l'exiger le ministre Toupin, il sera ainsi trouvé coupable d'une violation des droits d'un membre de l'Assemblée nationale et subir les foudres de ses pairs.

M. Morin est d'avis également que la "viandose" est symbolique de l'état du gouvernement. "Au service de qui est ce gouvernement, de la collectivité québécoise ou des exploitateurs ou charognards, voilà la question fondamentale", dit-il lors de la conférence d'information.

Le ministre Toupin a cependant annoncé vendredi qu'il fera connaître jeudi prochain les nouveaux règlements portant sur le commerce de la viande et il est possible aussi qu'il propose des amendements à la loi sur les aliments.

"Si ce n'est pas mieux

appliqué que les lois et règlements actuels, ça va donner quoi", a observé M. Morin en soulignant que le gouvernement avait pratiquement tous les outils nécessaires pour combattre le commerce de la charogne.

Autre chose
 De cette conférence tenue entre deux séances de travail de l'exécutif et de l'aile parlementaire, il faut aussi retenir que le député Robert Burns s'assurera de la disponibilité du ministre Jean Cournoyer en Chambre, avant de présenter sa motion privilégiée visant à le rem-

placer comme titulaire du Travail.

Le leader parlementaire a exposé une partie de son argumentation jeudi dernier, à l'occasion de l'étude des crédits du ministre du Travail, en soulignant tous les passages du rapport Cliche qui constituent un blâme direct ou indirect à l'endroit du ministre Cournoyer ou du gouvernement en général.

M. Burns a déclaré, sur un autre sujet, que M. Louis Laberge, condamné la semaine dernière à Joliette pour incitation à la violence, n'est pas visé par la loi 30 et

pourra demeurer président de la FTQ.

Cette loi découlant du

rapport Cliche empêche tout individu coupable de certains crimes d'être représentant syndical dans le domai-

ne de la construction, durant une période de cinq ans ou à perpétuité, selon la gravité du crime.

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

de source sûre



Les produits Biotherm. Source de douceur et de fraîcheur pour votre peau. Ils lui transmettent les bienfaits du plancton des eaux thermales de Molitg-les-Bains. Crème de massage "A.R.", \$12.75. Bain Biotherm, \$7.50. Crème colorée, Dorée 1 et 2, \$7.50 ch. Cadeau H.R. avec achat Biotherm minimum \$8.50, jusqu'au 7 juin: lait solaire hydratant (valeur \$7.25). Voyez notre conseillère.

Cosmétiques au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
 2 hres station. gratuit, Parc-Autos
 Place de l'Hôtel de Ville

entrez vos fourrures chez Holt Renfrew 692-3680

Le Centre Auditif Lapointe
 Les appareils auditifs
Beltone REXTON SIEMENS
 de réputation mondiale
 965 Chemin Ste-Foy — Québec 6
 Tél.: 683-5590



LE DIVORCE DE LOUISE LEMIEUX AURAIT-IL PU LUI ÊTRE MOINS PÉNIBLE?

GUIDE DU CITOYEN P. 234

Il y avait peut-être des choses que Louise Lemieux ignorait à propos du divorce? Consulter le Guide du Citoyen lui aurait permis, sans doute, de connaître certaines des implications de cette solution ultime. En tous cas, elle aurait su à qui s'adresser pour recevoir plus de renseignements.

Mais le Guide du Citoyen ne contient pas que des renseignements sur le divorce et l'administration de la Justice; il couvre une quinzaine de domaines qui vont de l'Habitation à la Protection du consommateur, en passant par le Travail, l'Immigration, le Plein Air, l'Éducation ou la Culture. Il ne prétend pas régler vos problèmes mais il vous offre une documentation qui vous permettra peut-être de trouver vos propres solutions.

Le Guide du citoyen contient une liste et une description générale de la plupart des services, organismes et associations concernés par chacun des 15 secteurs regroupés. C'est un auxiliaire précieux pour quiconque a besoin d'être mieux renseigné. Procurez-vous le Guide du Citoyen.

En vente dans les librairies, les dépôts de journaux et chez l'Éditeur officiel du Québec.

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
 675 EST, BOULEVARD SAINT-CYRILLE,
 QUÉBEC G1R 4Y7



CHEVROLET SE COIFFE PAVILLONS LANDAU

Coupé Nova

Dotez le coupé Nova d'allure européenne du nouveau pavillon Landau en option et vous comprendrez pourquoi nous l'appelons Nova Cabriolet. La Nova 1975 s'en trouve plus belle que jamais.

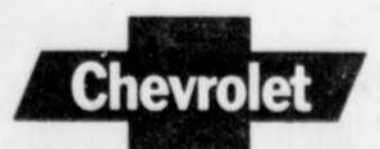
Combinez la suprême élégance du style Cabriolet à l'économie fondamentale de la Nova, à sa grande maniabilité et à son intérieur remarquablement spacieux et vous avez une voiture extrêmement avantageuse.

LE PAVILLON LANDAU N'EST QUE LE COURONNEMENT D'UN TOUT

Incontestablement, le plus important de toute Chevrolet, c'est la bonne affaire qu'elle représente, sa fiabilité à toute épreuve, son roulement doux et silencieux et sa valeur de revente élevée. Autant de bonnes raisons pour lesquelles la Chevrolet est la voiture la plus vendue au Canada.



Coupé Nova Cabriolet 1975



Vous verrez pourquoi tant de Canadiens achètent une Chevrolet

C'est fait: le Parti présidentiel se rallie à l'UN

par Bernard RACINE

MONTREAL (PC) — Le Parti présidentiel et l'Union nationale ont signé samedi un protocole d'entente en vertu duquel les deux partis politiques fusionnent leurs forces mais conservent le nom d'Union nationale.

La nouvelle, à laquelle on s'attendait depuis quelque temps, a été annoncée officiellement par le chef intérimaire de l'UN Maurice Bellemare, lors d'une conférence de presse tenue en fin d'après-midi à l'issue d'une réunion du conseil exécutif de l'UN à laquelle ont aussi assisté 125 collaborateurs des comités de la province.

Ont signé le protocole d'entente pour l'UN, outre M. Bellemare, MM. Fernand Grenier, Clément Vincent et Christian Viens, pour le Parti présidentiel, MM. Yvon Brochu, président intérimaire du parti, Clément Patry, président adjoint, le Dr Jean-Marie Côté et M. Phil Cossette, ancien président du Parti créditiste.

M. Bellemare a révélé qu'à la suite de la campagne de recrutement d'octobre dernier, l'UN comptait actuellement 10.000 membres qui avaient payé leur carte de membres. Le Parti présidentiel aurait compté 28.000 membres, ce qui porterait les nouveaux effectifs de l'UN à 38.000 membres.

Congrès

L'UN tiendra un congrès national de trois jours à l'automne "afin d'ouvrir ses portes grandes à ceux qui ont des idées constructives," a révélé M. Bellemare. Des professeurs d'universités et d'autres experts pourront alors se faire entendre devant les divers comités de travail pour revaloriser le parti.

M. Paul-Émile Sauvegeau, député unioniste de Bourget en 1966, et candidat créditiste aux élections de 1973, a été nommé organisateur en chef du parti pour les 35 comités de l'île de Montréal.

M. Bellemare a aussi annoncé les nominations suivantes:

M. Yvon Brochu devient

Huit finalistes se disputeront les honneurs du Mérite agricole

Le ministère de l'Agriculture vient de faire connaître les noms des huit finalistes de la classe établissement agricole qui se disputeront les honneurs de la grande finale du Mérite agricole 1975 des jeunes.

Il s'agit, dans tous les cas, de jeunes agriculteurs qui entretiennent le désir de s'établir dans une ferme. Leurs noms ont été connus à la suite des concours régionaux tenus à travers la province récemment.

Il s'agit de MM. Gilbert Rioux, de Saint-Simon, circonscription de Rimouski; Edouard Carrier, 548, 33e avenue, Pintendre (Beauce-Nord); Normand Poulin, route 4, Saint-Prospère (Beauce-Sud); Pierre-Yves Germain, route 1, Warwick (Arthabaska).

Les autres finalistes sont MM. Pierre Bergevin, de Sainte-Martine (Huntingdon); Paul Chartrand, Plaisance (Papineau); Daniel Veillette, 341, 2e rang, Saint-Narcisse (Champlain); et Marc Jean, 1236, Vimy, Chico

Ingénieurs: une femme à la présidence

MONTREAL (d'après PC) — L'Ordre des ingénieurs du Québec a élu une femme à la présidence de l'organisme en fin de semaine.

La nouvelle présidente est Danielle Zaikoff, qui occupait le poste de vice-présidente de l'organisme depuis 1973.

Mme Zaikoff travaille pour l'Hydro-Québec.

Elle est diplômée de l'école polytechnique de l'université de Montréal.

conseiller spécial auprès du chef de l'UN; M. Clément Patry, jusqu'ici président adjoint du Parti présidentiel, devient directeur du conseil exécutif de l'UN. Tous ces postes comportent le droit de vote.

M. Phil Cossette, ancien président du Parti créditiste, devient conseiller auprès de l'organisation de l'UN.

M. Bellemare a aussi annoncé le début d'une campagne de souscription en vue d'amasser \$100.000 pour défrayer les frais de publicité à la radio et à la télévision, qui débutera le 15 septembre et qui durera 26 semaines.

Pourparlers

Les pourparlers avec le PP, entrepris en novembre der-



Maurice Bellemare

nier, se sont déroulés dans un esprit de bonne entente et de "grande gentillesse," a dit M. Bellemare qui a ajouté qu'il poursuit ses efforts en vue de signer un autre protocole avec l'aile québécoise du Parti conservateur.

"Je pense que les 28.000 membres du Parti présidentiel vont suivre l'exécutif du parti et passer à l'Union nationale," a déclaré pour sa part M. Clément Patry, président adjoint du PP, à la suite de la fusion de son parti avec l'UN.

En l'absence du chef intérimaire de son parti, M. Yvon Brochu, empêché d'assister à la conférence de presse, M. Patry a expliqué que les créditistes avaient confié à leur exécutif le mandat de

négoier une fusion avec un autre parti politique.

M. Patry a ajouté que les créditistes qui appuient présentement M. Camil Samson, n'ont pas voté créditiste aux élections de 1973 et ne sont pas de vrais partisans.

De sorte qu'il peut affirmer, a-t-il dit, que les 300.000 votes recueillis aux élections de 1973 par le Parti créditiste, iront à l'UN aux prochaines élections.

"La fusion de l'Union Nationale et du Parti présidentiel est faite pour les meilleurs intérêts du Québec", a déclaré de son côté M. Roch LaSalle, député conservateur de Joliette à Ottawa.

M. LaSalle, qui a assisté à la fusion au cours de laquelle a été signé le protocole d'entente entre les deux partis, a



Yvon Brochu

révélé qu'il avait rencontré trois ou quatre fois M. Maurice Bellemare, chef de l'UN, depuis quelques mois.

M. LaSalle n'a pas écarté la possibilité de venir sur la scène politique québécoise, "si jamais j'ai la preuve que je peux mieux servir les intérêts des Québécois à Québec qu'à Ottawa".

"Je suis fort sensible à la résurrection de l'UN," a-t-il dit, soulignant du même coup qu'il avait été un des premiers à préconiser un regroupement des partis de l'opposition en une troisième force politique.

L'UN doit maintenant mettre sur papier un programme qui colle au Québec d'aujourd'hui et non pas au Québec d'hier, a-t-il dit.

Lors de sa conférence de presse, M. Bellemare était entouré de MM. Roch LaSalle, député conservateur de Joliette à Ottawa; Jean-Paul Cloutier, ancien ministre du Bien-être et de la Santé; Jean Martineau, Armand Russell et Armand Maltais.

M. Phil Cossette n'a pu assister à la réunion en raison du mariage de son fils le même jour. M. Yvon Brochu était aussi absent mais a fait parvenir à M. Bellemare un message dans lequel il assurait de toute sa coopération.

Le protocole d'entente stipule sur quels grands principes reposera le prochain protocole du parti et les grandes lignes de sa prochaine constitution.

LES PHARMACIES

brunet

ENR

PRIX SUR PLACE

EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 JUIN 1975

ARRID "EXTRA SEC" 9 oz + 3.6 oz gratis, désodorisant en aérosol SUGG. 2.19 SPECIAL 1.69 SUR PLACE 1.57	KAOPECTATE 8 oz, contre la diarrhée SUGG. 1.50 SPECIAL 1.19 SUR PLACE 1.09	NEET 200 gm, dépilatoire en aérosol SUGG. 3.89 SPECIAL 2.97 SUR PLACE 2.79	OLD SPICE lotion après rasage, 9 1/2 oz SUGG. 3.80 SPECIAL 2.29 SUR PLACE 2.17	SCOPE 24 oz, plus 40% gratis gargarisme, rince-bouche SUGG. 2.53 SPECIAL 1.99 SUR PLACE 1.79
BRECK shampoo ou crème-rinse, 15 oz SUGG. 2.79 SPECIAL 1.89 SUR PLACE 1.79	TURTLES Chocolat foncé (pur) 14 onces de Smiles SUGG. 3.65 SUR PLACE 2.39 (Cette semaine seulement)	NORMO-GASTRYL 40 comprimés effervescents pour la digestion SUGG. 2.25 SPECIAL 1.27 SUR PLACE 1.17	FACELLE Royale 100 x 3 plis, papier-mouchoir SUGG. .66 SUR PLACE 1.00 2 boîtes pour (Cette semaine seulement)	SECRET "ULTRA SEC" 6 oz SUGG. 1.67 SPECIAL .89 SUR PLACE .87
CORICIDIN "D" 60 comprimés contre le rhume des foies et la congestion des sinus SUGG. 4.69 SPECIAL 2.97 SUR PLACE 2.79	NOXZEMA crème 14 oz SUGG. 2.99 SPECIAL 2.09 SUR PLACE 1.89	TROPIC TAN 4.7 oz, huile ou lotion pour bronzer de Noxzema SUGG. 1.59 SPECIAL 1.23 SUR PLACE 1.09	FINAL NET 4 oz, fixatif pour cheveux rebelles de Clairal SUGG. 1.79 SPECIAL 1.19 SUR PLACE .99	MAALOX suspension 12 oz, ou 50 comprimés, anti-acide, moux d'estomac SUGG. 2.79 SPECIAL 1.69 SUR PLACE 1.59
NUDIT "JUDIT" dépilatoire, crème pour figure 1 oz, crème pour jambes 4 1/2 oz SUGG. 3.25 SPECIAL 2.09 SUR PLACE 1.99	ROGIER SHAMPOO 16 oz, camomille simple, goudron, citron, henné, salvadol SUGG. 2.99 SPECIAL 1.59 SUR PLACE 1.47	TROUSSE D'URGENCE "AUTOMOBILE" de Curity SUGG. 5.99 SPECIAL 3.59 SUR PLACE 3.39		

PRIX DE TOUS LES JOURS

ADD-IN 6.3 oz, fixatif pour cheveux en aérosol SUGG. 1.99 PRIX brunet 1.39	BAN Roll-on, ultra-sec 1 1/2 oz, déodorant SUGG. 1.65 PRIX brunet 1.19	ROUX FANCY TONE, teinture crème SUGG. 1.79 PRIX brunet .99	SAC A GLACE Viceroy, no HC-4010 SUGG. 3.99 PRIX brunet 2.79	SHAMPOO JOHNSON POUR BEBES 15.2 oz SUGG. 3.39 PRIX brunet 2.29
AMPHOGEL 12 oz, moux d'estomac, anti-acide SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.79	CLIFTON sel à bain en sac de 3 lb, no 57 SUGG. 1.50 PRIX brunet 1.19	CURE-OREILLE en 400's de Johnson & Johnson sugg: 2.59 PRIX brunet 1.57 (Cette semaine seulement)	LUX SAVONS LUX format pour le bain, paquet de 2 savons SUGG. .95 PRIX brunet .77	SHY Seringue vaginale - liquide VALEUR 9.54 SUGG. 6.95 PRIX brunet 5.59
BAIN de SOLEIL ANTOINE, blanc ou foncé, 3 1/2 oz SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.99	DIMETAPP ELEXIR 4 oz, antihistaminique décongestionnant SUGG. 2.12 PRIX brunet 1.19	6-12 ou OFF 5 oz, 100 ml, anti-mouches en aérosol SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.49	REDUCE SLIM-MINT en 35, une méthode moderne qui contrôle l'appétit SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.79	STAYFREE MINI-SERVETTES en 30's SUGG. 1.82 PRIX brunet 1.39
BALANCES CHAMBRE DE BAINS de Counselor, couleurs assort. SUGG. 7.98 PRIX brunet 5.47	QUIET TOUCH mèches pour cheveux, au ginseng SUGG. 4.95 PRIX brunet 2.99	ROTOSTAR Masse soins plastique pour développer le buste avec un format de crème bustoline gratuit SUGG. 29.95 PRIX brunet 20.99	MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741 PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712 <small>Wm Brunet, M.D. Propriétaire</small>	PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363 <small>Wm Brunet, M.D. Propriétaire</small> PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221 <small>Henn Brunet, L.P. Propriétaire</small>

Le Luxembourg veut de l'uranium canadien



Gerda Munsinger

OTTAWA (d'après PC, AP et AFP) — Le premier ministre Trudeau est revenu, en fin de semaine, d'une tournée de quelques jours en Europe en vue de l'établissement de liens entre le Canada et la Communauté économique européenne.

Plus tôt, samedi, M. Trudeau s'était entretenu avec le premier ministre luxembourgeois, M. Gaston Thorn, complétant ainsi sa tournée des neuf pays-membres de la CEE.

Le premier ministre canadien a déclaré, devant des journalistes européens et canadiens, qu'il souhaitait que

le Canada entretienne avec l'Europe des neuf des "relations contractuelles" dépassant le stade commercial pour représenter une coopération plus vaste, notamment dans les domaines économique et industriel.

C'est vraisemblablement vers 1976 que les relations entre la CEE et le Canada entreront dans une phase active.

Le Canada entretient avec l'Europe des neuf des "relations contractuelles" dépassant le stade commercial pour représenter une coopération plus vaste, notamment dans les domaines économique et industriel.

"Nous ne voulons pas tourner le dos à notre principal partenaire, les États-Unis, a ajouté M. Trudeau, mais nous essayons de diversifier les possibilités de nos relations économiques, commerciales et industrielles."

La visite de M. Trudeau et de son épouse s'est déroulée dans l'ensemble dans une atmosphère de sympathie et de cordialité.

Le programme officiel du premier ministre laissait le temps pour quelques moments de loisirs. Samedi, par exemple, après les entretiens politiques, M. Trudeau a effectué à pied le trajet qui le

conduisait du palais grand-ducal à travers les petites ruelles jusqu'au Monument aux morts où il a déposé une couronne. De même, il a parcouru à pied les quelques centaines de mètres, en passant par les remparts, de la vieille forteresse que fut Luxembourg, pour se rendre au lieu de la conférence de presse qu'il a accordée.

Trudeau ne fera pas d'excuse à Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait savoir samedi qu'il n'offrirait aucune excuse pour les propos qu'il a tenus relativement aux dépenses auxquelles s'est livré l'ex-premier ministre John Diefenbaker, entre 1957 et 1962.

Il a déclaré que le sommet de l'Otan et ses entretiens avec les premiers ministres du Danemark et du Luxembourg ne lui ont pas laissé le temps "de s'inquiéter des problèmes de M. Diefenbaker."

Mardi, M. Diefenbaker avait accusé M. Trudeau de vouloir détruire sa réputation et avait réclamé des excuses ou des explications aux Communautés ou devant le Comité des droits et privilèges.

"Je pourrais lui fournir des explications selon qu'il en réclamera," a affirmé M. Trudeau aux journalistes, quelques minutes après son arrivée à l'aéroport d'Ottawa, d'un retour d'une tournée de cinq jours en Europe.

Le chef de gouvernement a

A ce propos, M. Trudeau a indiqué que la politique commerciale de son pays tend à insister sur l'industrie de transformation et non à exporter indéfiniment des matières premières.

Entente

Le premier ministre, traçant un bilan de sa visite, a dit espérer que "les ministres des neuf pays membres de la Communauté européenne donneront un mandat à la Commission européenne de

ACHETONS MONNAIE DOLLARS EN ARGENT

1925-36-37-46	\$10.00
1938	\$20.00
1945	\$50.00
1947	\$50.00 à \$100.00
1948	\$300.00 et plus
1950-51-52-54-55-56	\$5.00
1957-58	\$3.00

COMPTOIR DE MONNAIE LAURIER
Place Laurier, Ste-Foy
653-8213

TRAVAILLEZ-VOUS DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL? SONGEZ-VOUS A OEUVRER DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT?

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DU: PROGRAMME D'ETUDES EN DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)

Le programme

- est conçu dans une optique interdisciplinaire
- se donne à TEMPS COMPLET (septembre-juin) et à TEMPS PARTIEL (septembre-décembre, janvier-avril, mai-août)
- mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération Internationale

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant à:

Secrétaire général
Institut de Coopération Internationale
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Tél.: (613) 231-2340/4910

UNIVERSITE D'OTTAWA OTTAWA UNIVERSITY

Gerda Munsinger veut rétablir la vérité

TORONTO (d'après PC) — Mme Munsinger est à Toronto pour participer au "Barbara Frum Show", qui commence sur le réseau CBC-TV samedi.

Mme Munsinger est à Toronto pour participer au "Barbara Frum Show", qui commence sur le réseau CBC-TV samedi.

Un rapport émanant de la Gendarmerie royale du Canada avait mis en lumière que le premier ministre du temps, M. John Diefenbaker, n'avait pas sévi contre M. Pierre Sévigny, un ex-ministre associé de la Défense, relativement à sa liaison avec la femme allemande, un soi-disant ex-agent d'espionnage soviétique.

Mme Munsinger, âgée maintenant de 46 ans, a déclaré qu'il n'y avait "rien du tout... C'était juste un affaire montée de toutes pièces par la presse et les politiciens".

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ELAN ST-LAZARE, COMTE DE BELLECHASSE APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire ci-haut mentionnée demande par la présente des soumissions pour la Pose de Luminaires et Travaux Connexes à chacun des endroits suivants:

- 1- Ecole Ste-Marie de St-Lazare
- 2- Ecole de St-Nérée
- 3- Ecole Centrale de St-Damien
- 4- Ecole de Buckland
- 5- Ecole de St-Nazaire
- 6- Collège St-Joseph et Couvent d'Armagh

L'Entrepreneur-général peut soumissionner pour un ou plusieurs des endroits mentionnés en indiquant les montants par endroit puisque les contrats seront attribués séparément par école.

Les plans, devis et formules de soumission pourront être obtenus au bureau de Guy Pinel, Directeur de l'équipement à l'Ecole Ste-Marie, St-Lazare, Comté de Bellechasse, moyennant un dépôt de cinquante (\$50) dollars en argent ou par chèque visé payable à l'ordre de la Commission Scolaire de l'Elan, remboursable quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions à ceux qui auront présenté une soumission et sur réception des plans et devis en bon état.

Les plans et devis pourront être consultés au Bureau des Soumissions Dépouées de Québec.

L'Entrepreneur-général doit remettre sa (ses) soumission(s) au bureau de Guy Pinel, à l'adresse mentionnée, présentée (s) sur les formules du Bureau d'Ingénieurs-Conseils, Royer, Royer, Thivierge au plus tard le 11 juin 1975 à 15 heures. Les soumissions sont ouvertes et lues le 11 juin 1975 à 16 heures au même endroit.

Les soumissions (l'original et une copie) devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de la Commission Scolaire de l'Elan d'un montant égal à 10% du total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant, et d'un certificat d'engagement.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni aucune ni la plus basse soumission.

Alexandra D'Astous, Directeur-Général.

avis légaux

AVIS TROISIEME PUBLICATION

Prenez avis que M. J. Laval Tanguy, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additionnel pour le transport d'engrais pour la fertilisation du sol dans la région numéro 1. Le requérant détient une attestation portant le numéro Q-501 811 pour la région numéro 3.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 385 Est, Boul. Charest, Québec, P.Q.

BELIVEAU BEAUDET CHOUINARD & ASSOCIES
2 Place Québec, Suite 836
Québec, P.Q. G1R 2B5

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE APPEL D'OFFRES No: 75-07

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec demande des soumissions pour:

PROJET # 448-75 Peinture en Bâtimet; ECOLE SEC. JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT

PROJET # 449-75 Peinture en Bâtimet; ECOLE SEC. SAINT-PATRICK

PROJET # 450-75 Peinture en Bâtimet; ECOLE SEC. JEAN-DE-BREBEUF

PROJET # 451-75 Peinture en Bâtimet; ECOLE SEC. JEAN-DE-BREBEUF

PROJET # 452-75 Réfection de murs en briques; RESIDENCE DES REV. SOEURS, VANIER

PROJET # 453-75 Réfection de murs en briques; RESIDENCE STS-MARTYRS

PROJET # 454-75 Démolition; ECOLE ANNE-HEBERT

PROJET # 455-75 Peinture; INSTITUT DE LA MARINE

Seuls sont autorisés à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur du contrat et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la valeur du contrat. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.

Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la caution garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) de la valeur du contrat et émis par cette compagnie au nom et aux frais de l'entrepreneur-général et au bénéfice de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, s'il obtient le contrat.

Les cautionnements de soumissions seront retournés aux soumissionnaires non adjudicataires dans un délai raisonnable.

Le soumissionnaire devra être en mesure de fournir une police d'assurance responsabilité civile d'entrepreneur, dont la limite inclusive sera de \$100,000.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité, à la circulation, les permis de démolition et l'élimination de la poussière et des débris.

Les soumissionnaires pourront se procurer une (1) copie complète des documents contractuels, ainsi que deux (2) copies de la formule de soumission au bureau de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, 630 ouest, rue Christophe-Colomb, Québec, P.Q., à compter du 9 juin 1975, de 10:00 heures à 18:30 heures.

Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées et adressées à 630, ouest, rue Christophe-Colomb, Québec, P.Q., seront reçues pas plus tard que le 17 juin 1975 à 11:00 heures (heure en vigueur localement).

La mention "Soumissions pour" devra apparaître sur l'enveloppe de soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu le 17 juin 1975, à 11:00 heures (heure en vigueur localement) à 630 ouest, rue Christophe-Colomb.

Le Secrétaire,
Jules Frémont, c.r.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC, 144, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC, G1S 2N9

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

LANCASTER

Lancaster

Pour avoir la peau douce par tous les temps la Ligne Adoucissante Lancaster

Si vous avez la peau sèche et très sensible, vous savez comme elle peut se déshydrater et s'irriter facilement. C'est pour cette raison que Lancaster lance sa nouvelle Ligne Adoucissante qui ne se contente pas d'hydrater la peau: elle prévient la déshydratation en renforçant la protection naturelle de l'épiderme et lui apporte les éléments calmants et adoucissants capables d'assurer un bien-être et un confort réels par tous les temps, en toutes saisons. La Ligne Adoucissante a été rigoureusement testée pour minimiser les risques de réactions.

Démonstration

Venez rencontrer madame Guay, représentante de la maison Lancaster, à nos comptoirs des cosmétiques de Place Laurier, du 4 au 7 juin inclusivement.

Cadeau

Avec tout achat minimal de 7.50 de produits Lancaster, vous recevrez gratuitement un coffret contenant quelques produits de la Ligne Adoucissante.

Syndicat Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Cézanne

Cézanne

Nouveau: Le traitement à donner à votre peau pour que celle-ci conserve son air de jeunesse

L'équilibre du facteur PH est enfin arrivé. Les cosmétiques Cézanne introduisent l'ensemble "Par excellence" des produits de traitement pour l'épiderme. Les ingrédients que la femme désire depuis si longtemps pour traiter son visage, sont maintenant accessibles.

- L'équilibre de l'hydratation ou hydrate
- L'équilibre du facteur PH (acide)
- Vitamine E
- Protéines enrichies
- Non parfumé

Tous les produits de traitement Cézanne sont disponibles pour les soins de votre peau, qu'elle soit sèche, normale ou grasse.

- Crème nettoyante 6.00
- Tonique et astringent 5.00
- Lotion hydratante 6.50
- Crème nourrissante 6.75
- Lotion pour les mains 3.75

Démonstration

Venez rencontrer madame Marthe Joyal, représentante de la maison Cézanne, à nos comptoirs des cosmétiques de Mail St-Roch le 4 et le 5 juin, de Place Laurier le 6 juin, et de Place Fleur de Lys le 7 juin.

Cadeau

Avec tout achat de 6.50 et plus de produits Cézanne, vous recevrez en cadeau un mascara et une ombre à paupières.

Syndicat Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Des symboles de libération pour la Québécoise

par Monique PAYEUR

L'une a les cheveux noirs et les yeux bruns très perçants. Elle ne passe pas inaperçue. C'est une vedette de télévision très connue. Mais pour les femmes qui l'entourent à Carrefour 75, c'est plus, beaucoup plus qu'une vedette: c'est une reine, une déesse, une héroïne, une idole qu'on veut voir et toucher. Lise Payette, apparaît comme un symbole de la libération pour beaucoup de femmes en 1975.

L'autre a les cheveux très blancs, et des yeux bleus très doux. Elle circule discrètement. Beaucoup de jeunes femmes ne connaissent pas le sénateur. Elle passe presque inaperçue. Elle fut l'une des premières Québécoises à entrer dans un champ strictement réservé aux hommes, la politique. Thérèse Casgrain est intensément présente à Carrefour 75.

Si Lise Payette et Thérèse Casgrain visent toutes deux l'amélioration de la condition féminine dans la société québécoise, elles sont en opposition radicale sur la notion de femme libre.

Divorce et propriété

OTTAWA (PC) — Irene Murdoch perdit tout ce qu'elle possédait quand un divorce mit fin à 25 ans de mariage. Son époux obtint en effet l'entière propriété du ranch qu'ils avaient tous deux érigé.

Cette affaire pourrait toutefois être prise comme exemple dans la rédaction de nouvelles lois sur la propriété qui reconnaîtrait des droits plus vastes aux épouses, dans les cas de divorce.

La commission de réforme du Code civil, dans un document de travail sur la propriété familiale, affirme que le cas Murdoch illustre le fait que "la justice simple est absente de nos lois."

La cour ayant prononcé le divorce n'avait tenu aucun compte de sa contribution au travail et à l'administration du ranch familial, qui était la même à peu près que celle du mari.

"Le fait qu'elle était aussi responsable que le mari de la valeur prise par la propriété ne permettait quand même pas à la cour d'interpréter le titre légal du ranch."

"Une telle loi n'est plus tolérable dans une société qui professe la justice et les valeurs humaines."

La commission de réforme du code suggère donc un changement en profondeur de la loi sur la propriété familiale.

Les épouses qui élèvent des enfants n'ont habituellement la possession d'aucun titre de propriété, même pas souvent sur les épargnes qu'elles peuvent réaliser sur l'argent épargné du budget familial.

La commission de réforme croit que la loi doit être modifiée afin de reconnaître la contribution de la femme mariée. "Les procédures légales ne doivent plus tenir compte uniquement de quelles personnes ont gagné les revenus et de quelles personnes ont acheté les propriétés communes."

Pour Lise Payette, la femme libre accomplit les mêmes tâches que les hommes, de la garde des enfants jusqu'à l'administration de compagnies. Pour elle, un juste équilibre social implique la participation égale des hommes et des femmes à tous les paliers de la société.

Elle considère que le véritable épanouissement des femmes a commencé en 1968, avec l'émission "Place aux femmes" qu'elle animait à Radio-Canada avec Guy Provost. "La première fois qu'on a braqué sous le nez d'une femme un micro et qu'on lui a demandé de s'exprimer, elle était incapable de le faire, dit-elle. Depuis, les femmes ont appris, et très vite."

Mme Payette semble envisager sérieusement de faire carrière en politique. Dans les couloirs de Carrefour 75, elle a semé l'idée d'un parti politique féminin, qui permettrait aux femmes de se familiariser avec les rouages politiques.

Plusieurs femmes, en lui serrant la main (laissez-moi vous toucher, dit l'une d'elles), la supplient d'accepter de se porter candidate aux élections "afin de nous représenter". Elle sourit, écoute, parle peu et doucement. Elle dit qu'elle va réfléchir, suggère que beaucoup d'autres femmes se portent candidates en même temps qu'elle.

Sous quelle bannière? Dans aucun des partis politiques actuels, et sûrement pas au fédéral, dit-elle. Que fera-t-elle? Elle avoue volontiers qu'elle ne sait pas dans le moment, qu'elle piétine, qu'elle cherche...

Thérèse Casgrain réticente

Le radicalisme de femmes comme Lise Payette ne plaît pas à Thérèse Casgrain. Cette femme, qui fut parmi les premières à demander aux femmes de s'impliquer davantage dans la vie publique, n'aime pas un certain "vent de folie" qui fait rage présentement.

Elle affirme carrément que les femmes demeurent encore celles qui portent les enfants et doivent assumer une bonne part de leur éducation. Opposée à l'avortement sur demande, elle considère que la baisse de la natalité est dramatique pour le Québec et qu'il faudra agir en vue d'augmenter le nombre d'enfants.

Le sénateur s'est déclaré déçu de cette rencontre où, selon elle, les véritables problèmes n'ont pas été attaqués. Elle s'est vite retirée des débats.

Elle considérerait plus positif un engagement individuel des femmes au niveau des partis politiques existants et aux paliers décisionnels de la société.

On est
aux p'tits soins
avec
VOS TENTURES



Nous sommes fiers de vous offrir ce qu'il y a de mieux en finition de draperie.

Adjust-a-drape.

P. Ferland
(1975) Inc
294, RUE DU PONT
TEL.: 524-3531



C'est payant une Honda Civic.

Pour bien des gens, économiser, c'est acheter à bas prix. Pour d'autres, c'est une question de millage-essence. Mais quand vous trouvez tout cela réuni, vous comprenez ce qu'est l'utilisme: le principe sur lequel repose la conception de la Honda Civic. Et ça, c'est payant!

C'est payant parce que, d'après l'Agence américaine de protection de l'environnement, la Honda Civic a roulé 49,2** milles au gallon sur la piste des essais "grand-route".

C'est également payant parce que, pour moins de \$3,000, c'est selon nous, la meilleure aubaine que vous puissiez trouver. Et les experts sont bien d'accord.

"...la Civic est l'antidote parfait à la pénurie d'essence et à l'escalade des prix, les deux problèmes les plus urgents auxquels nous ayons à faire face..." (Road Test, E.U.)

"...C'est une voiture de son époque qui arrive merveilleusement à point..." (La Presse, Jacques Duval)



Civic offre le confort du conducteur, une ligne sport et l'économie pure et simple, dans une synthèse qui est la meilleure que nous ayons jamais vue..." (Motor Trend, E.U.)

La Honda Civic offre davantage. Par exemple: autant d'espace intérieur que certaines voitures de

grandeur moyenne. La traction avant assure une meilleure tenue de route. La suspension entretournée MacPherson, indépendante aux quatre roues, est une caractéristique coûteuse qu'on trouve rarement dans une petite voiture économique.

Le moteur de la Civic, à arbre à cames en tête, a un carter en alliage d'aluminium. Freins avant à disque et assistés. Sièges baquets inclinables. Moquettes partout, amovibles pour le nettoyage. Dégivreur de glace arrière et aération super-efficace par bouches de sortie individuelles, et beaucoup plus.

La Honda Civic offre toutes ces caractéristiques en équipement standard, pour moins de \$3,000 et vous assure un étonnant millage-essence. Il n'est donc pas surprenant que la Honda Civic ait obtenu le titre de "voiture de l'année" au Japon, pendant 3 années de suite. Prenez le volant de l'économie.

C'est payant, une Honda Civic!

Moins de **\$3,000/49.2** m/gal.

La Honda Civic. L'automobile réinventée.

**Basé sur le prix de détail suggéré de la Honda Civic selon la boîte de vitesse manuelle, à deux portières, F à B. Montréal, Toronto et Vancouver. Le prix n'inclut pas les frais de manutention, de transport ou de préparation, ni l'immatriculation, ni la taxe provinciale. Les prix et caractéristiques sont sujets à changement sans préavis. **Basé sur l'essai millage-essence 1975 du Bureau américain pour la protection de l'environnement, dans des conditions de grand-route avec un modèle semblable à boîte de vitesse manuelle, et converti au gallon impérial.

Garage O. Gosselin Inc.
185 avenue St-Sacrement
QUEBEC G1N 3X4
681-0525

E. G. Automobile Inc.
155, rue Kennedy
LEVIS, Québec G6V 6E2
833-2135



AS-TU TON V'LÀ TA CHANCE

TIRAGE: VENDREDI



L'animatrice bien connue Lise Payette prenait part aux discussions qui groupaient, en fin de semaine, 500 femmes du Québec à l'université Laval.

Carrefour 75: enthousiasme et réflexion pour 500 Québécoises

par Monique PAYEUR

L'avortement et les garderies ont tenu la tête d'affiche de l'assemblée plénière de Carrefour 75, alors qu'une majorité de femmes s'est exprimée en faveur d'une libéralisation de mesures législatives sur l'avortement et les garderies qui permettraient aux femmes de prendre davantage en main leur destinée.

Le "cheap labor", la dénatalité et la difficulté pour les femmes d'accéder à des postes décisionnels ont cependant peu retenu l'attention des participantes à cette rencontre de 500 femmes venues de tous les coins du Québec à l'université Laval, en fin de semaine dernière.

Les assises de cette première réflexion collective de Québécoises, sous l'instigation du Conseil du statut de la femme, a reçu une large diffusion par la société Radio-Canada qui a télévisé en direct hier les délibérations des participantes. D'autre part, LE SOLEIL et Le Devoir avaient délégué des journalistes à cet événement, ce qui a fait l'objet de vives protestations de la part des congressistes.

L'atelier sur les communications a d'ailleurs recommandé de "sortir l'information sur les femmes du ghetto des pages ou émissions féminines pour l'intégrer dans l'information générale. Ainsi, Carrefour 75 relève-t-il de l'actualité et des affaires publiques au même titre qu'un congrès d'une centrale syndicale, a-t-on précisé.

Beaucoup de défrichage

Même si, au début de la rencontre, vendredi soir, Mme Mary Gusella, directrice du secrétariat de l'Année internationale de la femme à Ottawa, faisait remarquer

aux participantes que "ce n'est pas par voie législative qu'on pourra faire accéder les femmes aux postes d'autorité dans l'entreprise, dans les universités, et dans toutes les sphères de l'activité économique et sociale", les 500 femmes réunies à Laval ont davantage orienté leur action, en fin de semaine, sur le réaménagement des mesures législatives qui nuisent à leur épanouissement présent.

Formé de 423 personnes inscrites, venues de toutes les régions du Québec et issues de toutes les classes sociales, de 80 personnes ressources, dont 25 hommes, Carrefour 75 a suscité un grand enthousiasme auprès de tous les participants. Les femmes présentes ont travaillé pendant toute la journée de samedi dans les 21 ateliers de travail, se penchant sur tous les problèmes de la Québécoise en 1975.

Toutes les tables rondes ont soumis des recommandations à la plénière, exigeant des ministres Marc Lalonde, Claude Forget et Fernand Lalonde, présents à cette séance, qu'ils diffusent auprès des participantes et des groupes de pression les résultats de leurs délibérations et qu'ils en fassent rapport aux autorités gouvernementales.

Visiblement mal à l'aise face à un auditoire de femmes bien décidées à se faire entendre, les ministres n'ont pu, comme il fallait s'y attendre, répondre aux demandes bien précises des participantes sur les garderies et l'avortement en particulier. Cette situation n'a pas empêché les femmes de sortir satisfaites du Carrefour 75, où elles ont pu confronter leurs expériences et étudier leur situation sociale à fond.

Toutefois, certaines femmes ont regretté la trop grande émotivité qui a transpiré au cours de la plénière, alors que les ateliers de travail avaient constitué une véritable prise de conscience des femmes en leur force et leur pouvoir.

D'autre part, il n'a pas été soumis à l'assemblée de suggestion qui permettrait aux femmes de s'impliquer, chacune individuellement, dans le monde du travail et la vie politique, afin de s'imposer davantage au niveau des postes décisionnels.

La moitié des participantes était composée de travailleuses et l'autre de femmes au foyer. Du groupe de travail-

leuses, peu d'entre elles occupaient des fonctions administratives importantes et peu de sensibilisation a été faite auprès de l'assistance sur les difficultés pour la femme d'accéder aux postes de commande.

Les questions de discrimination en information sur les femmes, les problèmes de santé, l'information sexuelle, l'avortement, le contrôle des naissances, les garderies, l'aide sociale, l'insuffisance du revenu des défavorisés, et les avantages sociaux et financiers pour les femmes responsables de familles ont davantage suscité de débats que les moyens à prendre pour que les femmes acquièrent un réel leadership.

Dissidences dans le monde du travail

Un front commun, formé de cinq organismes, dont la CEQ et la CSN, s'est formé en fin de semaine afin de dénoncer Carrefour 75 "parce qu'il veut laisser croire que le gouvernement apportera des solutions aux problèmes des femmes".

Alors que le gouvernement refuse depuis des années d'écouter nos revendications, ont déclaré les porte-parole du groupe, qui avait convoqué une conférence de presse samedi matin à l'université Laval, nous ne voyons pas ce que nous gagnerions de plus à participer à cette rencontre le Conseil du statut de la femme qui finance la manifestation, n'ayant aucun pouvoir décisionnel au gouvernement.

Les organismes protestataires, SOS Garderies, Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libre et gratuits, la CEQ, la CSN et le Comité de la Condition féminine du Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg, ont tenu leur propre rencontre simultanément à Charlesbourg.

Les représentants du monde du travail avaient déjà accepté d'assister à la manifestation, mais ils se sont récusés à la veille des assises, ce qui a pu expliquer un manque de discussions approfondies dans le secteur du travail.

Subvention à SOS Grossesse

(PC) — SOS Grossesse de Québec vient de recevoir une subvention de \$12,500 du ministère des Affaires sociales pour lui permettre d'effectuer une étude intitulée "Gérer l'imprévisible".

L'étude vise à évaluer qualitativement SOS Grossesse, un service d'écoute utile aux jeunes filles et aux femmes aux prises avec une grossesse non désirée.

L'étude doit aussi identifier les ressources existantes et créées à l'intention des personnes ayant des difficultés à cause d'une grossesse imprévue.

SOS Grossesse est un organisme anonyme, formé de bénévoles et mis sur pied il y a un an. À la suite de la présente étude, dont le rapport doit être présenté à la fin de l'année, il est possible que le service soit étendu à l'extérieur de la ville de Québec.



Les participantes à Carrefour 75 ont pu discuter avec différentes personnalités, dont Mme Simonne Chartrand.

Ce prix est d'autant plus étonnant que le tout nouveau Super Shooter est l'appareil instantané le plus versatile

que Polaroid ait fabriqué. Il utilise six sortes de film Polaroid, du noir et blanc le plus économique au tout nouveau Polacolor 2 — un important nouveau film 60 secondes qui vous en mettra plein la vue avec ses grandes et brillantes photos couleur. Ce nouvel appareil comporte une lentille à trois éléments, un oeil électrique, un obturateur électronique et un réceptacle de cubes-éclairs incorporé. Sans oublier le plaisir de voir vos photos en quelques secondes. Tout ceci pour \$29.95* seulement. N'est-ce pas que c'est super?

© 1975 Polaroid Corporation. "Polaroid" et "Polacolor" sont des marques déposées de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A. *Prix de détail suggéré.

Le nouveau Super Shooter de Polaroid.

\$29.95*

Le plus bas prix jamais demandé pour un appareil du genre.



Ce prix est d'autant plus étonnant que le tout nouveau Super Shooter est l'appareil instantané le plus versatile

que Polaroid ait fabriqué. Il utilise six sortes

de film Polaroid, du noir et blanc le plus économique au tout nouveau Polacolor 2 — un important nouveau film 60 secondes qui vous en mettra plein la vue avec ses grandes et brillantes photos couleur. Ce nouvel appareil comporte une lentille à trois éléments, un oeil électrique, un obturateur électronique et un réceptacle de cubes-éclairs incorporé. Sans oublier le plaisir de voir vos photos en quelques secondes. Tout ceci pour \$29.95* seulement. N'est-ce pas que c'est super?

Le nouveau Super Shooter de Polaroid.

\$29.95*

Le plus bas prix jamais demandé pour un appareil du genre.



Ce prix est d'autant plus étonnant que le tout nouveau Super Shooter est l'appareil instantané le plus versatile

que Polaroid ait fabriqué. Il utilise six sortes de film Polaroid, du noir et blanc le plus économique au tout nouveau Polacolor 2 — un important nouveau film 60 secondes qui vous en mettra plein la vue avec ses grandes et brillantes photos couleur. Ce nouvel appareil comporte une lentille à trois éléments, un oeil électrique, un obturateur électronique et un réceptacle de cubes-éclairs incorporé. Sans oublier le plaisir de voir vos photos en quelques secondes. Tout ceci pour \$29.95* seulement. N'est-ce pas que c'est super?

© 1975 Polaroid Corporation. "Polaroid" et "Polacolor" sont des marques déposées de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A. *Prix de détail suggéré.

Le nouveau Super Shooter de Polaroid.

\$29.95*

Le plus bas prix jamais demandé

l'économie

La baie James: un bon débouché pour les aciéries du Canada

par Marc LESTAGE

Alors que l'industrie canadienne de l'acier bataille pour conserver une position concurrentielle sur le marché mondial, la mise en chantier du complexe hydro-électrique de la baie James représente un débouché im-

portant que les industriels canadiens n'ont pas l'intention de laisser glisser entre leurs doigts.

La Société d'énergie de la baie James est un excellent prospect pour tous les fabricants d'acier. Au cours des dix prochaines années, la SEBJ devra acheter plus de

160.000 tonnes de poutres et de structures d'acier dans l'aménagement du complexe La Grande qui comprend l'érection de cinq barrages.

Le barrage LG2 doit en engloutir à lui seul 54.000 tonnes. C'est au tournant des années 1980 que la SEBJ fera la plus grande consommation

d'acier. A cette date, une dizaine de chantiers majeurs seront en activité.

L'ingénieur H. Attorino Eurlone, de la compagnie conseil Metaltech Inspection Ltée, filiale de Surveyer, Nenninger et Chenevert, une maison de génie qui travaille pour la SEBJ, a joué le rôle

du client difficile et exigeant, samedi, alors qu'il participait au congrès de l'Institut canadien de l'acier. Cet organisme regroupe la plupart des grosses aciéries canadiennes intéressées par la production de poutres et de plaques d'acier.

Au total, la production de ces usines atteint 500.000 tonnes par année et donne de l'emploi à 15.000 travailleurs.

La SEBJ

Parce que la rentabilité d'un projet hydro-électrique découle directement des faibles coûts d'entretien et d'exploitation qui suivent la mise en place de l'équipement, la SEBJ n'a pas l'intention de léziner sur le choix des matériaux à utiliser.

Cette remarque vaut particulièrement pour l'acier, selon M. Burlone. Les critères traditionnels de qualité ne pourront pas être retenus pour le projet de la baie James.

"Nous n'allons pas nous satisfaire des approbations traditionnelles CSA ou ASTM parce que nous avons l'intention d'y ajouter des exigences supplémentaires dans la composition chimique des

acières et leur résistance à l'oxydation", a précisé M. Burlone aux industriels.

Marché mondial

Au cours de la première séance de leur congrès, les dirigeants se sont intéressés à la situation mondiale du marché de l'acier et de la structure métallique.

Le président de l'Institut, M. D.M. Cameron, a fait appel à une plus grande collaboration entre les industries, la main-d'œuvre et les gouvernements pour contenir les coûts de production de l'acier canadien et éviter que le Canada soit rejeté de ce marché mondial important.

On ne prévoit toutefois pas que l'année 1975 pourra être aussi bonne que les précédentes en raison de la récession et de la hausse des taux d'intérêt. Dans l'ensemble, on estime que la production canadienne de poutres d'acier pourra atteindre 430.000 tonnes, soit un peu moins que celle de 1973 et de 1974 que l'on considère comme des années "très actives".

Dans l'ensemble, on constate que ce sont les achats du type commercial ou institu-

tionnel qui accusent les plus fortes baisses.

Plusieurs projets industriels importants, comme celui de l'Hydro-Ontario, devraient cependant contrebalancer cette situation, au cours de 1975. De plus, la demande considérable en réserve qui s'est accumulée depuis 1974, au moment de la pénurie d'acier, a permis de maintenir la production à un bon niveau jusqu'au début de 1975, a rappelé M. Cameron.

On doit entrevoir l'avenir avec optimisme puisque l'année 1975 entraînera aussi un ralentissement marqué des importations d'acier au Canada et la reprise d'un bon volume d'exportation, selon le président. Au total, les résultats nets de ces deux tendances doivent apporter une augmentation modérée dans le total des expéditions des usines canadiennes pour l'ensemble du secteur de l'acier brut.

On parle même d'une production canadienne d'acier brut de 23 à 24 millions de tonnes vers 1979. Ce chiffre signifie une augmentation nette de 7 tonnes, ou 45 pour 100 de plus que la capacité de 1974.

Les communautés d'affaires de Montréal doivent se rapprocher

par Michel MORIN

Envoiyé spécial du Soleil

POINTE-AU-PIC — Si elle veut manifester plus de dynamisme, la Chambre de commerce de Montréal doit envisager un rapprochement avec le Board of Trade (sa contrepartie du côté anglophone), et procéder à une hausse de ses cotisations.

Pour réaliser sur le plan pratique ces objectifs, elle doit favoriser dans les plus brefs délais une rencontre des 40 hommes d'affaires les plus prestigieux de Montréal afin d'assurer du leadership et du financement nécessaires.

C'est là la nature des propositions mises de l'avant par 150 membres de la Chambre de commerce de Montréal (sur les 4.500 membres qu'elle recrute), réunis à Pointe-au-Pic à l'occasion de leur 25e congrès annuel.

Le rapprochement avec les anglophones

Le problème du rapprochement des deux communautés d'affaires de la région de Montréal est encore assez récent. Ce n'est que depuis quelques mois qu'un comité conjoint réunissant la Chambre de commerce et le Board of Trade a été mis sur pied.

Mais les membres n'étaient pas encore de la partie.

On les a donc consultés, et au début du congrès une recherche d'une soixantaine de pages fut remise aux délégués. Elle faisait ressortir clairement que la commu-

nauté des hommes d'affaires de Montréal était divisée, et cela même au niveau des perceptions de l'avenir de Montréal. De plus, les anglophones (60% des cadres objets de l'enquête), étaient "attentistes" pour ne pas dire pessimistes quant à l'avenir de Montréal. C'était là en quelque sorte, les principales conclusions de l'enquête menée auprès de plus de mille hommes d'affaires.

Au cours de ce congrès de trois jours, les congressistes n'ont pu que corroborer la valeur de l'enquête, mais ils n'en sont pas restés là!

Pourtant ils avaient tout pour être pessimistes...

La conférence de l'ancien président de la Chambre de commerce d'Atlanta, M. Lawrence L. Gellerstedt Jr, eut un effet revigorant quand elle ne laissa pas certains congressistes estomaqués; une Chambre de commerce avec un budget de \$24 millions c'est dix fois plus que le budget de la Chambre de commerce de Montréal! Pourtant Atlanta a une population inférieure à celle de Montréal.

C'est exactement ce qu'on voulait, devait nous déclarer dans une entrevue après le congrès M. Gregoire Tremblay, directeur de la recherche qui fut présentée aux délégués.

On nous avait dit, si vous voulez savoir comment des gens ont revivifié une ville, allez voir à Atlanta, devaient-ils continuer.

Signalons que depuis trois ans, la Chambre de commerce de Montréal a pris l'habitude de constituer à l'occasion de son congrès

Dans cette perspective et compte tenu des résultats de l'enquête qui fut respectivement de la Chambre de commerce de Montréal et du Montreal Board of Trade, les organismes d'affaires les plus importants au sein de chacune des communautés, le rapprochement des deux organismes est apparu comme très important aux délégués (cinq propositions sur douze).

Dans cette même veine, le problème du nerf de la guerre, le financement, a également été abordé. "A un moment donné on a réalisé que les grosses entreprises donnaient plus à l'Armée du salut qu'à leur propre chambre", nous dit encore M. Tremblay. Une proposition vise donc à hausser les cotisations demandées aux grandes entreprises en les établissant en fonction de leur chiffre d'affaires.

Enfin une dernière proposition veut que l'on réunisse les 40 hommes d'affaires les plus prestigieux de Montréal (20 dans chacune des deux communautés linguistiques) et qu'on leur demande franchement d'assurer un leadership nouveau, tout en s'engageant à trouver et à fournir les montants nécessaires à la réalisation de nouveaux objectifs susceptibles de rallier l'ensemble de la communauté des hommes d'affaires de Montréal.

Signalons que depuis trois ans, la Chambre de commerce de Montréal a pris l'habitude de constituer à l'occasion de son congrès

La "formule d'Atlanta", un exemple à imiter

L'expérience de la Chambre de commerce d'Atlanta, en Georgie, un exemple à imiter pour les chambres de commerce nord-américaines!

Voilà la question à laquelle a dû répondre chaque congressiste de la Chambre de commerce de Montréal à la suite de la conférence d'un partisan de la "formule d'Atlanta".

Le conférencier, M. Lawrence L. Gellerstedt, a fait une revue de l'effort collectif fait par les hommes d'affaires de la Chambre de commerce d'Atlanta pour revigorer le blason de leur ville.

Le programme d'Atlanta, ce fut d'abord une publicité et des moyens divers mis sur pied pour mettre à contribution les entreprises.

Le programme de publicité et de relations publiques de la Chambre de commerce d'Atlanta est devenu à ce point important qu'il est aujourd'hui, selon M. Gellerstedt, "une institution au sein de la communauté". C'est ce même programme, selon le conférencier, qui a valu à cette ville "un progrès économique incomparable".

L'opération dure depuis treize ans. On y a consacré \$200.000 à \$300.000 par année, soit plus que le budget total de la Chambre de commerce de Montréal qui est pourtant supérieure à Atlanta en population.

Mois après mois, des annonces furent placées dans les grands quotidiens et magazines et au niveau des

principales agences de presse. La télévision fut également mise à partie.

La publicité visait à présenter Atlanta comme une ville d'importance régionale, mais insistait également sur les facteurs sociaux susceptibles d'attirer l'homme d'entreprise. Entre autres, on mettait l'accent sur son climat, sur son rythme de vie, ses attractions pour les jeunes et les visiteurs. Tout cela afin de présenter Atlanta comme une ville propice au mieux-être des hommes d'affaires et de leurs familles. La qualité de la vie apparaissait comme un thème centre du programme de publicité "That's Atlanta".

Pourtant, en 1961, une étude avait présenté Atlanta sous un tout autre aspect.

Aujourd'hui Atlanta a changé.

430 des 500 principales entreprises de la revue Fortune y font affaire. Avec San Francisco, la ville présente une image où il fait bon vivre pour l'homme d'affaires. Malgré la récession qui frappe la plupart des villes américaines, les emplois continuent d'augmenter. En somme le bilan est plus que favorable pour les sommes investies en publicité.

Pourtant, en 1961, une étude avait présenté Atlanta sous un tout autre aspect.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre autorité similaire dans cette province, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

NOUVELLE ÉMISSION

\$125,000,000

Bell Canada

5,000,000 d'actions

Actions privilégiées à dividende cumulatif de \$2.23, rachetables, convertibles, donnant droit de vote, d'une valeur au pair de \$25.00 chacune

Un dividende fixe, cumulatif, privilégié et en espèces de \$2.23 par action par année, quand et tel que déclaré par le conseil d'administration, courra à compter du 26 juin 1975 et sera payable trimestriellement le 2^e jour des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les Actions Privilégiées — \$2.23 ne seront pas rachetables avant le 2 juillet 1981 mais pourront être rachetées à compter de cette date et par après à \$25.00 par action avec prime si rachetées le ou avant le 2 juillet 1987 plus les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date fixée pour le rachat.

Privilège de conversion

Les Actions privilégiées — \$2.23 peuvent être converties en actions ordinaires de Bell Canada à raison d'une action ordinaire pour deux Actions Privilégiées — \$2.23, au choix du détenteur, en tout temps avant la première des dates suivantes: la fermeture des bureaux le 2 juillet 1987 ou le dernier jour ouvrable précédant la date fixée pour le rachat de ces actions. Cette modalité de conversion est faite sous réserve de rajustement dans certains cas.

Des demandes ont été formulées pour que les Actions Privilégiées — \$2.23 soient inscrites aux bourses de Montréal, Toronto et Vancouver. L'acceptation de ces demandes sera sujette à la production dans les 90 jours des documents requis et de preuve de distribution satisfaisante.

Nous offrons conditionnellement pour notre propre compte, mais sujet à vente préalable, ces Actions Privilégiées — \$2.23 si et lorsque et tel qu'elles auront été émises et que nous les aurons acceptées conformément aux conditions stipulées à la convention de souscription avec Bell Canada, et sujet à l'approbation de tous les aspects juridiques par Me Guy Houle, chef du contentieux, pour le compte de Bell Canada, et par MM. McMaster, Meighen, Minnion, Patch, Cordeau, Hyndman & Legge pour notre compte.

Prix: \$25.00 par action pour rapporter 9.12%

Les souscriptions seront reçues sous réserve de rejet ou de répartition en tout ou en partie et l'on se réserve le droit de fermer les livres de souscription en tout temps sans avis. L'on s'attend à ce que les Actions Privilégiées — \$2.23 soient disponibles pour livraison aux environs du 26 juin 1975.

Greenshields Incorporée
Wood Gundy Limitée
Richardson Securities of Canada

A. E. Ames & Cie Limitée

Dominion Securities Corporation Harris & Associés Limitée
McLeod, Young, Weir & Cie Limitée
Lévesque, Beaubien Inc.

Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée
Midland Doherty Limitée
Crang & Ostiguy Inc.
Bongard, Leslie & Co. Ltd.
Hambros Bank Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée
Mead & Cie Limitée
Braut, Guy, O'Brien Inc.
F. H. Deacon & Compagnie Limitée
Kernaghan & Co. Limited
Burgess Graham Securities Limited
Moss, Lawson & Co. Limited
Molson, Rousseau & Cie Limitée
Gordon Securities Limited
John Graham & Company Limited
Brawley Cathers Limitée
McEwen Easson Limited

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée
Burns Bros. and Denton Limited
Cochran Murray & Wisener Limited
Walwyn, Stodgell & Gairdner Ltd.
C. J. Hodgson, Richardson Inc.
René T. Leclerc Incorporée
Odlum Brown & T. B. Read Ltd.
Andras, Bartlett, Gayley Ltée
Gendron, Norris, Osler Inc.
Matthews & Company Limited
Davidson Associés Limitée
Casgrain & Compagnie Limitée
Scotia Bond Company Limited
Chiche et Associés Ltée
Grenier, Ruel & Cie Inc.
Cornell, Macgillivray Limited
Maison Placements Canada Inc.

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
Fry Mills Spence Limitée
Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée
Morgan Stanley Canada Limitée
Equitable Securities Limited
Houston, Willoughby and Company Limited
Pemberton Securities Limited
R. A. Daly & Compagnie Limitée
Gardiner, Watson Limitée
Tassé & Associés, Ltée
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.
Cassels Blaikie & Co. Limited
Wills, Bickle & Company Limited
Edward Glasgow and Co. Ltd.
Tanner Bros. Limited
Goulding, Rose & Turner Limited
Turcot, Wood, Power & Cundill Ltd.

Mai 1975

A LOUER — ST-ROCH

ESPACES POUR BUREAUX, ATELIERS, ENTREPOTS

7,000 PI. CA.

Vous bénéficiez des avantages suivants:

- Chauffé • Ascenseur
- Gicleurs automatiques
- Facilité de chargement par camions

Location \$1.00 le pi. ca.

pour informations:
522-2073
MLLE J. CAYER

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL



M. Jacques Bouchard a été fait "membre honoraire à vie" du Publicité-Club de Montréal lors de la dernière assemblée annuelle de la confrérie publicitaire. Cette première nomination d'un membre honoraire à vie du Publicité-Club coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire d'activités professionnelles de M. Jacques Bouchard, président du Groupe des Communicateurs, de BCP Publicité et président-fondateur du Publicité-Club. (ANN.)

Le dollar à la Barbade

BRIDGETOWN, La Barbade (Reuter) — La Barbade a décidé de briser son lien traditionnel avec le livre sterling pour s'aligner sur le dollar, a annoncé le premier ministre de l'île antillaise, M. Errol Barrow.

Herb Gray réclame l'entrée en vigueur de la deuxième partie de la loi sur les investissements étrangers

par Jean-Paul GAGNE
Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — L'ex-ministre de la Consommation et des Corporations dans le dernier gouvernement Trudeau, M. Herb Gray, a déclaré, samedi, à Montréal que le gouvernement fédéral tirait de l'arrière sur la population au sujet du contrôle des investissements étrangers au Canada.

Parlant à titre d'invité d'honneur au congrès de fondation de la première Association de journalistes économiques du Québec, le député libéral de Windsor-Ouest s'est dissocié de la ligne de conduite du cabinet fédéral et a réclame l'entrée en vigueur immédiate de la par-

divisé sur la question, mais il s'est refusé à nommer qui ce soit, à l'exception du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, en qui il a reconnu un avocat de l'entrée en vigueur immédiate de la partie II.

Selon l'ex-président du Comité d'enquête sur les investissements étrangers au Canada, les craintes de certains ministres viendraient principalement de trois raisons: l'opposition de certaines provinces, la conjoncture économique difficile et la faiblesse du dollar canadien et finalement leur incompréhension de la loi.

Rappelons que la partie I de la loi réglemente les pri-

ses de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers; cette partie est en application depuis le 9 avril 1974.

Quant à la partie II, dont la mise en application avait été prévue pour au plus tard le 31 décembre 1974, elle réglemente les nouveaux investissements faits par des étrangers ou encore par des intérêts étrangers déjà présents au Canada, mais dans un domaine d'activité non relié à leur activité actuelle. (Exemple: Si IBM Canada voulait se lancer dans la fabrication de produits alimentaires.)

L'ex-ministre libéral a déclaré que les avantages signi-

ficatifs exigés par l'agence d'examen des prises de contrôle par des étrangers n'étaient pas un obstacle à tout investissement étranger profitable pour le Canada puisque les investisseurs sérieux font face à des contraintes aussi sévères, sinon plus rigides encore, de la part de bien d'autres pays.

Information

De plus, M. Gray a déploré le manque d'information fournie par l'agence et le gouvernement sur certains aspects de l'application de la loi.

Le député de Windsor-Ouest estime par exemple que le gouvernement devrait rendre plus explicites les

communiqués qu'il publie pour annoncer que tel ou tel projet de prise de contrôle a été refusé ou accepté et fournir les motifs de chaque décision. Cela éclairerait les députés, les industriels, les candidats à un examen éventuel par l'agence, les journalistes et tous les autres qui s'intéressent à la question et les amènerait à croire devant

l'intégrité du processus.

Relativement au manque d'information, M. Gray s'est également demandé pourquoi le ministre Gillespie n'a pas rendu publique la version finale des principes directeurs devant déterminer une entreprise reliée ou non reliée, version qui a pourtant

été communiquée confidentiellement aux provinces et à l'Association des manufacturiers canadiens.

Quant à la performance de l'agence, elle s'établit comme suit: 169 demandes ont été reçues, 73 ont été accep-

tées, 17 ont été rejetées, 18 ont été retirées et 61 sont encore à l'étude. Le personnel de l'agence est d'environ 100 personnes et on compte porter ce nombre à 170 lorsque la partie II sera en vigueur.



Herb Gray

tie II de la loi sur les investissements étrangers.

L'entrée en vigueur de la deuxième partie de cette loi a été promise à maintes reprises depuis la chute du gouvernement Trudeau le 8 mai 1974. Le nouveau gouvernement Trudeau est en poste depuis maintenant un an et rien n'a toujours été fait.

M. Gray a déclaré que le cabinet est de toute évidence

Les journalistes économiques se regroupent en association

Un groupe de journalistes économiques et financiers du Québec ont fondé, en fin de semaine dernière, à Montréal, l'Association des journalistes économiques du Québec (AJEQ).

La nouvelle association a pour but d'accroître et d'améliorer la diffusion de l'actualité économique, financière, et technique au Québec, de promouvoir la formation et le perfectionnement des journalistes oeuvrant dans ce secteur, d'assurer la représentation des journalistes économiques auprès des gouvernements, corps publics, associations, entreprises et organisations diverses et de favoriser la connaissance mutuelle, les échanges et la coopération entre les membres.

L'AJEQ a de plus accepté au cours de son congrès de fondation son affiliation à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

L'AJEQ sera dirigée par un conseil exécutif de cinq membres formé des personnes suivantes: Robert Pouliot, La Presse, président; Jean-Paul Gagné, Le Soleil, vice-président à la formation; Jean Chartier, Le Jour, vice-président aux activités; Harvey Shepherd, Globe and Mail, secrétaire; Pierre Gravel, agence Ecobec, trésorier.

Bourses à 3 savants

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada vient d'accorder des bourses commémoratives I.W. Killam à trois hommes de science canadiens de réputation internationale.

Les récipiendaires sont MM. Herbert Gush, professeur au département de physique de l'Université de la Colombie-Britannique; Donald O. Hebb, professeur en physiologie de l'Université McGill et ex-chancelier de cette institution, ainsi que John C. Polanyi, professeur au département de chimie de l'Université de Toronto.



GUY ST-ONGE
pharmacien
propriétaire

PHARMACIES JEAN COUTU



GUY ST-ONGE
pharmacien
propriétaire

PHARM & ESCOMPTES

HEURES D'OUVERTURE
Lun., mar., merc., de 9h a.m. à 6h p.m.
Jeudi, vendredi, de 9h a.m. à 10h p.m. Samedi, de 9h a.m. à 6h p.m.





<p>WESTINGHOUSE</p>  <p>RADIO MINIATURE AM TRANSISTORISE</p> <p>AVEC CE COUPON \$4.49</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>EXPIRATION: 7 JUIN.</p>	<p>BAIN DE SOLEIL ANTOINE</p>  <p>Crème solaire donne un bronzage uni, doré et tenace. Blanc ou brun foncé.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.39</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.25 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>GELUSIL ANTIACIDE LIQUIDE</p>  <p>Forme une couche protectrice assurant un bien-être plus durable. Format 12 onces.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.39</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.25 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>SANDALES SCHOLL</p>  <p>Modèle 202: 2 lanières. Modèle 214: lanières croisées.</p> <p>AVEC CE COUPON \$13.95</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT.</p> <p>EXPIRATION: 7 JUIN.</p>
<p>OLD SPICE</p>  <p>Lotion après-rasage, garde la peau saine et protège contre la déshydratation. Format 9 onces.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.97</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$3.60 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>SHAMPOOING JOHNSON POUR BEBES</p>  <p>...qui donne aux cheveux souples, brillants et vitale. Format 15.8 onces.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.57</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.95 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>REMINGTON MARK III</p>  <p>Le tout nouveau rasoir Lectra Blade Mark III de Remington.</p> <p>AVEC CE COUPON \$24.49</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$35.99 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>LESTOIL</p>  <p>Nettoyeur ménager tout usage. Format 28 onces.</p> <p>AVEC CE COUPON 99¢</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$1.21 EXPIRATION: 7 JUIN</p>
<p>ARRID EXTRA SEC</p>  <p>Désodorisant antiodorant, idéal pour toute la famille. Régulier, non parfumé, poudre ou poudre non parfumée. Format 9 onces. Plus 40%.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.29</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$3.06 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>SACS A ORDURES</p>  <p>Paquet de 10 sacs, 26" x 36".</p> <p>AVEC CE COUPON 69¢</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$1.29 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>CLEAR EYES par MURINE</p>  <p>Chasse la rougeur, soulage et rafraîchit.</p> <p>AVEC CE COUPON 93¢</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$1.75 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>SELSUN</p>  <p>Traitement idéal contre les pellicules. Format 225 ml.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.59</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$3.00 EXPIRATION: 7 JUIN</p>
<p>ZINCOFAX</p>  <p>Pour la peau de bébé. Crème recommandée pour l'irritation due aux couches, gerçures, etc. Format 115g.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.49</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.91 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>SECHOIR PROFESSIONNEL</p>  <p>600/300 watts • Avec support mural • Protection thermostatique • Embout d'ondulations.</p> <p>AVEC CE COUPON \$17.95</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$27.95 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>RAID</p>  <p>Insecticide pour la maison et le jardin. Format 450 ml.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.57</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.59 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>OFF</p>  <p>Crème-moustique, éloigne les moustiques, mouches noires, etc. empêche pendant plusieurs heures les piqûres. Non gras, ne tache pas et résiste à la transpiration. Format 150 ml (parosol).</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.19</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$1.99 EXPIRATION: 7 JUIN</p>
<p>CURAD</p>  <p>Pansements transparents sans douleur. Le tampon Telfa ne colle pas à la plaie. Format 100 pansements.</p> <p>AVEC CE COUPON 97¢</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.29 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>ULTRA BRITE DENTIFRICE</p>  <p>Format 5 onces (approx. 140 ml)</p> <p>EXPIRATION: 7 JUIN.</p> <p>AVEC CE COUPON 69¢</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p>		<p>FLICKER RASOIR</p>  <p>Le fameux rasoir pour dames.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.19</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$1.99 EXPIRATION: 7 JUIN</p>
<p>ROTO-STAR</p>  <p>Modèle transparent. Massage des seins par l'eau froide sous pression.</p> <p>AVEC CE COUPON \$15.89</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$31.95 EXPIRATION: 7 JUIN</p>	<p>JOHNSON POUVRE</p>  <p>Une poudre fine et onctueuse faite du meilleur talc. Format 24 onces.</p> <p>AVEC CE COUPON \$1.39</p> <p>LIMITE 3 PAR CLIENT</p> <p>VALEUR \$2.69 EXPIRATION: 7 JUIN</p>		

Coupons d'épargne valides au comptoir seulement — Quantité limitée sur certains produits.

Les pharmacies d'escomptes no 1 au Québec

Un pas de plus vers la création d'un parti ouvrier

par Jean GIROUX
Envoiyé spécial du Soleil

MONTREAL — Même si sa réalisation est encore un projet, le parti des travailleurs québécois a fait un nouveau pas, en fin de semaine, à l'occasion du colloque montrealais sur le capitalisme qui a coïncidé avec l'avant-dernière journée du 17ème congrès du Conseil central des syndicats nationaux.

Ce colloque, à l'instar des éditions québécoise, sague-nne, rimousquoise, huloise, etc., voulait faire réfléchir ses 300 participants régionaux sur la réalité très concrète et très localisée du capitalisme. Pas du concept creux, mais bien de sa substance vivante, composée d'hommes et d'institutions assoiffés de profit, capitalistes, et encadrés par un appareil d'Etat qui défend leurs intérêts jusqu'à la dernière de ses énergies, comme s'il agissait pour lui-même et tentait de protéger sa propre existence.

Et c'est exactement ce qu'a montré le colloque, une fois de plus: le lien objectif des lois, des banques, des partis, des employeurs, de la police,

des média de communication, des écoles et universités, et même de certains syndicats. Le diagnostic fut le même dans tous les ateliers: les travailleurs doivent chercher à organiser leur propre parti politique afin de détenir eux-mêmes le pouvoir politique qui leur fait défaut.

Deux autres résolutions ont fait l'objet d'un appui unanime du colloque. L'une engage le Conseil central de Montréal (CSN) à concevoir des programmes de formation en fonction de l'emprise quotidienne du capitalisme sur la vie des gens, ce qui a réjoui son président et vieux militant Michel Chartrand. L'autre, plus complexe et plus longue de préparation, appelle tous les travailleurs du Québec à analyser leurs luttes locales et régionales comme des manifestations de résistance contre les capitalistes, et à échanger leurs informations et leurs analyses de manière à coordonner leurs actions.

Depuis plus d'un siècle, le capitalisme s'étend sans qu'on puisse le retenir, et ses plus récentes épopées (les forêts de la Côte-Nord, l'a-

mante de Thetford, la technologie de la United de Longueuil, l'électricité de la baie James, comme la débâcle en Asie du Sud-Est ou les coups d'Etat au Chili, après ceux du Guatemala, de l'Uruguay et du Brésil) ne sont pas de nature à rassurer les travailleurs sur leur propre sort.

Au Québec, la conscience du capitalisme est récente, chez ses acteurs et agents comme chez ses adversaires et détracteurs. C'est pourquoi aucun parti politique n'a encore proposé clairement de faire la lutte au profit, et de ramener dans les mains des citoyens les pouvoirs qui leur sont ravés chaque jour un peu plus, surtout depuis une dizaine d'années.

L'évolution du Parti québécois, par exemple, de même que la froideur anglosaxonne du Nouveau parti démocratique ne disent rien de bon aux participants du colloque. Les uns dénoncent leur appétit de pouvoir parce qu'il est plus grand que leur souci de bâtir un collectif. Les autres, majoritaires, ne se reconnaissent tout simplement plus dans ces deux

partis, même s'ils leur accordent, à l'occasion, leur vote de circonstance.

Il n'est pas certain, cependant, que les travailleurs portent tous un jugement de condamnation du capitalisme. S'adaptant habilement à toutes les formes, ce système politico-économique est souvent difficile à identifier derrière les masques qu'il se donne. Et avant de le remplacer, il faut l'abattre, ce qui exige une mobilisation très forte, très patiente, et très encadrée. Or, ces vertus sont rares au Québec. Dans les syndicats, empêtrés dans des stratégies et des mots d'ordre douteux qui leur viennent des centrales, les travailleurs n'ont pas le temps ni l'occasion de parler d'autre chose que de griefs, de tactiques de maraudage (la plus belle invention sanctionnée dans des lois capitalistes pour diviser les travailleurs), et de conventions collectives. Depuis quelques années, on parle de sécurité, de justice, d'égalité économique, parce qu'on se rend compte que la société des employeurs et des législateurs tire un plus grand profit de l'évolution et ne consent aux travailleurs que

ce qu'il leur faut pour subsister.

La plus belle démonstration réside dans la bataille pour l'indexation à l'issue de laquelle on s'est rendu compte que la crise économique avait rapporté deux fois plus en augmentation de prix qu'en augmentation de salaires.

D'autres préjugés ont également été dénoncés à ce colloque. A l'aide de trois documents préparés pour l'occasion par le secrétariat de l'Action politique de la CSN, les participants ont pu constater que l'Etat n'est pas neutre, mais capitaliste; que les prix à la consommation résultent du plus beau tripatage sur les stocks, les inventaires, les capacités financières et le marchandage de la

main-d'oeuvre; que le capitalisme n'est pas plus rationnel qu'une foire d'enfants, et que les règles du jeu ne sont pas respectées par ceux mêmes qui les édictent, et qui les modifient selon la croissance de leurs intérêts.

Dans cette jungle, allez donc croire que les institutions coopératives et syndicales peuvent vaincre les institutions capitalistes! Et c'est

pourquoi le colloque n'a pu échapper à la volonté de créer un parti de travailleurs. La chose est plutôt lointaine, ce qui fait dire à quelques participants que les petits n'ont pas fini de servir les grands; mais ils doivent achever de le faire avec l'espoir d'un retournement de l'histoire, et la conviction qu'ils ne recevront de cadeau de personne, surtout pas de l'Etat.

Le gouvernement fédéral a en effet adopté le 24 avril une loi spéciale ordonnant aux 2.100 débardeurs des ports de Saint-Laurent de mettre fin à leur grève de six semaines et retourner au travail.

Les grévistes avaient maintenu les piquets de grève encore deux semaines, le temps que leur syndicat conteste la constitutionnalité de la loi spéciale adoptée par Ottawa.

La nomination d'un conciliateur dans le conflit des postiers pourra par ailleurs amener un ralentissement des grèves et arrêts de travail, a déclaré en fin de semaine le président de l'Union des postiers Joe Davidson.

Les postiers entrent au travail, mais les débardeurs débraient

MONTREAL (d'après PC) — La situation semblait devoir se normaliser du côté des postiers hier alors que sevisait une grève surprise des débardeurs dans le port de Montréal.

Ce dernier groupe de travailleurs, membre de l'Association internationale des débardeurs, ont débrayé en fin de semaine à l'issue d'un

vote massif en faveur de l'arrêt de travail.

Vingt-six océaniques étaient bloqués hier soir dans le port de Montréal alors qu'environ 900 débardeurs refusaient de reprendre le travail aux conditions édictées par le Parlement fédéral dans la loi spéciale passée à leur intention il y a quelques semaines.

Le gouvernement fédéral a en effet adopté le 24 avril une loi spéciale ordonnant aux 2.100 débardeurs des ports de Saint-Laurent de mettre fin à leur grève de six semaines et retourner au travail.

Les grévistes avaient maintenu les piquets de grève encore deux semaines, le temps que leur syndicat con-

teste la constitutionnalité de la loi spéciale adoptée par Ottawa.


La nomination d'un conciliateur dans le conflit des postiers pourra par ailleurs amener un ralentissement des grèves et arrêts de travail, a déclaré en fin de semaine le président de l'Union des postiers Joe Davidson.

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

11 PERSONNES
demandées immédiatement
Plein temps + temps partiel
Pour nouvelle compagnie à Québec.
Voiture nécessaire.
Téléphoner 10h. a.m. à 10h. p.m.
à **525-9087**

HOMMES D'INSTRUMENTS
et
CHEFS D'EQUIPE
avec expérience demandés
Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae à:
Dépt 7340 Le Soleil


80
Infirmiers(ères)
Infirmiers(ères) auxiliaires
Demandés
Pour période des vacances
• Plein temps ou temps partiel
• Bénéfices de vacances
• Assurance-responsabilité
• Aucun frais de cotisation
• Prime de nuit et de fin de semaine.
LES SERVICES DE SANTE UPJOHN
687-3434
Une filiale de la compagnie Upjohn.

WONDERBRA
Doit augmenter le nombre de couturières dans son usine. Si vous possédez de l'expérience dans la couture, vous avez la chance de gagner un meilleur salaire dans la région.
Adressez-vous à:
291 est, St-Vallier Québec

COUTURIERE
avec expérience
Demandée pour réparations générales d'habits.
S'adresser à:
839 est, St-Joseph Québec

OPERATRICES DE MACHINE COMPTABLE
et
CAISSIERES
(à temps partiel) demandées
pour institution bancaire
692-2229

COMMIS DE BUREAU DEMANDES(ES)
pour institution bancaire
QUALIFICATIONS REQUISES:
— 12 ans de scolarité ou l'équivalent.
692-2229

RONEO VICKERS
Continue son expansion. Nous sommes à la recherche de vendeurs pour les divisions de duplicateurs, machines à photocopier et à adresser.
Salaire intéressant, commissions, boni, etc.
Faire parvenir curriculum vitae à:
RONEO VICKERS CANADA LTEE
2555 rue Watt, Parc Colbert Ste-Foy, Qué.

DEVENEZ SPECIALISTE!
Grande compagnie de prestige internationale recherche 3 hommes pour fins de formation à des postes de gérant de ventes.
3 semaines d'entraînement toutes dépenses payées, promotion rapide, \$15,000 et plus par année, âge de 23 à 45 ans, bons antécédents, avoir automobile.
Soyez un homme d'action, faites le grand pas.
Pour rendez-vous, appeler:
lundi et mardi, les 2 et 3 juin de 9h. a.m. à 8h. p.m.
Louis Rioux - 653-4941

TECHNICIENS BRÛLEURS À L'HUILE
Territoire: Lévis et les environs.
Détenir une licence d'entrepreneur et opérer à son compte.
CASTEL CANADIAN IMPORT
Département du service **681-8110**


PILOTE READY MIX INC.
Charlesbourg Ouest
Requiert les services d'un préposé au crédit et travaux connexes.
Possédant automobile.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 7278 Charlesbourg, Qué.

DEMANDÉS 3 VENDEURS D'AUTOMOBILES
Important dépositaire Ford - Mercury de la région de Québec requiert les services de représentants
• Avec ou sans expérience
• Conditions très intéressantes
• Candidatures gardées confidentielles
Ecrire à dépt 7343, Le Soleil

REPRÉSENTANT
Filiale canadienne d'un groupe de compagnies internationales recherche un représentant pour Québec et la région.
Nous offrons un système de commissions généreux avec une garantie de revenu minimum, une allocation d'automobile et les bénéfices marginaux usuels. Ceci est une position de carrière avec une société en plein essor. Les candidats doivent posséder une automobile et une connaissance de l'anglais. Nous fournissons l'entraînement complet.
Pour entrevue à Québec, téléphoner, frais virés, à Montréal à:
(514) 733-8221

GERANT DE SUCCURSALE
Distributeur spécialiste de pièces et services pour autobus, camions, machineries de construction et industrielles, recherche un Gérant Général pour sa succursale de Québec.
Le candidat recherché possède une solide expérience en vente et administration et une excellente connaissance de la clientèle de l'est du Québec.
Il occupe présentement un poste en tant que Gérant de succursale ou Gérant des pièces pour un Concessionnaire d'équipement lourd ou de camions.
Salaire et conditions à discuter.
Faites parvenir curriculum vitae, au:
Dépt 7341, Le Soleil, Québec

ACADEMIE ST-LOUIS
école secondaire reconnue d'intérêt public
requiert les services du personnel suivant pour septembre 1975
* 1 professeur d'histoire et de géographie (temps complet)
* 2 professeurs d'anglais (1 temps complet, 1 temps partiel)
* 1 titulaire en classe de Secondaire I (temps complet)
* 1 Bibliotechnicien (temps complet)
Toute demande, appuée par les attestations pertinentes à la tâche, devra parvenir avant le 15 juin 1975 à l'adresse suivante en mentionnant sur l'enveloppe "Demande d'emploi".
Secrétariat de l'Académie St-Louis
810 des Erables, Québec 5.

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

Sommes à la recherche d'un
AVOCAT
POSTE: Directeur du Bureau d'Aide Juridique de Limoilou.
EXIGENCE: Expérience: 4 ans et plus.
TRAITEMENT: \$17,000 et plus selon les qualifications et l'expérience.
DATE LIMITE: vendredi le 13 juin 1975.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Directeur Général
25, rue St-Louis, Québec 4.

VILLE DE GATINEAU ACHETEUR
La Ville de Gatineau est à la recherche d'une personne pouvant établir et prendre la direction de son service centralisé d'achats.
Responsabilités:
— sous l'autorité du directeur des finances, il sera responsable des travaux relatifs à l'acquisition, au contrôle et la distribution des matériaux et/ou services requisitionnés par les services municipaux.
— il aura la responsabilité d'un personnel de quelque huit employés.
— il devra voir à la préparation de différents appels d'offres et analyser les soumissions reçues.
— responsable d'établir un service, incluant les structures et procédures.
Compétences:
— diplôme d'études collégiales avec option en science administrative ou baccalauréat.
— 3 à 5 ans d'expérience au niveau des achats dans le domaine municipal ou privé. Des années supplémentaires d'expérience pourront suppléer aux années de scolarité.
— connaissances techniques assez passées en fourniture et équipements variés.
— bonne connaissance des fournisseurs actuels.
— bien connaître les systèmes et procédures suivants:
— requisiions
— contrôle d'inventaire
— réception des achats
— soumissions
— facilité de communication verbale ou écrite dans les deux langues officielles.
— expérience dans la direction d'employés - "leadership".
Traitement:
— salaire \$15,000 à \$18,000 (en révision) selon expérience et qualifications.
— assurance collective
— fonds de pension
— vacances et autres bénéfices habituels
Toute personne intéressée et croyant remplir les conditions, devra transmettre son curriculum vitae, sous le sceau de la confiance à:
Date limite: 13 juin 1975
Jean Gervais,
Directeur du Personnel,
280 est, boul. Maloney,
Gatineau, P.Q. J8P 1C6

CONSEIL D'EDUCATION DE SUDBURY
Sudbury board of Education
Invite des demandes d'emploi pour les postes suivants, pour septembre 1975.
PROFESSEURS D'EXPRESSION FRANCAISE demandés
2— Education physique (filles).
1— Beaux-arts.
1— Beaux arts et français.
2— Musique.
2— Anglais.
1— Histoire.
1— Mathématiques.
1— Cours pratique (français et éducation physique filles).
1— Français.
1— Géologie et/ou dessin industriel.
Echelle de salaire 1974-75.
\$7,700 à \$19,396.
Des représentants du Conseil scolaire se rendront à Québec bientôt afin d'interviewer les candidats intéressés.
Toute demande par écrit devra être adressée à:
M. R.P. Bradley
Surintendant
130, rue Drinkwater
Sudbury, Ontario.
F.W. Cheridan Président
G.W. Thomson Directeur

FAIRFAX INDUSTRIES
Est à la recherche de gérants ayant expérience dans la vente directe.
Devra être enthousiaste, dynamique et meneur d'hommes.
Possibilité de \$12,000 \$18,000 par année.
Les candidats intéressés devront communiquer à:
842-8158

RELATIONS PUBLIQUES
Un important hôtel de Québec est à la recherche d'un(e) jeune et dynamique relationniste.
QUALITES ESSENTIELLES:
— Expérience dans le domaine de l'information et de la communication.
— Bilinguisme.
— Initiative personnelle.
Faire parvenir curriculum vitae, photo et salaire désiré à:
Dépt 7336 Le Soleil

INGENIEURS EN ELECTRICITE
TECHNICIENS EN ELECTRICITE
La firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés, Inc. est à la recherche d'ingénieurs et de techniciens en électricité pour travailler à la conception de systèmes d'alimentation et de réseaux de distribution d'énergie électrique.
Les candidats devront avoir une expérience pratique d'au moins 5 ans.
CANDIDATURES: Les personnes intéressées sont priées d'entrer en communication avec M. Alain Auclair à (514) 871-3861, poste 396.
LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS INC.
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS GROUPE LAVALIN
615, RUE BELMONT, MONTREAL H3B 2L9
TEL.: 871-3861 TELEX LAVALIN MTL 01-26401


Un pari perdu, ça se paye!

"LE DERNIER JOUR DE MAI QUE DONNERAIS-JE A MA MIE."

(folklore de Normandie)

Bien des Québécois et plusieurs visiteurs se sont posés des questions, vendredi dernier, entre midi et 15 heures. Imaginez un peu la scène: quatre bonshommes voyageant à bord d'une calèche dans les rues du Vieux Québec par une température de 20 à 22 de monsieur Celsius agrémentée d'une humidité comme on en retrouve dans les "bayous" de la Louisiane.

Toute cette "histoire" a débuté par un pari idiot sur la "finale d'été" de la coupe Stanley.

D'une part, Gilles Paquette, reporter à CKCV (mieux connu sous le nom de Gigi l'Amoroso) et, d'autre part, Michel Villeneuve, le sportif, qui faisait, je pense, ses débuts dans ce monde de petits plaisants, et qui fut d'ailleurs le premier joueur à rester sur les buts avant la fin du match.

Ces deux gagnants de la gageure avaient naturellement appuyé la cause de l'équipe gagnante dont je tirai le nom. Mychel Saint-Louis et moi-même avions appuyé l'équipe de Buffalo. Qu'allions-nous faire dans cette galère, diriez-vous? Le pari était le suivant: les quatre compères faisaient la "tournee des terrasses du Vieux Québec" en calèche. Les perdants payaient les "tournees", cela va sans dire. Jusque-là, c'est un demi-mal. Mais alors que les gagnants étaient vêtus pour la saison, Saint-Louis et moi devions porter un manteau de fourrure (mieux connu chez nous sous le nom de capot-de-chat). Le 30 mai, ainsi vêtu, c'est drôlement chaud, croyez-moi.

Nos amis de chez J.B. Laliberté (merci Flo Ouellette) ont bien voulu nous prêter ces superbes fourrures, mais ils n'en ont pas avec un système d'air conditionné.

Le manteau de fourrure, la température ambiante, plus les "petits coups" aux terrasses font qu'à un certain moment, vous aimeriez vous retrouver dans le réfrigérateur ou au pôle Nord. L'année prochaine, même si la saison de hockey devait se terminer le 14



ma place au soleil
Jacques Normand

juillet, je ferai ce que j'aurais dû faire, c'est-à-dire, ne pas prendre de pari idiot. Surtout dans ce domaine où mes connaissances sont limitées à la plus simple expression.

Quel âge faut-il donc avoir pour apprendre? Michel Simon vient de terminer le premier acte

Personne n'est resté insensible à la nouvelle de la disparition de ce grand acteur qu'est Michel Simon. J'écris est, et non "était", car il doit être en vedette, ce soir, dans des centaines de salles de cinéma et des millions de postes de télé.

Car si les intentions modernes de l'électronique ont parfois de sérieux inconvénients, il n'en reste pas moins qu'un acteur ne meurt plus, il se survit.

Michel Simon n'avait certes pas ce qu'il est convenu d'appeler "un physique de théâtre". Son succès prouve, en dehors de tout doute, que cela n'existe pas. Sarah Bernhardt n'était pas belle et avait une voix de furet, Louis Jouvet était bégue, et les plus hauts sommets ont été atteints par des artistes qui ne semblaient pas être destinés au théâtre.

Je revois dans ma tête cette scène, émouvante au possible, dans ce film merveilleux "La Fin du Jour" où Simon était aux côtés de Jouvet, Franzen et de toute une équipe de monstres sacrés. Mon cher Simon, si vous voyez Jouvet, au "Paradis des yeux", dites-lui "salut" de la part de ce "petit connard de Canadien". (C'est ainsi qu'il me nommait).

La tornade coûte cher

SAINT-REMI (d'après PC et UPI) — Quatre personnes ont été blessées quand une tornade a soufflé à travers ce village situé à 20 milles au sud de Montréal, provoquant de \$500,000 à \$1 million de dommages matériels.

Le maire Romain Lussier, de Saint-Rémi, a révélé avoir réclamé l'aide du gouvernement provincial.

La tornade a frappé peu avant deux heures de l'après-midi samedi, accompagnée de grêle et de pluie, écrasant une maison mobile de 68 pieds, blessant ses trois occupants, en plus de fracasser des granges, de renverser des nombreux poteaux et arbres et de dévaster les récoltes et une cinquantaine de maisons.

Une partie de la région a subi une longue panne de téléphone et d'électricité et plusieurs routes ont été bloquées par des arbres déracinés.

La petite Annie Gloutney, âgée de un mois, a été conduite à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal où elle demeure dans un état critique. Elle a subi une fracture

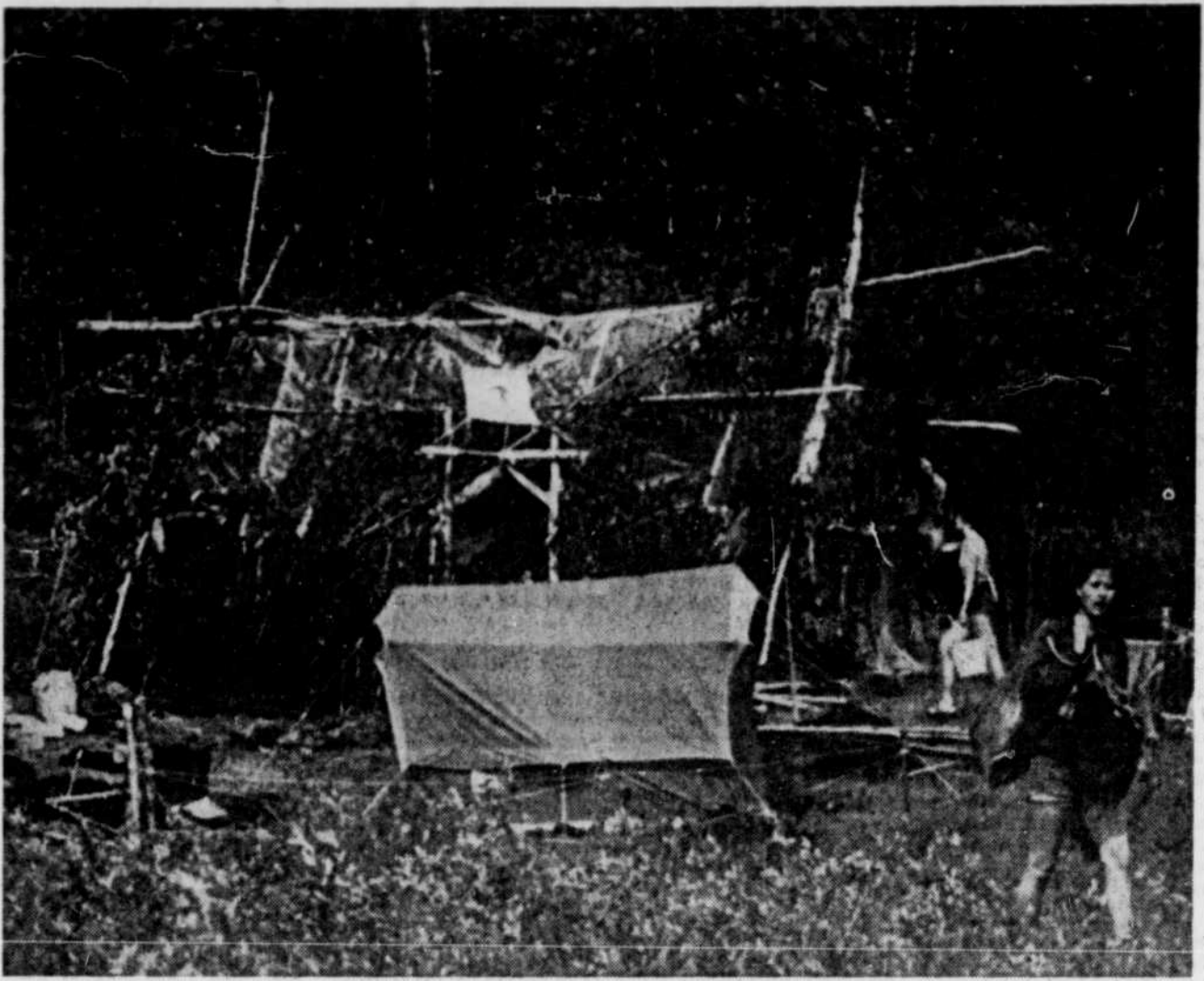
de crâne quand la maison mobile qu'elle habitait avec ses parents, Gaétan et Leone Gloutney, fut soufflée par les éléments.

Les parents du bébé ont été traités pour blessures mineures et choc nerveux. M. Gloutney a plus tard révélé que "sa maison mobile a été littéralement soulevée à 30 pieds dans les airs pour ensuite se fracasser au sol où elle s'est désintégrée.

Des pannes d'électricité ont touché tout l'Est de la province lors des orages qu'a connus le Québec durant la fin de semaine.

Le plus grave a été celui qui a touché près de 7,000 personnes des circonscriptions de Portneuf, de Champlain et de Trois-Rivières. Un isolateur a sauté dans un poste de l'Hydro-Québec, à Saint-Casimir de Portneuf, poste de 69,000 volts.

Il y a eu aussi de nombreuses pannes dans les circonscriptions de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Bellechasse et dans la région immédiate de Québec. Mais il s'agissait de cas "isolés" qui n'ont été que de courte durée.



Coup de foudre

La foudre qui s'est abattue sur un rampeau au sommet du mont Saint-Jacques, près de Lachute, a coûté la vie à un jeune Ontarien de 16 ans et a blessé 30 de ses camarades. Cela s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi. Les étudiants d'une école de Plantagenet, en Ontario, étaient installés avec leurs professeurs dans trois tentes au sommet de la montagne.

Cagouleurs au large

Deux "cagouleurs" armés sont toujours recherchés par la police municipale de Sainte-Foy au sujet d'un vol de \$20,000 dans le bureau du gérant du magasin Simpsons-Sears, au centre commercial Place Laurier. Les deux hommes se sont présentés au bureau du gérant un peu avant midi, samedi, et ont exigé qu'il vide le coffre-fort dans son local. Les deux hommes se sont mêlés à la foule des acheteurs et sont partis probablement dans la voiture d'un complice qui les attendait près du grand magasin.

LE SAMEDI
2 Succursales à votre service
Pour la saison estivale (Jusqu'au 15 août)
PLACE FLEUR DE LYS (Québec)
SEARS LAURIER (Ste-Foy)
ROBERT LAFORCE
opticien d'ordonnances

CLIMATISEURS
aux meilleurs prix en ville

VENTE et LOCATION
selon votre budget

YORK

BON-AIR ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
Réfrigération inc.

1365 WARD, RUE DORCHESTER / TEL: 522-3807

nous réduisons nos prix... amincissez votre silhouette!!

VIC TANNY

REDUCTION de \$100

DES MAINTENANT

EPARGNEZ \$100

à l'achat de toute carte de membre!!

Nous réduisons les prix...

Afin de vous aider à amincir votre silhouette!

Débutez dès maintenant votre programme d'amaigrissement et restez en forme tout en épargnant \$50! Hommes et femmes, VIC TANNY s'occupe de composer pour vous un programme destiné à vous faire perdre cet excédent de livres et de pouces qui vous incommodent! Le programme de Vic Tanny vous aidera à éliminer de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, et de 5 à 20 livres en utilisant les appareils d'amaigrissement et d'exercices exclusifs à Vic Tanny en plus d'un guide en nutrition.

PROFITEZ DES SERVICES OFFERTS PAR LE CLUB SANTE/MISE EN FORME LE PLUS COMPLET ET LE PLUS LUXUEUX AU CANADA:

- Piscines tropicales
- Bains chauds tourbillons
- Salle d'exercices d'amaigrissement
- Salles de conditionnement
- Pistes de jogging*
- Bains saunas scandinaves
- Bains turcs
- Courts de squash
- Salles d'inhalations d'eucalyptus
- Bains de soleil ultraviolets California
- Massages professionnels
- Programme d'aptitudes individuelles

* (non disponibles dans certains centres)

VIC TANNY
CLUB SANTE/MISE EN FORME

LIMOILOU
2965, 1re Avenue
626-6216

STE-FOY
Plaza Laval
2150 ch. Ste-Foy
659-1775

CLUBS AFFILIES A TRAVERS LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

SOYEZ NOTRE INVITE ET PROFITEZ D'UNE VISITE D'ESSAI GRATUITE

VIC TANNY
CLUB SANTE/MISE EN FORME

LAISSER-PASSER POUR UNE VISITE GRATUIT

Cette carte vous donne droit à une visite d'essai gratuite dans le meilleur des Clubs Santé/Mise en Forme Vic Tanny, incluant l'utilisation de tous les services et appareils (sauf les massages) sans frais ni obligation de votre part.

NOM: _____
INVITE DE: _____
AUTORISATION: _____ (Ouvrez 7 jours par semaine) Valeur de \$5

DECOUPEZ ET UTILISEZ CE COUPON VALABLE POUR L'OFFRE SPECIALE

VIC TANNY'S
Nautilus
fitness centres

- 478 Yonge St. 223-5401
- 235 Dixon Rd. 241-4448
- 200 Markham Rd. 264-3277

\$1 million sont souscrits à la cause de l'indépendance

par Pierre CHAMPAGNE
Envoyé spécial du Soleil

CHICOUTIMI — Les Québécois ont souscrit un million de dollars à la cause de l'indépendance depuis le début de l'année. Pas tous les Québécois, bien sûr, mais une centaine de milliers d'entre eux.

Telle est la conclusion qui se dégage des résultats de la septième campagne de financement du Parti québécois et qu'une dizaine de milliers de Saguenéens fêtaient, samedi soir, au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi.

L'Opération Ressources (1975) du Parti québécois au-

ra permis de recueillir \$912,097,26, soit \$808,745,30 en souscription et \$103,351,96 en cotisations venant des 85,000 membres en règle.

A ce \$900,000, il faut cependant ajouter un autre \$100,000 qui a été recueilli des mêmes sympathisants pour renforcer la caisse du

quotidien Le Jour, engagé politiquement dans la cause de l'indépendance du Québec et une cinquantaine de milliers de dollars qui ont été ramassés par le Rassemblement des citoyens de Montréal pour soutenir leur action. Il est de notoriété publique que la majorité des membres de ce parti politique, oeuvrant sur la scène municipale, ne tournent pas le dos au Parti québécois sur la scène provinciale.

Bien que certains membres du Parti québécois eussent aimé, lors de la planification de la campagne de financement du parti, que l'on se fixe ce "million" comme objectif, les têtes dirigeantes du mouvement ont préféré ne pas se fixer d'objectif pé-

niaire, mais de plutôt axer leur campagne sur un nombre fixe de 45,000 souscripteurs. Cet objectif, ils n'ont cependant pas pu l'atteindre. Pis encore, le nombre de cotisants est moins élevé en 1975 qu'en 1974, puisque, cette année, 37,790 Québécois ont mis la main dans leur poche contre 38,856 l'an dernier.

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, n'en était toutefois pas trop affaibli. Au contraire, puisque si moins de cotisants ont été comptés, les cotisations, elles, ont atteint un sommet dans l'histoire du PQ.

"Ce sommet est la preuve manifeste de la vitalité constante du Parti québécois, mé-

me en cette période particulièrement creuse que constitue la mi-temps entre deux élections générales", a déclaré M. René Lévesque qualifiant les résultats de cette Opération Ressources de "persistance dans le miracle".

"Nous sommes ainsi le seul parti politique en Amérique du Nord à nous rendre au seuil du pouvoir sans devoir un sou à quelque compagnie ou à quelque organisme que ce soit", a continué le chef péquiste manifestement fier.

"Les finances du parti sont plus saines qu'elles ne l'ont jamais été", a continué M. Lévesque disant attendre de pied ferme le gouvernement si jamais le premier ministre

décidait de déclencher des élections.

Il en coûterait, selon M. Lévesque, environ \$700,000 par année pour administrer le Parti québécois au niveau national. Trente-cinq pour cent des sommes recueillies par les grands argentiers du parti seront expédiées aux organisations de circonscriptions. D'autre part, le Parti québécois tient toujours à sa disposition un fonds électoral de \$124,000... au cas où.

Heureux hasards

C'est par un "heureux hasard", nous a-t-on dit, que le Parti québécois fêta son million dans la région du Saguenay, au moment même où une campagne électorale municipale arrivait à terme

pour l'élection d'un premier maire dans la nouvelle ville de Jonquière, regroupant maintenant Jonquière, Kénogami et Arvida. C'est un heureux hasard, même si s'affrontaient, à l'échelle municipale, les organisations péquiste et libérale.

C'est aussi par hasard que la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est classée première dans cette campagne de souscription. C'est par un heureux hasard que les médias d'information du dimanche ont véhiculé, le jour même du scrutin où des citoyens ont à voter pour un maire péquiste ou pour un maire libéral, "la bonne nouvelle péquiste". Mais le hasard, dit-on, fait bien les choses.

L'administration d'Arvida devient celle de "Jonquière"

JONQUIERE (PC) — "Ce n'est pas la victoire de Francis Dufour, mais la victoire du grand Jonquière" devait affirmer le premier maire élu de la nouvelle ville de Jonquière, M. Francis Dufour.

C'est d'un raz de marée arvidien, gonflé d'un solide appui dans les secteurs Jonquière-Kénogami, que devait émerger cette victoire sans équivoque du maire Francis Dufour.

Drainant une majorité écrasante dans le secteur d'Arvida tout en se faillant une forte position dans les secteurs identifiés à ses adversaires, M. Francis Dufour a rapidement conquis la mairie par une majorité significative, et près de 50 pour cent du vote.

"Le regroupement de 1978 avec Chicoutimi ne sera pas possible si le gouvernement ne met pas le maximum d'argent, et pour régler les vieux problèmes d'aqueduc et d'égoûts, et pour améliorer la situation de défavorisés.

En attendant, il faudra mettre de l'ordre dans l'administration municipale et réfléchir sérieusement à l'avenir de Jonquière et du Saguenay, comme l'affirmait le maire Dufour devant la foule de ses partisans réunis au Foyer des Loisirs, cette vieille bâtisse qui attend d'être reconstruite.

A bâtir

C'est d'ailleurs une ville à bâtir qui attend le nouveau maire et les 14 autres membres devant former le conseil municipal de la ville de Jonquière.

Et cette nouvelle ville de Jonquière devrait, selon son nouveau maire, montrer la

voie pour la future ville de Saguenay, qu'il faudra construire à partir d'objectifs communs.

M. Francis Dufour n'a pas craint de réaffirmer que Jonquière avait vécu dans un "bordel" administratif depuis le 1er juin 1974.

Il faudra donc mettre de l'ordre dans cette maison, soutenait le nouveau maire élu, qui considère que le Saguenay sera ce que Jonquière est, c'est à dire une ville à bâtir en collaboration.

En premier lieu, il faudra s'attarder à rallier les offi-

ciers municipaux tout en s'attendant à la tâche pour sécuriser les employés municipaux, les seuls à avoir vraiment subi la bousculade du regroupement, comme devait l'expliquer M. Dufour.

L'administration municipale sera fortement teintée du style arvidien car, exception faite du gérant municipal, l'ensemble des officiers supérieurs de la nouvelle ville de Jonquière ont d'abord fait leur preuve à Arvida, ville dont M. Dufour était maire et qui a manifesté un appui massif (environ 90 pour cent) à celui qui, depuis hier soir, est maire de Jonquière.

SALON DE BEAUTE

Il nous fait plaisir de vous présenter
GHISLAINE ANGERS qui met son expérience à votre service.



SPECIAL
UNE SEMAINE SEULEMENT

TEINTURE

INCLUANT SHAMPOING, MISE EN PLUS OU "BRUSHING" A NOTRE MAGASIN DE SAINTE-FOY

Spécial

11⁹⁹

Téléphonez 656-1221 postes 444-445

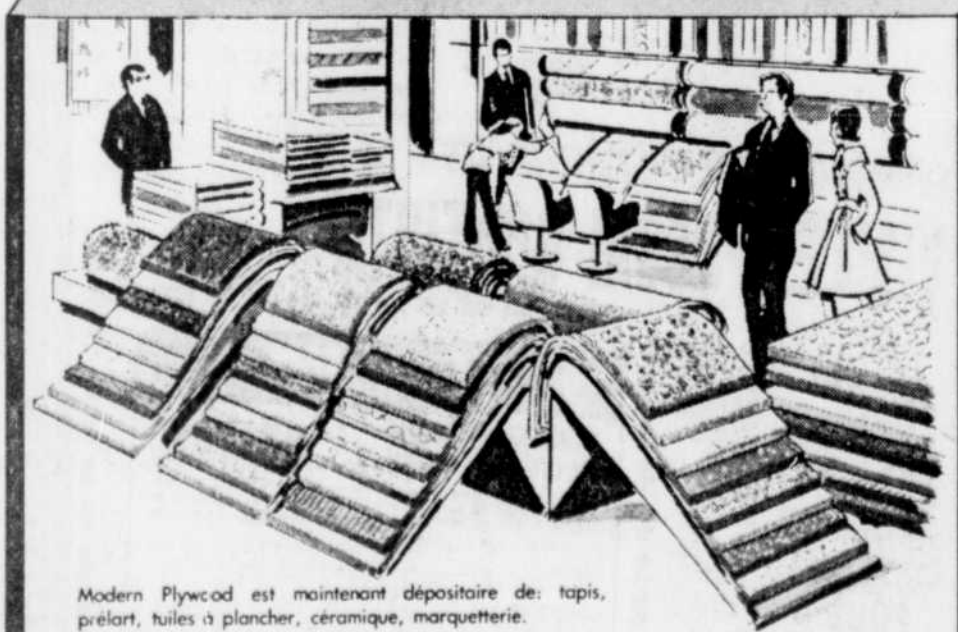
Pollack
Sainte-Foy, seulement

Nomination

(PC) — M. Gilles Barras a été nommé directeur général des pêches maritimes au ministère de l'Industrie et du Commerce, annonce-t-on à ce ministère.

Il était jusqu'ici directeur de l'économie de la Direction générale des pêches maritimes. M. Barras détient un baccalauréat en sciences sociales et une maîtrise en économie de l'université Laval. De 1966 à 1972 il a été à l'emploi de la Corporation des enseignants du Québec.

SPECIAL D'INTRODUCTION



Modern Plywood est maintenant dépositaire de: tapis, prélat, tuiles à plancher, céramique, marquetterie.

Choix complet de:

TAPIS 100% nylon Endos caoutchouc.	v.g. \$3⁴⁹	TUILES A PLANCHER Vinyle - amiante précollées 1/8" x 12"	ch. .25
PRELART Surface vinyle.	v.c. \$1²⁰	MARQUETERIE Préfini Pré collée chêne, 12" x 12"	pl.ca. \$1³⁵
PRELART Sans cirage.	v.c. \$2⁶⁹	CERAMIQUE	pl.ca. .65

AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis

Composez 529-9292
ou écrivez C.P. 1277

LE COTON BIEN-ETRE
SANS SOUCI

Le coton toujours net et frais
... même par grand soleil

A. La camisole
D'aspect boutonné devant, elle s'enfile comme un pull. En marine, blanc, beige, corail, vert. P.M.G. **7⁰⁰**

B. Le bain de soleil
Bretelles croisées au dos avec bordure élastique pour un ajustement parfait. Marine, blanc, beige, corail, vert. P.M.G. **5⁰⁰**

C. Le pull classique
Un revenant populaire à chaque été. Il se porte avec tout. En marine, blanc, beige, corail, vert. P.M.G. **6⁰⁰**

D. Joli 'haut' flatteur
Bretelles minces sur l'épaule. Coupe séduisante. En marine, blanc, beige, corail ou vert. P.M.G. **6⁰⁰**

Mail St-Roch, sport juniors, rayon 540, 2e étage
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur

Visitez Pollack, son contemporain, pour la Fête des Pères

Faites LUI plaisir dimanche le 15 juin et choisissez parmi notre gamme de spéciaux alléchants pour la Fête des Pères. Des produits de toilette, trousse de voyage, vêtements de marques réputées, articles de sport. Tout cela et plus, à des prix avantageux.

CERTIFICAT-CADEAU — GIFT CERTIFICATE

Pollack

Pour _____

For _____

Montant _____

Amount _____

SPÉCIMEN

M. POLLACK LIMITÉE

"OFFREZ-LUI UN CERTIFICAT-CADEAU"